

Indicateurs  
économiques  
de l'égalité  
entre  
les sexes



Ministres fédérale,  
provinciaux et  
territoriaux  
responsables de  
la condition féminine

### **Données de catalogage avant publication (Canada)**

Vedette principale au titre :

Indicateurs économiques de l'égalité entre les sexes

Publié aussi en anglais sous le titre:

Economic gender equality indicators.

Comprend des références bibliographiques.

ISBN 0-662-82379-6

No de cat. SW21-17/1997F

- I. Femmes – Canada – Conditions économiques.
2. Femmes – Canada – Conditions sociales.
3. Indicateurs économiques – Canada.
- I. Ministres fédéral, provinciaux et territoriaux  
responsables de la condition féminine (Canada)
- II. Canada. Condition féminine Canada.

HQ1236.5C32 1997      305.4'0971      C97-980395-0

Le présent rapport rend compte des résultats d'un projet mis sur pied à la demande des ministres fédérale, provinciaux et territoriaux responsables de la condition féminine afin d'élaborer un ensemble limité d'indicateurs économiques de l'égalité entre les sexes. Le projet avait pour but d'alimenter le débat en matière de politique gouvernementale sur les indicateurs sociaux, de jeter un meilleur éclairage sur la réalité des femmes et de promouvoir l'égalité hommes-femmes. Le rapport ne se veut pas le reflet de la position officielle d'un gouvernement, quel qu'il soit.

# Sommaire

<b>Avant-propos</b> .....	<b>3</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>5</b>
<b>Élaboration des indicateurs économiques de l'égalité entre les sexes</b> .....	<b>7</b>
<b>Indicateurs économiques de l'égalité entre les sexes pour le Canada</b> .....	<b>12</b>
<b>Revenu</b> .....	<b>13</b>
<b>Travail</b> .....	<b>20</b>
<b>Apprentissage</b> .....	<b>32</b>
<b>Conclusion</b> .....	<b>42</b>
<b>Indicateurs de l'égalité entre les sexes pour les provinces et les territoires</b> .....	<b>43</b>
<b>Ressources supplémentaires</b> .....	<b>66</b>
<b>Organismes fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables de la condition féminine et organismes d'études statistique</b> .....	<b>69</b>

Les indicateurs économiques de l'égalité entre les sexes sont le résultat d'une initiative mise de l'avant par les ministres fédérale-provinciaux-territoriaux responsables de la condition féminine, dans un cadre établi conjointement par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Leroy Stone, de la Direction des études analytiques à Statistique Canada, et Sheila Regehr, de la Direction de l'analyse et de l'élaboration des politiques à Condition féminine Canada, ont coordonné la préparation des indicateurs.

# Avant-propos

Le présent document rend compte des résultats d'un projet de deux ans commandé en 1995 par les ministres fédérale, provinciaux et territoriaux responsables de la condition féminine afin d'élaborer un ensemble limité et innovateur d'indicateurs qui, conjugués, brosseraient un tableau global de la situation économique des femmes au Canada. Le projet s'inscrit dans la priorité que les ministres ont décidé d'accorder à la question des femmes et de l'avenir économique du Canada. Il a pour objet d'améliorer notre connaissance de la réalité économique des femmes. Il fournit un apport nécessaire à la tenue d'un dialogue public éclairé et à l'élaboration de politiques en matière d'égalité entre les sexes. Les indicateurs sont destinés aux gouvernements lorsqu'ils entreprennent des analyses fondées sur le sexe et à d'autres personnes intéressées à l'élaboration de politiques. Ils pourraient également servir aux entreprises, à tout un éventail d'organismes communautaires ainsi qu'aux femmes et aux hommes appelés à prendre des décisions individuelles quant à leur bien-être personnel et familial.

Statistique Canada a mis au point les indicateurs à l'intérieur d'un cadre établi conjointement par les ministres de la condition féminine. Ce cadre demandait l'élaboration d'indicateurs :

- dans des domaines de première importance influant sur l'autonomie économique des femmes, incluant le revenu et les gains, le travail rémunéré et non rémunéré de même que l'éducation et la formation
- en séries chronologiques pour illustrer les tendances
- à partir de données existantes
- pour le Canada et pour les provinces et territoires
- pour refléter la situation de femmes présentant des caractéristiques différentes en matière d'âge, d'éducation, de profession et d'emploi
- pour tenir particulièrement compte, dans la mesure du possible, de la présence de jeunes enfants

Nous avons tiré de précieuses leçons de l'élaboration réussie des indicateurs économiques de l'égalité entre les sexes ainsi que des obstacles auxquels nous nous sommes butés et des défis qu'il nous restera à relever dans l'avenir. Ce projet représente l'une des contributions à un corpus de connaissances sur les femmes et les hommes, les liens sociaux et économiques ainsi que la croissance et le développement humains. Il faudra assurément en faire davantage.

# Introduction

Les gouvernements et le grand public manifestent un besoin de plus en plus grand d'indicateurs sociaux, c'est-à-dire de mesures du bien-être, ou de la qualité de la vie, comparables au produit intérieur brut (PIB), qui, en matière économique, agit comme point de référence du progrès et de la croissance.

À l'aube d'un nouveau millénaire, nous sommes de plus en plus interpellés par la restructuration globale de l'économie et par l'évolution de la physionomie des populations, de la vie familiale, de l'emploi et des structures sociales. Et tout cela doit être géré au moyen de ressources limitées. Malgré des progrès considérables, il reste encore beaucoup à faire et l'avenir est teinté d'incertitude. Il est donc d'autant plus nécessaire de disposer d'indicateurs pour prendre le pouls de notre bien-être actuel et futur et pour planifier en conséquence.

Mais contrairement au PIB, qui utilise l'argent comme dénominateur commun, les indicateurs sociaux peuvent mesurer une foule de choses d'autres façons. L'espérance de vie, par exemple, sert d'indicateur de la santé. Le taux d'activité de la population active et le taux de chômage sont souvent employés comme indicateurs du bien-être économique individuel.

Des efforts sont déployés dans le cadre du travail sur les indicateurs sociaux pour trouver un certain nombre des principaux indicateurs susceptibles d'être utilisés et compris avec autant de succès que les mesures économiques telles que le PIB.

Les indicateurs socio-économiques de l'égalité entre les sexes représentent une contribution à ces efforts dans ce domaine. À l'instar de nombreux autres indicateurs sociaux, ils sont :

- basés sur les particuliers
- orientés vers les objectifs sociaux
- une mesure des résultats

- des repères servant à suivre l'évolution des choses
- un ensemble limité d'agrégats donnant une vue d'ensemble
- une œuvre en cours d'élaboration

L'aspect le plus important des indicateurs socio-économiques de l'égalité entre les sexes tient au fait qu'ils répondent au besoin d'innover lorsque les temps changent. Ils apportent une contribution précieuse au domaine des indicateurs sociaux parce qu'ils :

- constituent un ensemble soigneusement choisi d'indicateurs témoignant d'aspects clés du bien-être économique des femmes et des hommes, à savoir le revenu, le travail et l'apprentissage
- touchent à des aspects souvent négligés de la réalité économique des femmes
- tiennent compte à la fois des différences et des ressemblances entre les femmes et les hommes
- font le lien entre des aspects économiques et sociaux de la vie historiquement dissociés

Cet ensemble d'indicateurs dégage une nouvelle perspective et peint un tableau du progrès parcouru vers l'égalité entre les sexes au chapitre du bien-être économique. Cependant, comme il s'agit d'agrégats composés de nombreuses statistiques, les indicateurs de l'égalité entre les sexes vont sans aucun doute soulever des questions auxquelles on ne peut répondre dans le présent rapport.

Ces indicateurs, comme d'autres, sont des repères, pas une analyse de tous les facteurs agissant sur les résultats. On espère qu'ils contribueront à sensibiliser le grand public à la situation des femmes et des hommes, à stimuler le débat en matière de politique gouvernementale, à encourager la recherche d'explications et de réponses et à mesurer les progrès accomplis.

# Élaboration des indicateurs économiques de l'égalité entre les sexes

Un certain nombre de raisons ont présidé à l'élaboration de cet ensemble particulier d'indicateurs de l'égalité entre les sexes :

- l'importance de l'égalité entre les sexes pour l'atteinte d'autres objectifs sociaux
- le besoin de combler des lacunes
- la nécessité d'intégrer les politiques sociales et économiques
- le besoin d'équilibre pour mesurer et évaluer l'expérience des hommes et des femmes

Malgré les progrès accomplis vers l'égalité entre les sexes et l'amélioration des statistiques pour la mesurer, d'importantes inégalités et de graves lacunes dans nos connaissances persistent. Et dans un environnement social, économique et physique en pleine évolution, il est plus que jamais nécessaire d'avoir - et d'utiliser - ces connaissances. Personne n'a les moyens de commettre des erreurs coûteuses en s'appuyant sur des hypothèses fautives.

Il est donc essentiel que les indicateurs élaborés pour mesurer le bien-être individuel tiennent compte de la dynamique des sexes. Les gouvernements au Canada et dans le monde ont fait de l'égalité entre les sexes un objectif prioritaire, le reconnaissant comme un objectif en soi et un moyen d'atteindre d'autres formes de bien-être individuel et collectif. Les recherches faites à travers le monde ont débouché sur une reconnaissance par la communauté internationale de la nécessité de progresser vers l'égalité entre les sexes pour permettre à la société de mieux relever d'importants défis nationaux et internationaux tels que : réduire la pauvreté, la violence et la propagation de la maladie, régler les problèmes de population et d'équité entre les générations, parvenir à un environnement viable de même que promouvoir la cohésion sociale et la répartition équitable du travail, de l'emploi et des ressources.

La démarcation entre les politiques économiques et sociales, reconnaît-on également de plus en plus, perd graduellement sa pertinence. Il est important de franchir cette ligne de partage traditionnelle entre l'économique et le social parce que les approches usuelles aux questions économiques sont basées sur l'expérience et des normes masculines et qu'elles sont mal adaptées à l'expérience des femmes. C'est ainsi que pour subvenir aux besoins des enfants, des autres membres de leur famille et de personnes à charge, les femmes doivent souvent prendre des décisions qui ont pour effet de réduire les gains, le revenu et la sécurité qu'elles ont et pourraient avoir. Mais cela ne signifie pas qu'elles choisissent qu'on sous-évalue leur travail ou que ce travail n'est pas un atout précieux pour la société, car il est essentiel. Pourtant, au Canada et à l'étranger, on n'a que récemment recueilli et analysé des renseignements sur le travail fait en marge du marché du travail rémunéré et sur son lien avec le travail rémunéré.

*« Ce que nous appelons traditionnellement politique sociale fait, en substance, partie de la politique économique. En fait, elle en est l'ingrédient principal. »*  
(Secrétaire général de l'Organisation de coopération et de développement économiques, L'observateur de l'OCDE, no 205, avril-mai 1997)

Les nouveaux indicateurs de l'égalité entre les sexes doivent reconnaître aussi bien les ressemblances que les différences. Les femmes et les hommes du Canada jouissent des mêmes droits et œuvrent quotidiennement à l'atteinte des mêmes buts : leur survie et leur sécurité économiques, leur bien-être personnel et familial et une certaine part d'accomplissement personnel. Mais il y a de grands contrastes entre la vie quotidienne des femmes et celle des hommes. Les défis auxquels font face les Canadiennes et les Canadiens ne peuvent, par conséquent, être relevés qu'en comprenant pleinement les activités et la

réalité économiques quotidiennes des femmes et celles des hommes.

C'est aussi pourquoi les indicateurs doivent mettre l'accent sur la situation des sexes plutôt que sur la seule situation des femmes. On peut mesurer le bien-être individuel en déterminant jusqu'à quel point les besoins matériels tels que la nourriture, l'habillement, le logement et les soins de santé sont remplis. Mais les relations sociales sont aussi, sinon plus, importantes au bien-être. Les relations sociales fondées sur les rapports entre les sexes revêtent une importance particulière, parce qu'elles se répercutent sur chaque aspect de la vie publique et privée, de la constitution d'une famille aux structures professionnelles en passant par la participation à la vie politique et la croissance économique.

### **Comment les indicateurs mesurent-ils l'égalité entre les sexes?**

L'ensemble des indicateurs retenus visent à mesurer l'égalité entre les sexes en :

- rendant compte de l'expérience des femmes et des hommes
- allant au-delà d'une norme masculine pour adopter une norme humaine plus inclusive

Bien qu'on ait fait beaucoup de chemin sur le plan juridique en ce qui a trait à l'égalité, sa mise en pratique, surtout sur le plan économique, se révèle plus ardue. Pour obtenir des résultats égaux, on doit parvenir à l'égalité entre les sexes en traitant comme il se doit les ressemblances et les différences entre les femmes et les hommes.

Le mode de réalisation de l'égalité revêt donc une importance cruciale. Deux avenues complémentaires se sont présentées et ont servi de cadre de sélection des indicateurs économiques de l'égalité entre les sexes :

- améliorer l'accès des femmes aux domaines à prédominance masculine traditionnelle et

encourager les hommes à partager la responsabilité dans les secteurs à prédominance féminine. Il faut pour cela dépasser les stéréotypes et supprimer les obstacles discriminatoires qui empêchent les femmes et les hommes de réaliser leur potentiel dans tous les aspects de la vie;

- corriger la sous-évaluation des activités où les femmes ont prédominé. Il faut pour cela évaluer de manière égale tant les différences que les ressemblances entre les femmes et les hommes, tout en respectant leurs droits et leurs choix comme être humains à part entière et en militant pour un plus grand partage global des coûts et avantages de la société.

La situation des femmes a souvent été mesurée à la lumière de normes masculines, un problème que les indicateurs sociaux doivent tenter de solutionner. On constate le besoin de nouvelles normes en examinant, par exemple, l'écart salarial entre les employés à temps plein toute l'année, un indicateur bien connu qui sert de mesure de l'égalité entre les sexes. Chez ces employés, le ratio des gains des femmes à ceux des hommes était de 73 p. 100 en 1995.

Surveiller cet écart salarial peut fournir de l'information utile sur une certaine partie du marché du travail rémunéré. Il s'agit toutefois d'un indicateur global de l'égalité entre les sexes limité en ce qu'il :

- inclut un plus grand pourcentage d'hommes que de femmes (les femmes représentaient environ 40 p. 100 des travailleurs à temps plein rémunérés en 1995)
- ne reflète pas la réalité des femmes et des hommes qui travaillent à temps partiel ou durant une partie de l'année (les femmes représentaient presque 70 p. 100 des travailleurs à temps partiel rémunérés en 1995)

- ne tient pas compte des obligations découlant du travail non rémunéré qu'est le soin des enfants, d'autres personnes à charge et du ménage, la majorité desquelles sont remplies par les femmes
- ne fournit de l'information sur les femmes que lorsque leurs habitudes de travail rémunéré sont semblables à celles des hommes

On se rend compte du problème conceptuel de n'utiliser qu'une norme masculine lorsqu'on franchit un pas de plus dans l'exemple de l'écart salarial entre les travailleurs à temps plein toute l'année en comparant des femmes et des hommes dont la situation se ressemble encore davantage. L'écart salarial disparaît presque chez les jeunes femmes et les jeunes hommes instruits qui n'ont jamais eu d'enfants. Mais ce rétrécissement tient au fait que les femmes adoptent le comportement traditionnel des hommes en consacrant presque tout leur temps de travail à gagner un revenu.

Il est essentiel pour toute société que ses membres travaillent sans rémunération à prendre soin non seulement des familles et des collectivités, mais surtout des enfants et autres personnes à charge. L'égalité entre les sexes ainsi que le développement social et économique exigent que les femmes et les hommes jouissent d'un accès égal au marché du travail rémunéré et que le soin d'autrui soit valorisé, soutenu et partagé plus équitablement.

### **Comment a-t-on choisi les indicateurs?**

Un **indice du revenu total** a été retenu parce que le revenu des femmes tend à varier davantage que celui des hommes. Mis à part leurs gains, les femmes tirent une partie importante de leur revenu des pensions alimentaires pour enfants ou conjoint, des prestations de retraite de conjoint, des transferts gouvernementaux liés aux enfants, des prestations de

maternité et de l'aide sociale. L'**indice du revenu après impôt** a été inclus parce que le régime fiscal est le principal moyen de redistribution du revenu au Canada. Un **indice des gains totaux** a été choisi parce que les gains sont la principale source de revenu des femmes et des hommes, et qu'il rend compte de ce que vivent généralement les femmes sur le marché du travail rémunéré.

Les indicateurs du **travail** incluent un **indice de la charge de travail totale**, un **indice du travail rémunéré** et un **indice du travail non rémunéré**. Deux grandes raisons ont motivé le choix de ces indicateurs. En premier lieu, bien que certains hommes s'investissent de plus en plus dans le travail familial et domestique, les femmes continuent généralement d'assumer le coût d'avoir une progéniture. Elles font encore la majeure partie du travail non rémunéré qu'exigent les enfants et autres personnes à charge et subissent la perte correspondante de revenu et d'autonomie financière. Ce partage inégal de la garde de personnes à charge pourrait bien se révéler l'obstacle le plus tenace à l'égalité entre les sexes.

En deuxième lieu, on considère habituellement l'argent comme la première ressource économique dans les sociétés modernes, mais le temps est également une ressource économique précieuse, même si on n'en tient souvent pas compte. De nombreuses personnes sont aux prises avec un « manque de temps » qui menace leur vie personnelle et la cohésion sociale. Comme le temps est la ressource que tous et chacun partagent en commun quotidiennement, son emploi est une bonne mesure de l'égalité et de l'inégalité. Il faut non

*L'égalité entre les sexes ainsi que le développement social et économique exigent que les femmes et les hommes jouissent d'un accès égal au marché du travail rémunéré et que le soin d'autrui soit valorisé, soutenu et partagé plus équitablement.*

seulement mieux comprendre les liens qu'il y a entre le travail rémunéré et le travail non rémunéré, entre le marché du travail et le foyer et entre l'argent et le temps, mais également les intégrer aux politiques économiques et sociales.

Les indicateurs de l'**apprentissage** comprennent des **indices des diplômes universitaires décernés** aux femmes et aux hommes dans les champs d'études à prédominance féminine, à prédominance masculine et sans prédominance sexuelle pour voir comment la concentration dans les champs d'études évolue dans le temps. Des **indices de la formation liée à l'emploi** ont été choisis pour comparer la formation suivie par les femmes et les hommes, y compris la formation parrainée par l'employeur, et pour comparer leur temps de formation respectif. Enfin, un indicateur des **retombées professionnelles de l'éducation** a été sélectionné pour déterminer le succès comparatif des femmes et des hommes instruits à se trouver un emploi à bon potentiel de bien-être et de sécurité économiques.

### **Quelles leçons a-t-on tirées du projet d'indicateurs de l'égalité entre les sexes?**

Les principaux résultats fournis par les indicateurs sélectionnés sont décrits dans le texte et dans les graphiques de la prochaine section. Nous avons également appris beaucoup de choses durant ce projet.

Comme c'est le cas la plupart du temps lorsqu'on travaille à l'élaboration d'indicateurs sociaux, trouver les meilleures sources de données et des façons d'inclure de l'information sur toutes les régions du Canada n'a pas été une tâche facile. Parfois, les meilleures sources de données pour le Canada dans son ensemble, basées sur un échantillonnage détaillé, fournissent une information limitée sur certaines

régions du pays en raison de la faible taille des échantillons. Dans certains cas, il a fallu construire des modèles spéciaux à partir des données du recensement. Malheureusement, aucune donnée du recensement n'était disponible sur le travail non rémunéré. Cela changera toutefois au fur et à mesure qu'on traitera les résultats des questions du Recensement de 1996 sur le travail non rémunéré en vue de leur diffusion en mars 1998. Ces résultats fourniront une information nouvelle et précieuse sur divers segments de population à l'échelle du pays en vue de son usage par les gouvernements, les collectivités, les organisations sociales, les entreprises et les particuliers.

Deux autres catégories d'indicateurs, ceux de la richesse et de la prise de décisions, prévus au départ, n'ont pu être incluses. La catégorie des indicateurs de la **richesse** demeure une grande priorité pour de futurs travaux. Une mesure de la richesse montrerait à quel point les femmes possèdent des avoirs, par exemple une maison ou une entreprise, qui augmentent leur pouvoir économique et leur procurent un coussin contre les fluctuations de revenu. Il se dégagerait par conséquent un tableau plus complet de la situation économique des femmes. Les problèmes de données qui nous ont empêchés d'inclure maintenant un indicateur de la richesse pourraient être résolus sous peu. La recherche d'un indicateur de la **prise de décisions** s'est butée à des ennuis conceptuels. Nous avons cherché un indicateur montrant comment la présence des femmes et de l'information pertinente sur les femmes influent sur la prise de décisions, mais aucune bonne mesure ne semblait exister pour nous dire si nous progressions vers l'égalité entre les sexes.

Dans la catégorie de l'apprentissage, un autre indicateur potentiel n'a rien donné. Il s'agissait d'un indice des retombées de l'investissement dans l'éducation sur le revenu. Même si, pour des raisons techniques, il n'a pas été considéré comme un indice approprié de l'égalité entre les sexes, il indiquait néanmoins que l'investissement dans l'éducation a des retombées fort positives pour les femmes et qu'il joue un rôle particulièrement important dans leur bien-être économique futur.

Nous avons également appris qu'on s'achemine vers l'élaboration d'indicateurs très prometteurs comme moyens d'améliorer la capacité d'analyse comparative entre les sexes et l'efficacité des politiques. Il y a cependant encore beaucoup de travail à accomplir de ce côté, surtout dans le domaine de l'analyse. Mais les indicateurs ne révèlent pas tout. C'est pourquoi il faudra procéder à une analyse détaillée et recueillir de l'information additionnelle pour comprendre ce qui se cache derrière les chiffres agrégés et la façon dont les politiques actuelles et futures pourraient influencer sur eux.

Il est essentiel de reconnaître la diversité chez les femmes pour cette analyse. Des facteurs tels que le statut d'Autochtone, l'invalidité, la race, l'âge, l'état matrimonial et le fait d'habiter en milieu rural ou urbain peuvent interagir de façons diverses avec la représentativité des sexes.

Étant donné que le fait d'avoir des enfants continue d'exercer plus d'influence sur les femmes que sur les hommes, il peut exister encore plus de différences économiques entre les femmes - entre celles qui ont des enfants et celles qui n'en ont pas - qu'entre les femmes et les hommes. La **présence d'enfants** est donc l'une des variables essentielles à tout examen de la problématique hommes-femmes.

Pour souligner ce fait, on a tenu compte de la présence d'enfants dans l'information supplémentaire fournie pour certains indicateurs. Bien qu'on reconnaisse que les effets d'avoir des enfants continuent de se faire sentir même lorsque les enfants ont grandi, ces effets culminent lorsque les enfants sont jeunes.

Il importe également de comprendre comment des facteurs tels que le niveau d'éducation et de formation, le champ d'études et la profession influent sur la répartition du travail total et du revenu, surtout dans le contexte de changements sur le marché du travail tels que la croissance de l'emploi non conventionnel. Des efforts particuliers doivent être déployés afin de faire l'analyse complexe requise pour déterminer comment les modifications en matière de politiques, comme la réforme des pensions alimentaires pour enfants ou les mesures visant le marché du travail, peuvent affecter les écarts entre les sexes et comment l'impact potentiel de nouvelles orientations proposées peut être évalué.

# Indicateurs économiques de l'égalité entre les sexes pour le Canada

L'ensemble d'indicateurs choisis se divise en trois catégories : **revenu, travail et apprentissage**. Conjuguées, ces catégories témoignent d'aspects fondamentaux et interreliés de la répartition, entre les femmes et les hommes, des ressources et des avantages économiques dont il y aurait lieu de tenir compte dans toute analyse comparative selon le sexe des politiques et des programmes.

Les indicateurs de l'égalité entre les sexes sont tous exprimés par des indices à l'aide de **ratios femmes-hommes où « 1,0 » représente l'égalité, c'est-à-dire l'absence d'écart entre les femmes et les hommes**.

Un ratio supérieur ou inférieur à 1,0 dénote une inégalité ou un déséquilibre. Un rétrécissement de l'écart signifie qu'il y a partage plus égal et peut résulter de changements intervenus dans la situation des femmes, des hommes ou des deux. Par exemple, l'écart de revenu s'amenuiserait si le revenu des femmes augmentait, si celui des hommes diminuait ou si le revenu des deux augmentait, mais celui des femmes davantage.

*Les indicateurs de l'égalité entre les sexes sont tous exprimés par des indices à l'aide de **ratios femmes-hommes où « 1,0 » représente l'égalité, c'est-à-dire l'absence d'écart entre les femmes et les hommes**. Un ratio supérieur ou inférieur à 1,0 dénote une inégalité ou un déséquilibre.*

Les indicateurs comparent des **individus adultes**. La plupart des femmes et des hommes vivent la majeure partie de leur vie avec d'autres : conjoints, enfants, parents âgés et personnes non apparentées. Mais la famille ou le ménage se prête mal, comme unité, à la construction d'indicateurs de l'égalité entre les sexes. La plupart des définitions du bien-être utilisées pour les indicateurs sociaux soulignent l'importance de l'autodétermination, de la sécurité et de la capacité de contrôler des ressources telles que l'argent,

son propre effort de travail et ses relations sociales. Ainsi, bien qu'il y ait partage du revenu à l'intérieur des ménages, on ne tient pas compte de ce facteur dans les indicateurs de revenu parce que le contrôle réel du revenu « partagé » varie au gré des situations. Il faudra mieux comprendre les ressources individuelles dont les femmes et les hommes disposent parce qu'elles affectent la capacité de chacun de prendre des décisions économiques et de négocier avec autrui à l'intérieur et à l'extérieur du ménage.

Les indicateurs illustrent des **moyennes** pour les femmes et les hommes et des **tendances dans le temps**. Quatre périodes ont été utilisées pour certains indicateurs, trois pour d'autres et deux pour certains (puisqu'on recueille l'information moins souvent). Le dernier point dans le temps de tous les indicateurs représente l'année la plus récente pour laquelle il était possible d'obtenir des données. Lorsqu'il n'y a que deux points dans le temps, ceux-ci ne sont pas utiles pour déterminer des tendances, mais ils sont de précieux points de référence pour l'avenir.

# Revenu

Les indices de l'égalité entre les sexes dont il est question dans la présente section fournissent les ratios femmes-hommes pour 1986, 1991 et 1995 en ce qui a trait :

- au revenu total avant impôt des particuliers âgés de 15 ans et plus
- au revenu total après impôt des particuliers âgés de 15 ans et plus
- aux gains totaux des particuliers âgés de 18 à 64 ans

## **Indice du revenu total**

Cet indicateur compare le revenu total moyen des femmes à celui des hommes. Le revenu total désigne tout l'argent qu'un particulier reçoit à titre de revenu durant l'année de toutes les sources régulières, comme les salaires, les traitements, le revenu provenant d'un travail autonome agricole ou non agricole, les placements, le revenu de location net, les paiements de pension alimentaire pour enfants ou conjoint, l'assurance-emploi, les régimes privés et publics de pension et les transferts gouvernementaux, y compris les prestations pour enfants, personnes âgées et personnes invalides, l'indemnisation des accidentés du travail et l'aide sociale. L'argent reçu de sources irrégulières, comme les gains de jeux de fortune, les héritages, les remboursements de prêt et les paiements d'assurance pour pertes ou dommages, ne sont pas inclus, pas plus que le revenu en nature.

D'après les données tirées du fichier de microdonnées à grande diffusion de l'Enquête (nationale) sur les finances des consommateurs, les Canadiennes de 15 ans ou plus touchaient un revenu total moyen d'environ 16 600 \$ en 1995. Le chiffre correspondant pour leurs collègues masculins était de 29 600 \$. L'indice de l'égalité entre les sexes pour le revenu total est le ratio obtenu en

divisant le revenu des femmes par celui des hommes. Si le revenu des femmes et celui des hommes étaient égaux, l'indice serait de 1,0. Mais comme le revenu des femmes est plus bas que celui des hommes, la valeur réelle de l'indice sera inférieure à 1,0.

En 1995, l'indice du revenu total se chiffrait à 0,56, ce qui signifie que les Canadiennes gagnaient dans l'ensemble 56 p. 100, ou tout juste un peu plus de la moitié, du revenu des hommes. L'écart entre les sexes, soit la différence entre 0,56 et 1,0, était de 0,44.

Si l'indice grimpe vers 1,0 quelques années durant, cela signifie que l'écart entre les sexes s'amenuise. C'est exactement ce qui se produit, comme l'illustre le graphique I-1. L'indice de l'égalité entre les sexes pour le revenu total était de 0,49 en 1986, de 0,54 en 1991 et de 0,56 en 1995, signe d'une croissante soutenue.

## **Indice du revenu total après impôt**

Étant donné que l'impôt détermine le montant du revenu disponible et compte tenu des aspects redistributifs du régime fiscal, il a été jugé important de déterminer quel serait l'écart entre les sexes après soustraction de l'impôt sur le revenu du revenu total. D'autres taxes, telles que la taxe de vente ou l'impôt foncier, limitent également le revenu disponible, mais cet indice n'en tient pas compte. L'effet de telles taxes dépend d'habitudes de dépense susceptibles de varier énormément d'un individu à l'autre. En raison de la complexité de ces habitudes, il a été impossible d'intégrer d'autres taxes dans le cadre de ce projet.

Comme le régime fiscal reconnaît que les contribuables à faibles revenus ont une capacité moins élevée de payer des impôts, cela leur permet de garder une proportion plus élevée de leur revenu. Les femmes touchent un revenu moindre; on s'attend

donc à ce que l'indice de l'égalité entre les sexes pour le revenu après impôt soit plus élevé que l'indice du revenu total.

En 1995, l'indice du revenu après impôt s'élevait à 0,60. Il était supérieur à l'indice du revenu total, de 0,56, ce qui donne un écart entre les sexes réduit de quatre points de pourcentage. Autrement dit, l'un des effets nets du régime fiscal aura été, cette année-là, d'améliorer l'équilibre entre le revenu des femmes et celui des hommes.

Le graphique I-2 montre que l'indice du revenu après impôt a suivi, du milieu des années 80 au milieu des années 90, une tendance à la hausse semblable à celle du revenu total. De 0,52 en 1986, l'indice est passé à 0,58 en 1991, puis à 0,60 en 1995 à l'issue d'une hausse de moindre envergure.

### **Indice des gains totaux**

Un indice comparant les gains des femmes à ceux des hommes peut jeter un éclairage particulier sur la situation des femmes et des hommes. Les gains totaux, qui comprennent les salaires, les traitements et le revenu net provenant d'un travail autonome agricole ou non agricole, sont la principale source de revenu de la plupart des gens. Cet indicateur se fonde sur la rémunération des individus - y compris les personnes ne gagnant aucun revenu - situés dans la tranche d'âge d'activité maximale de 18 à 64 ans et s'exprime, au même titre que le revenu, comme une moyenne totale pour les femmes et les hommes. Comme il comprend les conjoints sans revenu de travail, on s'attend à ce que l'indice des gains totaux soit inférieur par rapport aux autres mesures traditionnelles de l'écart entre les femmes et les hommes. Et, comme il comprend les gains provenant de tous les types de travail rémunéré, y compris le travail à temps partiel à prédominance féminine, on peut s'attendre à ce que cet indice soit inférieur au ratio des salaires à temps plein

toute l'année, souvent utilisé pour mesurer l'écart salarial.

En comparant toutes les femmes et tous les hommes en âge de travailler - à temps plein et à temps partiel, les personnes ayant un revenu et les personnes n'ayant aucun revenu - l'indice des gains totaux brosse un portrait plus fidèle à la réalité globale des femmes au sein de la société canadienne.

Selon les données du fichier de microdonnées à grande diffusion de l'Enquête sur les finances des consommateurs, les Canadiennes de 18 à 64 ans gagnaient en moyenne 14 600 \$ en 1995, comparativement à 28 000 \$ pour les hommes canadiens du même âge. Lorsqu'on divise les gains des femmes par ceux des hommes, cet indice se solde par une valeur de 0,52 pour 1995, révélant un important écart de 0,48 entre les sexes.

Comme pour le revenu, toutefois, l'écart entre les gains totaux des femmes et des hommes au Canada s'est aussi amenuisé avec le temps. Le graphique I-2 illustre la montée des ratios de 1986 à 1995. L'indice de l'égalité entre les sexes pour les gains totaux était de 0,44 en 1986, de 0,49 en 1991 et de 0,52 en 1995.

Tel qu'il a été mentionné dans l'introduction aux indicateurs, il est impossible d'analyser dans le présent document chacun des multiples facteurs susceptibles d'expliquer ce qui a contribué au rétrécissement de l'écart entre les sexes pour chacun des trois indicateurs ou ce qui peut être fait pour améliorer davantage la situation des femmes. Pour trouver réponse à ces questions fondamentales, il faudra réaliser une analyse détaillée, par exemple une analyse qui permettrait d'isoler l'incidence de chacun des facteurs - notamment l'âge, la formation et la présence d'enfants - sur le rétrécissement de l'écart.

En procédant à des ajustements statistiques, cependant, nous avons pu commencer à étudier la façon dont les écarts entre les sexes observés dans les indicateurs agrégés seraient affectés si l'on tenait compte des principales différences entre les femmes et les hommes qui ont un impact sur le revenu et les gains. La base de données de l'Enquête sur les finances des consommateurs a été expressément choisie pour les indicateurs de l'égalité entre les sexes de manière à ce qu'on puisse établir de tels liens entre les données sur le revenu et les gains, d'une part, et les caractéristiques individuelles, d'autre part.

### **Analyser les écarts entre les sexes**

Il est monnaie courante de faire des ajustements statistiques pour tenir compte de différences, par exemple en comparant le produit intérieur brut (PIB) d'un grand pays à celui d'un petit pays. Plutôt que de comparer les économies des deux pays en se servant du PIB total, on utilise alors le PIB par habitant pour tenir compte de la taille de la population de chacun. Si les PIB par habitant des deux pays se ressemblent davantage que leurs PIB totaux, cela signifie que la taille de la population « explique » une différence importante entre leurs PIB totaux.

Dans le cas des différences de revenu et de gains entre les femmes et les hommes, les « ajustements paritaires » statistiques opérés ici exigent des calculs plus complexes. Ces ajustements tiennent compte d'un certain nombre de facteurs qui aident à expliquer les écarts entre les sexes liés au revenu, comme la concentration des femmes dans les emplois à temps partiel et les professions faiblement rémunérées, leurs obligations familiales, leur surreprésentation chez les parents seuls et les aînés à faible revenu ou sans revenu et leur sous-représentation parmi les gens instruits.

Les calculs sont faits pour les femmes et les hommes sur la base de :

- quatre groupes d'âge (15-29, 30-49, 50-64, 65 et plus);
- seize catégories professionnelles (c'est-à-dire tous les principaux groupes professionnels allant des domaines de la santé, des services et de l'éducation à ceux de la construction et des métiers);
- quatre niveaux d'éducation (moins d'une 10<sup>e</sup> année, de la 11<sup>e</sup> à la 13<sup>e</sup> année, certains niveaux post-secondaires, c'est-à-dire ceux donnant droit à un diplôme ou à un grade universitaire);
- trois types d'emploi (temps plein, temps partiel ou sans emploi);
- deux types de statuts en regard de la famille (avec un enfant de moins de 6 ans ou sans enfant de moins de 6 ans).

Le graphique I-3 montre que les ajustements paritaires produisent des ratios plus proches de 1,0 que les indices du revenu et des gains. Mais le graphique montre également que d'importants écarts perdurent, signe que ces facteurs combinés n'expliquent pas certaines causes d'inégalité entre les sexes.

Dans le cas du revenu total après impôt gagné en 1995, les ajustements réduisent l'écart entre les sexes d'environ neuf points de pourcentage. Ils le réduisent encore davantage, soit de 14 points de pourcentage, dans le cas des gains. D'importants écarts de 0,31 et de 0,34 respectivement persistent toutefois dans les deux cas. Les écarts seraient sans doute moindres si des catégories plus détaillées, par exemple d'âges et de professions, étaient utilisées. Le fait de varier la méthode statistique entraînerait aussi une variation des résultats.

Il faut cependant souligner que les ratios ajustés tels que ceux utilisés dans le

présent rapport ou que ceux qui font appel à des méthodes plus détaillées ou différentes sont des aides à l'analyse. Ils ne changent pas la réalité des femmes et des hommes, mais ils nous permettent de commencer à l'analyser afin de déterminer le meilleur moyen de supprimer les inégalités.

Tel qu'il a été mentionné précédemment, il n'est pas dans le mandat de ce projet que d'analyser l'interaction entre tous ces facteurs, mais cela nous éclairerait certainement sur les causes des écarts entre les sexes. Ce type d'analyse est nécessaire afin de déterminer les orientations susceptibles de contribuer le plus efficacement à combler les écarts.

Par exemple, on sait que l'écart entre les gains des femmes et ceux des hommes diminue lorsqu'on tient compte de facteurs liés au marché du travail tels que l'éducation et la profession. Quand de tels facteurs interviennent, les politiques relatives au marché du travail rémunéré, comme celles visant à promouvoir l'égalité en matière d'éducation, d'emploi, de rémunération et d'avantages, sont des avenues efficaces à emprunter pour parvenir à l'égalité des sexes au chapitre des gains.

*Pour combler les écarts entre le revenu et les gains des femmes et des hommes, il faudra donc trouver des solutions tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du marché du travail.*

Par contre, des facteurs extérieurs au marché du travail rémunéré, comme l'obligation de prendre soin de jeunes enfants, peuvent creuser l'écart entre les sexes. Les circonstances économiques, les attitudes de la société à l'égard

du rôle des hommes et de celui des femmes ainsi que les politiques et programmes publics ont tous un effet tant sur le partage du travail lié à la famille que sur les possibilités de toucher un revenu qui s'offrent aux différents membres de la famille. La présence d'enfants

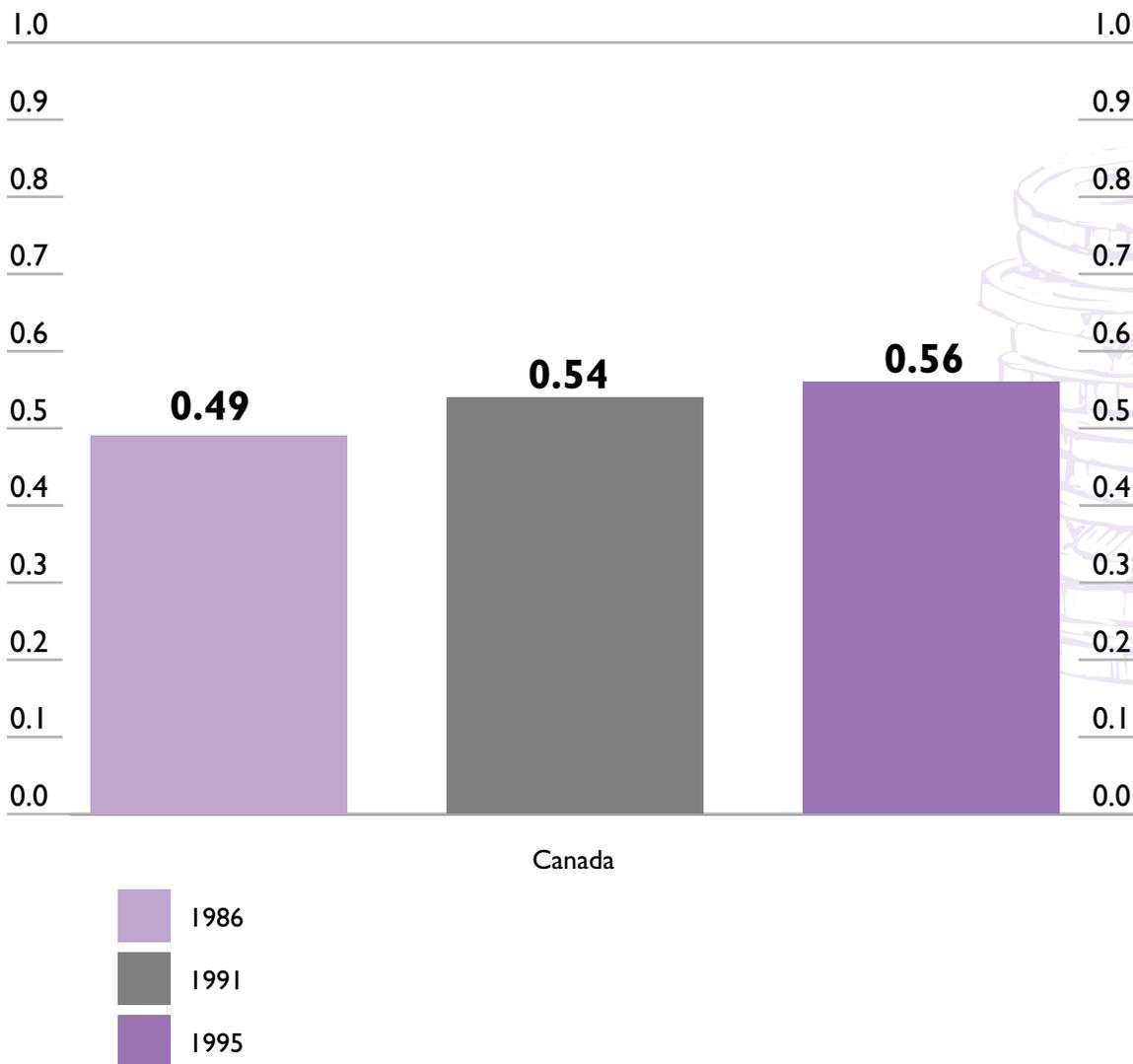
ou d'autres personnes à charge dans le ménage pourrait également avoir un effet différent sur le revenu et sur les gains parce que ces derniers sont basés sur les individus et ne tiennent pas compte de la taille de la famille, contrairement à d'autres sources de revenu telles que les avantages fiscaux et les pensions alimentaires.

Pour combler les écarts entre le revenu et les gains des femmes et des hommes, il faudra donc trouver des solutions tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du marché du travail. Cette démarche vers l'égalité fait appel à une combinaison d'éléments connexes et nécessite le déploiement d'efforts visant à réaliser l'égalité sur le marché du travail rémunéré, à savoir : un plus grand partage du travail rémunéré et non rémunéré entre les femmes et les hommes; des dispositions qui reconnaissent les besoins particuliers propres à chacun des sexes, comme la maternité et l'allaitement; et des mesures faisant en sorte que les femmes ou les hommes qui prennent gratuitement soin d'autrui n'en assument pas seuls les coûts. Cette approche tient compte des ressemblances et des différences entre les hommes et les femmes et accorde une valeur plus équitable à leur apport respectif.

Comme l'ont souligné les études sur l'équité salariale réalisées au Canada et dans d'autres pays, les femmes et les hommes peuvent occuper des emplois différents mais de valeur équivalente. Il y a un lien étroit entre le travail non rémunéré que font les femmes et la sous-évaluation historique du travail rémunéré dans les professions à prédominance féminine. L'information sur tous les types de travail peut donc aider à mieux comprendre le lien entre le travail rémunéré et le travail non rémunéré au sein de l'économie. Cela peut contribuer à accélérer le rétrécissement de l'écart entre le revenu et les gains des femmes et des hommes.

# I-1 Indice de l'égalité entre les sexes pour le revenu total 1986, 1991 et 1995

- L'indice de l'égalité entre les sexes s'est amélioré graduellement dans le cas du revenu total de 1986 à 1995, mais un important écart demeure.

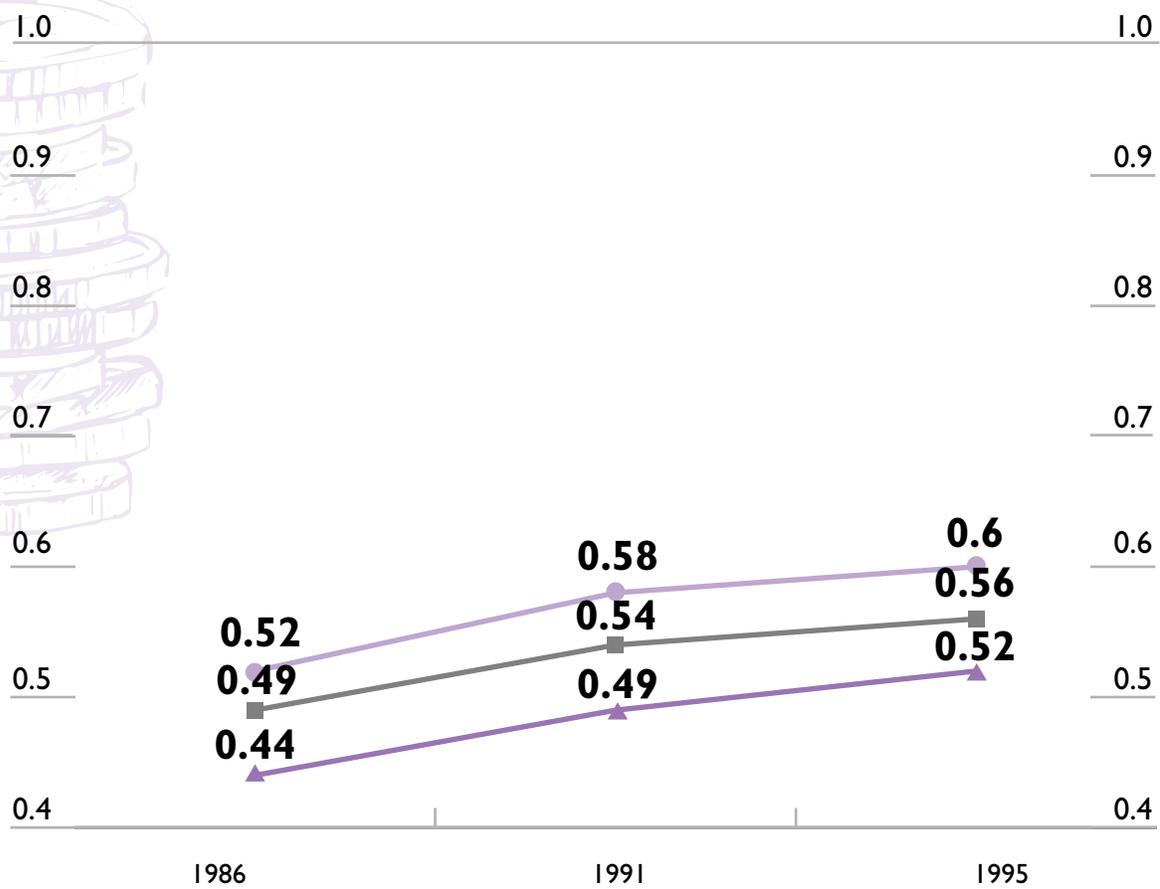


Les indices de l'égalité entre les sexes sont basés sur des ratios femmes-hommes. Un ratio de 1,0 est le point où les femmes et les hommes sont égaux par rapport à l'indice. Des chiffres inférieurs à 1,0 indiquent que le revenu des femmes est moindre que celui des hommes; s'ils dépassent 1,0, le revenu des femmes est plus élevé.

Source : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs.

## I-2 Indices de l'égalité entre les sexes pour le revenu total, le revenu total après impôt et les gains totaux 1986, 1991 et 1995

- Les sources de revenu en sus à la rémunération sont particulièrement importantes pour les femmes; l'écart entre le revenu total des femmes et celui des hommes est plus petit que l'écart entre leurs gains.
- Le régime fiscal contribue davantage à l'égalité de revenu entre les sexes.
- Les trois indices ont suivi une tendance similaire et positive de 1986 à 1995.



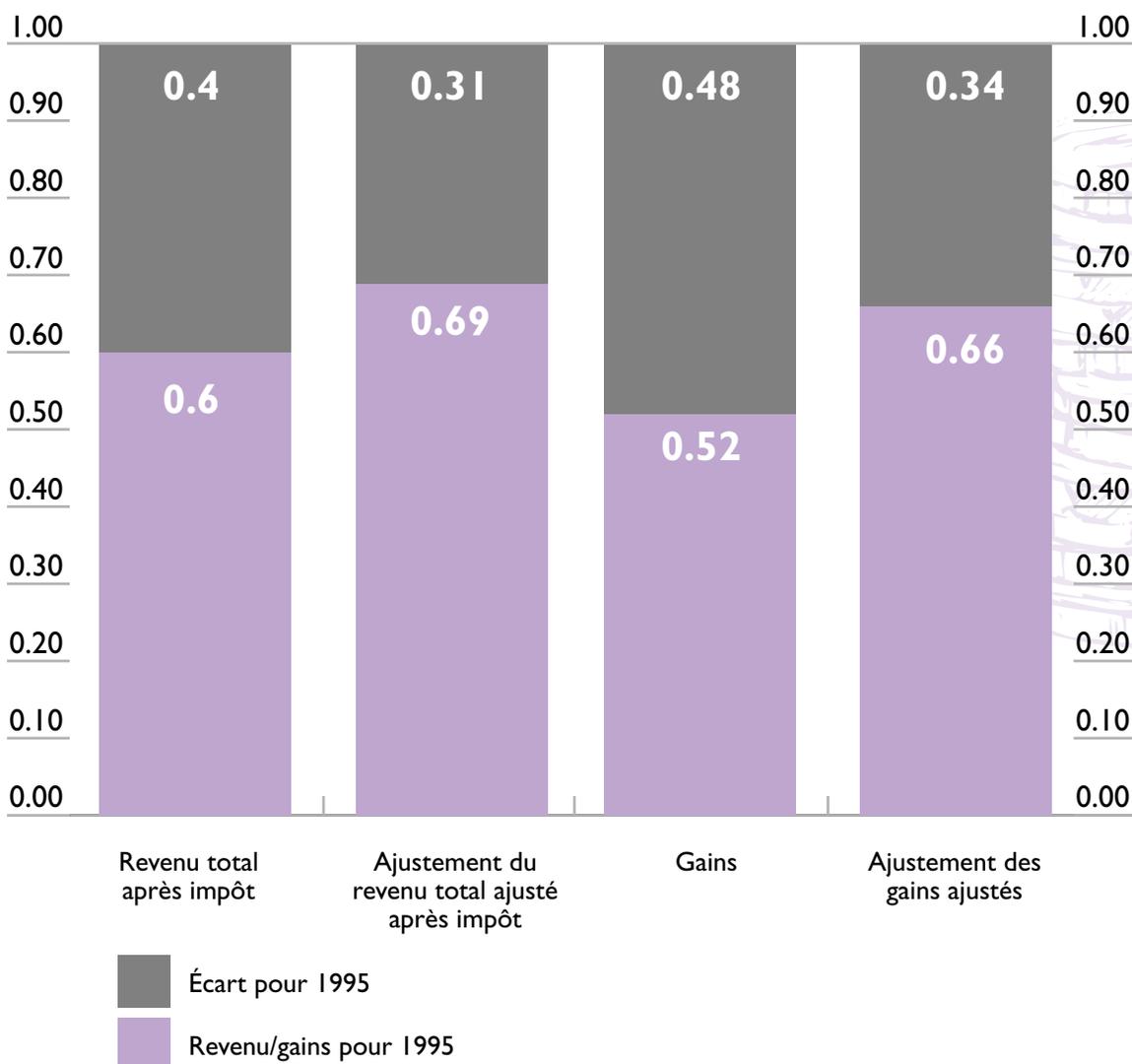
- Revenu total après impôt
- Revenu total avant impôt
- ▲ Gains

Les indices de l'égalité entre les sexes sont basés sur des ratios femmes-hommes. Un ratio de 1,0 est le point où les femmes et les hommes sont égaux par rapport à l'indice. Des chiffres inférieurs à 1,0 indiquent que le revenu ou les gains des femmes sont moindres que ceux des hommes; s'ils dépassent 1,0, le revenu ou les gains des femmes sont plus élevés.

Source : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs.

## I-3 Indices de l'égalité entre les sexes pour le revenu total après impôt et les gains totaux (chiffres ayant fait l'objet d'ajustements statistiques) 1995

- **Même quand les indices du revenu font l'objet d'ajustements statistiques pour aider à comprendre les écarts entre les sexes (en tenant compte des différences d'âge, d'éducation, de profession, d'emploi et d'état matrimonial), d'importants écarts demeurent inexplicés.**



Les indices de l'égalité entre les sexes sont basés sur des ratios femmes-hommes. Un ratio de 1,0 est le point où les femmes et les hommes sont égaux par rapport à l'indice. Des chiffres inférieurs à 1,0 indiquent que le revenu ou les gains des femmes sont moindres que ceux des hommes; s'ils dépassent 1,0, le revenu ou les gains des femmes sont plus élevés.

Source : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs.

# Travail

Les indices de l'égalité entre les sexes présentés dans cette section donnent les ratios femmes-hommes pour 1986 et 1992 concernant :

- la charge de travail totale pour les personnes de 15 ans et plus
- le travail rémunéré pour les personnes de 15 ans et plus
- le travail non rémunéré pour les personnes de 15 ans et plus

Cette section présente aussi des schémas plus détaillés de répartition du travail pour certaines populations.

## **Indice de la charge de travail totale**

Cet indicateur présente les niveaux d'égalité entre les sexes relativement à la charge de travail totale lorsqu'on conjugue divers types d'activité économique. Il s'appuie sur le nombre d'heures consacrées au travail rémunéré et au travail non rémunéré à valeur économique. Le travail non rémunéré comprend le travail consacré aux enfants, l'aide apportée aux parents et amis, les travaux ménagers tels que la préparation des repas, la lessive et l'entretien ainsi que le travail bénévole pour des organismes. Dans l'ensemble, les Canadiennes et les Canadiens consacrent plus de temps au travail non rémunéré qu'au travail rémunéré. La plus grande partie du travail non rémunéré est de loin consacrée aux enfants, aux parents et amis et au travail ménager.

Les activités non rémunérées sont classées dans la catégorie du travail à valeur économique lorsqu'elles produisent un ensemble de biens et services commercialisables, c'est-à-dire des produits et services qui pourraient être produits pour le marché et achetés sur celui-ci. Par exemple, le soin des enfants et des personnes âgées est un service non rémunéré qui pourrait être fourni par un employé ou une employée rémunéré. Un repas est un bien qui pourrait être préparé à la

maison ou acheté au restaurant. Une personne peut choisir de se couper elle-même les cheveux ou de se les faire couper dans un salon de coiffure. Par contre, le sommeil, l'apprentissage et les déplacements entre le domicile et le travail sont des exemples d'activités nécessaires et de grande valeur, rémunérées ou non, qu'on ne peut faire pour autrui, de sorte qu'elles ne sont pas considérées comme du travail aux fins de ces indicateurs.

Cette définition du travail à valeur économique fut élaborée à l'époque, au cours des années 1970, où Statistique Canada a commencé à mesurer et à évaluer le travail non rémunéré. La classification du travail en fonction des bénéficiaires du travail, que l'on décrira plus en détail ci-dessous, est le fruit du Système de comptes du travail total de Statistique Canada. Les indicateurs du travail utilisés ici se fondent sur des données tirées des relevés d'emploi du temps recueillis dans le cadre de l'Enquête sociale générale de Statistique Canada en 1986 et en 1992.

La charge de travail totale d'une personne, selon les définitions ci-dessus, est le nombre moyen d'heures consacrées chaque jour d'une semaine de sept jours à un travail rémunéré ou non rémunéré. Les ratios femmes-hommes pour l'indice de la charge de travail totale sont calculés en utilisant la moyenne des femmes en tant que groupe et des hommes en tant que groupe.

En 1992, la charge de travail totale moyenne des Canadiennes de 15 ans ou plus était de 8,9 heures par personne par jour. Le chiffre correspondant pour les hommes était de 8,3 heures. L'indice de l'égalité entre les sexes quant à la charge de travail totale moyenne se calcule en divisant le chiffre obtenu pour les femmes par celui obtenu pour les hommes. Si la charge de travail totale des hommes et des femmes avait été la même, le ratio aurait été de 1,0.

L'indice de la charge de travail totale pour 1992 est de 1,08. Cela signifie que l'écart entre les sexes était de 0,08. Mais à la différence des écarts relatifs au revenu et aux gains, où la part des femmes est inférieure à celle des hommes, l'écart est ici supérieur à 1,0. Autrement dit, les femmes ont effectué une plus grande part de l'ensemble du travail.

Bien qu'un écart de 0,08 puisse sembler infime, cela représente plus d'une demi-heure de travail supplémentaire chaque jour de la semaine pour chaque femme. Cela revient à dire que la demi-heure de plus que les femmes occupent à travailler chaque jour est l'équivalent de cinq semaines par année d'un emploi rémunéré à temps plein.

Si l'indice de la charge de travail totale devait se rapprocher de 1,0 au fil du temps, c'est-à-dire s'il régressait, l'on pourrait conclure à un rétrécissement de l'écart entre les hommes et les femmes relativement à la charge de travail totale. L'écart pourrait se rétrécir si les hommes travaillaient davantage ou si les femmes réduisaient leur charge de travail et disposaient de plus de temps à consacrer à d'autres activités telles que le sommeil, l'éducation et la formation, et les loisirs.

Le graphique W-1 révèle toutefois une légère augmentation de l'écart de la charge de travail totale entre 1986 et 1992, celui-ci étant passé de 1,07 à 1,08, respectivement. Cette légère variation s'inscrit cependant dans la marge d'erreur d'échantillonnage et ne représente pas nécessairement une différence significative. Une mesure telle que l'indice de la charge de travail totale englobe un vaste éventail d'activités professionnelles et une journée de 24 heures constante au cours de laquelle les gens doivent aussi manger, dormir et s'adonner à d'autres activités. C'est pourquoi l'on peut s'attendre à ce que le changement soit modeste et lent lorsque le calcul porte sur l'ensemble du pays.

## **Indice du travail rémunéré et indice du travail non rémunéré**

L'indice de la charge de travail totale présenté dans le graphique W-1 cache un déséquilibre entre les sexes beaucoup plus prononcé qu'il n'y paraît. Lorsqu'on répartit la charge de travail totale entre le travail rémunéré et le travail non rémunéré, on observe que les hommes ont beaucoup plus tendance à exercer un travail rémunéré que les femmes, qui, pour leur part, contribuent davantage à la société et à l'économie pour ce qui est des activités productives non rémunérées (voir le graphique W-2). En 1992, le ratio femmes-hommes était de 0,6 pour le travail rémunéré et de 1,73 dans le cas du travail non rémunéré.

Afin de comprendre ce déséquilibre, il serait utile d'en savoir davantage sur l'évolution des habitudes de travail rémunéré et non rémunéré survenue dans notre économie au fil du temps. Malheureusement, bien qu'on recueille régulièrement, depuis 1940 et à l'échelle internationale, de l'information sur le travail rémunéré, ce n'est que récemment qu'on a commencé à recueillir des statistiques à ce sujet. Le Canada est un chef de file mondial dans la mesure et l'évaluation du travail non rémunéré; des progrès importants ont également été accomplis à l'échelle internationale dans ce domaine au cours des dernières années.

Nous savons que jadis, dans les pays industrialisés, les femmes et les hommes d'une même famille étaient plus susceptibles de travailler côte à côte pour produire des biens et des services, même lorsque les femmes et les hommes accomplissaient des tâches différentes en vertu d'une division distincte du travail entre les sexes. Le fruit de ce travail était essentiellement destiné au ménage et au marché, et les enfants étaient plus susceptibles d'interagir avec les deux parents dans le cadre de ce travail. Prenons par exemple la culture des fruits et légumes : certains des produits étaient consommés par la famille et le reste était vendu ou troqué contre d'autres biens et services.

Dans la société contemporaine, il existe une distinction plus nette entre le travail rémunéré et le travail non rémunéré, même dans les pays avant tout agricoles. Les gens produisent une moindre part de leurs propres biens, par exemple leurs meubles ou leurs vêtements. Le marché occupe donc une très grande part de l'économie, ce qui accroît le besoin de revenus pécuniaires. Il est donc plus difficile pour les personnes qui ne sont pas partie intégrante de la population active rémunérée de subvenir à leurs propres besoins

*Les ratios relatifs au travail rémunéré et non rémunéré, comme le montrent les graphiques W-3 à W-6, sont calculés pour les femmes comparativement aux hommes. Toutes ces personnes exerçaient un travail rémunéré à temps plein et avaient de 20 à 44 ans. Elles appartenaient cependant à trois catégories de ménages.*

- Ménages comptant deux soutiens avec un jeune enfant : une femme et un homme qui ont un enfant de moins de 6 ans et qui travaillent tous les deux à temps plein.
- Ménages comptant un soutien principal avec un jeune enfant : une femme ou un homme, gagnant un revenu à temps plein, dans un ménage ayant un enfant de moins de 6 ans, dont la conjointe ou le conjoint ne travaille pas à temps plein (bien que cette personne puisse exercer un travail rémunéré).
- Ménages sans jeunes enfants : une femme ou un homme qui gagne un revenu à temps plein et n'ayant pas de jeunes enfants à la maison (il peut s'agir de personnes sans conjoint ou mariées, sans enfants ou avec des enfants de 6 ans ou plus - cette catégorie comprend donc des parents seuls ayant des enfants plus âgés).

économiques et à ceux de leur famille. En raison de la perpétuation de la division du travail selon le sexe, ce sont encore surtout les femmes qui limitent leur travail rémunéré afin de prendre soin de personnes à charge et d'autres membres de la famille.

Nous avons choisi quelques exemples des habitudes de travail de divers groupes démographiques précis chez les Canadiennes et les Canadiens pour illustrer comment la répartition du travail rémunéré et non rémunéré peut varier.

### **Schémas de répartition du travail pour divers groupes démographiques**

Pour tracer les schémas de répartition du travail, des ratios ont été calculés pour des groupes pertinents d'hommes et de femmes, choisis avec soin en fonction des caractéristiques du ménage.

L'information ainsi obtenue fait ressortir deux points importants. Tout d'abord, les groupes choisis illustrent la variation considérable des schémas de travail des particuliers selon la situation du ménage et d'une période à l'autre. Ensuite, les catégories de travail choisies révèlent que les schémas de répartition du travail peuvent varier aussi selon les bénéficiaires du temps de travail, si bien que le temps consacré aux enfants peut être partagé fort différemment entre les femmes et les hommes que le temps consacré aux autres parents ou aux amis. Lors de l'élaboration des politiques et des programmes, il faut s'assurer de vérifier dans les faits les hypothèses au sujet des personnes qui travaillent et des bénéficiaires de ce travail dans diverses circonstances.

On a songé à créer une catégorie distincte pour les familles monoparentales avec de jeunes enfants puisqu'elles doivent prendre des décisions particulièrement difficiles quant à la répartition de leur temps entre le travail rémunéré et le travail non rémunéré. Bien qu'on dispose de certaines données sur l'emploi du temps des mères de famille monoparentale, il a été impossible de calculer un ratio d'égalité entre les sexes en raison du trop faible nombre d'hommes dans cette catégorie de l'échantillon de l'Enquête sociale générale pour établir une bonne comparaison.

Compte tenu du vieillissement de notre population, les schémas de répartition du travail des groupes plus âgés sont également très importants lorsque vient le temps d'élaborer des politiques. Nous n'avons cependant pas tenu compte de ce groupe puisque nous ne pouvions retenir qu'un nombre restreint de groupes aux fins de cette publication.

### ***L'équilibre entre le travail rémunéré et non rémunéré***

Dans le cas d'un ménage à deux soutiens, il est intéressant de savoir dans quelle mesure les femmes et les hommes partagent le travail rémunéré et non rémunéré. Il s'agit là d'un renseignement important dans le contexte des politiques et des programmes qui visent à favoriser un équilibre entre les « obligations familiales et professionnelles » (travail rémunéré et non rémunéré), particulièrement dans le cas d'employées ou d'employés rémunérés avec de jeunes enfants. L'équilibre entre le travail rémunéré et non rémunéré est un élément clé de l'autonomie et de la sécurité économiques des femmes et du bien-être de la famille.

Le degré de partage a été étudié à l'aide d'un **ratio d'« équilibre »**. Ce ratio utilise une échelle de 0,0 à 1,0. Un ratio de 0,0 signifie qu'il n'y a aucun partage, le travail rémunéré, par exemple, étant effectué exclusivement par les hommes et tout le travail non rémunéré étant fait par les femmes. À 1,0, le travail rémunéré et le travail non rémunéré sont partagés également, c'est-à-dire qu'il y a équilibre entre les hommes et les femmes. Même le point milieu, soit 0,5, témoigne d'un fort déséquilibre, à savoir, par exemple, qu'en dépit du fait que le travail rémunéré serait peut-être partagé presque entièrement, les femmes accompliraient quand même la plus grande part du travail non rémunéré.

Comme la mère et le père du ménage comptant deux soutiens et un enfant de moins de 6 ans travaillent tous les deux à temps plein,

on pourrait s'attendre à constater un déséquilibre relativement faible entre les sexes pour ce qui est de la répartition du travail rémunéré et non rémunéré. Or, on a plutôt décelé un lourd déséquilibre. En 1992, le ratio pour ce type de ménage était de 0,72, ce qui demeure loin d'un équilibre complet.

Les renseignements relatifs à 1992 indiquent toutefois qu'on a peut-être atteint un plus grand équilibre au cours de cette année qu'en 1986 dans ce type de ménages. Lorsqu'on combine les deux types de ménages comptant des enfants de moins de 6 ans (ménages comptant deux soutiens ou un soutien principal), le ratio d'équilibre était de 0,45 en 1986 et de 0,63 en 1992 (les données de 1986 ne permettent pas de répartir les femmes et les hommes exerçant un emploi à temps plein entre les ménages comptant un soutien principal ou deux soutiens). La prochaine enquête sur l'emploi du temps, prévue pour 1997, procurera des renseignements supplémentaires sur le cheminement vers l'équilibre entre le travail rémunéré et non rémunéré.

### ***La répartition du travail rémunéré et non rémunéré***

Le graphique W-3 illustre le déséquilibre dans les ménages comptant deux soutiens ainsi que la répartition du travail rémunéré et non rémunéré dans les autres types de ménages.

En 1992, on a observé différents schémas de répartition du travail rémunéré et non rémunéré entre les hommes et les femmes dans les trois types de ménages. Dans le cas des ménages comptant deux soutiens, où les deux parents travaillaient à temps plein, le ratio du travail rémunéré était de 0,77, ce qui signifie que les femmes consacraient en moyenne 46 minutes à un travail rémunéré pour chaque heure consacrée par les hommes à ce même type de travail.

Dans les ménages comptant de jeunes enfants et un seul soutien financier principal, où l'un des deux conjoints n'occupait pas un emploi à temps plein, le ratio était de 0,56, ce qui représente environ 34 minutes de travail rémunéré pour les femmes pour chaque heure de travail rémunéré pour les hommes. Cela signifie que dans ce type de ménage, les pères consacrent plus de temps au travail rémunéré que les mères à titre de principal soutien financier de la famille. Il se peut que les pères soient plus souvent le seul soutien d'une famille où la femme consacre tout son temps aux soins des jeunes enfants, ce qui leur permet de consacrer plus d'heures au travail rémunéré. Dans ce type de famille, par contre, les mères, qu'on classe comme principal soutien financier de la famille, sont moins susceptibles d'en être l'unique soutien; il se peut donc qu'elles consacrent comparativement moins de temps au travail rémunéré et davantage au travail non rémunéré lié aux enfants.

Dans le cas des ménages sans jeunes enfants, le ratio du travail rémunéré était de 0,87. Cela signifie que les femmes et les hommes de cette catégorie consacrent au travail rémunéré un nombre d'heures plus égal que les femmes et les hommes des deux autres catégories, où de jeunes enfants sont présents.

On obtient un schéma différent dans le cas du travail non rémunéré. Dans tous les types de ménages, les ratios femmes-hommes sont tous supérieurs à 1,0. Le ratio est de 1,33 dans le cas d'un ménage à deux soutiens. Cela signifie qu'en moyenne, pour chaque heure consacrée par les hommes au travail rémunéré, les femmes y consacrent 80 minutes. Le ratio du travail non rémunéré dans les deux autres types de ménage est le même, soit 1,83, même si le ratio du travail rémunéré était fort différent dans ces deux groupes.

Fait à souligner, les femmes appartenant à un ménage sans jeunes enfants effectuent presque deux fois plus de travail non rémunéré que les hommes de ce groupe, compte tenu

que ces femmes affichaient également un ratio élevé de travail rémunéré (0,87). Il ne faut pas oublier que même s'il n'y a pas d'enfants de moins de 6 ans dans ces ménages où les conjoints sont âgés de 20 à 44 ans, il est probable qu'on y trouve des enfants plus âgés. Cette catégorie de ménages comprend également les chefs de famille monoparentale, surtout des femmes, ayant des enfants de 6 ans ou plus.

### **Répartition du travail selon les bénéficiaires**

Une répartition plus détaillée du travail sous-tend celle du travail rémunéré et non rémunéré. Le travail non rémunéré est alors classifié en fonction des principales activités dont profitent les bénéficiaires du travail :

- le travail consacré aux enfants (le soin des enfants ainsi que d'autres activités qui profitent avant tout aux enfants);
- le travail axé sur les parents et amis;
- le travail pour soi et pour le ménage (ce dernier peut profiter à n'importe lequel des membres du ménage, y compris d'autres adultes);
- le travail bénévole pour des organismes.

Le graphique W-4 fait état d'un important déséquilibre entre les sexes pour ce qui est du travail consacré aux enfants dans les deux catégories de ménages qui ont un enfant de moins de 6 ans. Le déséquilibre dans les ménages où les deux conjoints travaillent à temps plein est considérable. Pour chaque heure consacrée par les hommes au soin des enfants, les femmes en consacrent plus de une et trois quarts. Le déséquilibre est encore plus frappant entre les hommes et les femmes qui sont le principal soutien de la famille. Pour chaque heure consacrée par les hommes au soin des enfants, les femmes en consacrent plus de deux et deux tiers.

Le graphique W-4 révèle que les femmes et les hommes des ménages qui ont de jeunes enfants consacrent à peu près le

même temps à faire du travail profitant à d'autres parents et à des amis. Par contre, on observe un écart important entre les sexes en ce qui a trait au travail pour soi et pour le ménage, les femmes accomplissant davantage ce genre de travail, bien que l'écart ne soit pas aussi prononcé que dans le cas du travail consacré aux enfants.

Comparer les chiffres de 1986 et de 1992 permet de voir s'il y a eu des changements dans la répartition du travail entre les femmes et les hommes dans l'intervalle. Le graphique W-5 regroupe les deux types de ménages avec de jeunes enfants - les ménages comptant un soutien principal ou deux soutiens - et établit une comparaison temporelle qui met l'accent sur les activités liées aux enfants et à la famille. Le graphique W-5 révèle que dans trois catégories de travail - le travail rémunéré, le travail pour les autres parents et amis et le travail pour soi et le ménage - les ratios se sont rapprochés de 1,0 de 1986 à 1992, c'est-à-dire qu'on a progressé vers un meilleur équilibre entre les sexes. Cependant, la proportion déjà élevée de travail consacré aux enfants par les femmes a augmenté, le ratio passant de 2,17 à 2,29.

Comme l'atteste le graphique W-6, on a également observé un changement dans le cas des femmes vivant dans un ménage sans jeunes enfants : leur part du travail tant rémunéré que non rémunéré a diminué.

Comme nous l'avons déjà fait remarquer, il est impossible de cerner une tendance en n'utilisant que deux points dans le temps. Mais le changement considérable survenu dans un laps de temps relativement court, soit entre 1986 et 1992 (voir le graphique W-5), donne à croire que malgré la lente évolution de la charge de travail totale, l'affectation du temps aux différents types de travail peut évoluer assez rapidement en fonction des circonstances. En outre, l'évolution du contexte socio-économique pourrait influencer de façon fort différente sur l'affectation du temps par

les femmes et par les hommes. De nombreux facteurs influent sur l'affectation du temps, notamment la situation du marché du travail, les politiques budgétaires et fiscales, la disponibilité et l'accessibilité des services tels que la garde des enfants, le soutien familial et communautaire, le nombre d'enfants et la présence de parents âgés.

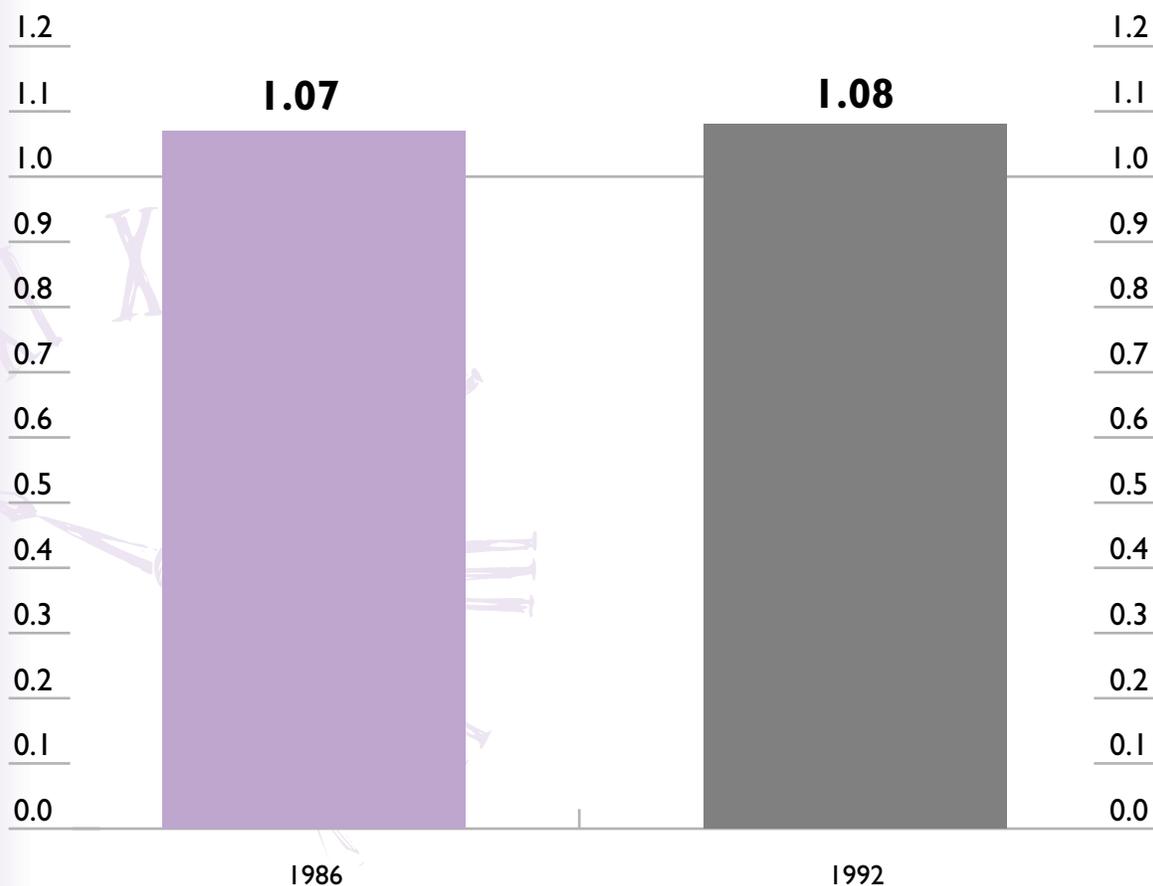
Dans le cas du travail non rémunéré, un autre facteur intervient : les activités reliées à ce type de travail peuvent s'exercer sur le marché ou à l'extérieur de celui-ci. Les biens et services offerts sur le marché, qu'il s'agisse du secteur public ou du secteur privé, peuvent remplacer le travail non rémunéré si le revenu permet d'acquitter le coût de revient. Par ailleurs, lorsque le revenu baisse ou que les services ne sont pas disponibles, le travail non rémunéré peut s'accroître pour compenser. Il deviendra probablement plus essentiel à l'avenir que les décisionnaires réalisent des analyses détaillées pour mieux comprendre la relation entre le revenu et les schémas de travail globaux.

*Le bien-être social et économique requiert l'adoption d'une approche à l'égalité entre les sexes qui privilégie le soin d'autrui et aide tant les hommes que les femmes à accomplir ce travail au même titre que le travail rémunéré.*

Dans toute analyse des activités de travail rémunérées et non rémunérées des hommes et des femmes, il est particulièrement important de ne pas oublier que le temps est strictement limité : il n'y a que 24 heures dans une journée. Si, par exemple, les femmes doivent accroître le nombre d'heures de travail rémunéré pour joindre les deux bouts, elles pourraient devoir réduire leurs activités non rémunérées. Les ratios ainsi obtenus pourraient faire croire à un meilleur équilibre entre les sexes. Or, il ne s'ensuivrait pas nécessairement une amélioration du bien-être de l'individu ou de la société si ni les femmes ni les hommes n'avaient le temps de s'occuper des enfants ou des parents et amis.

# W-1 Indice de l'égalité entre les sexes pour la charge de travail totale 1986 et 1992

- Au Canada, les femmes consacrent plus de temps au travail rémunéré et non-rémunéré que les hommes.

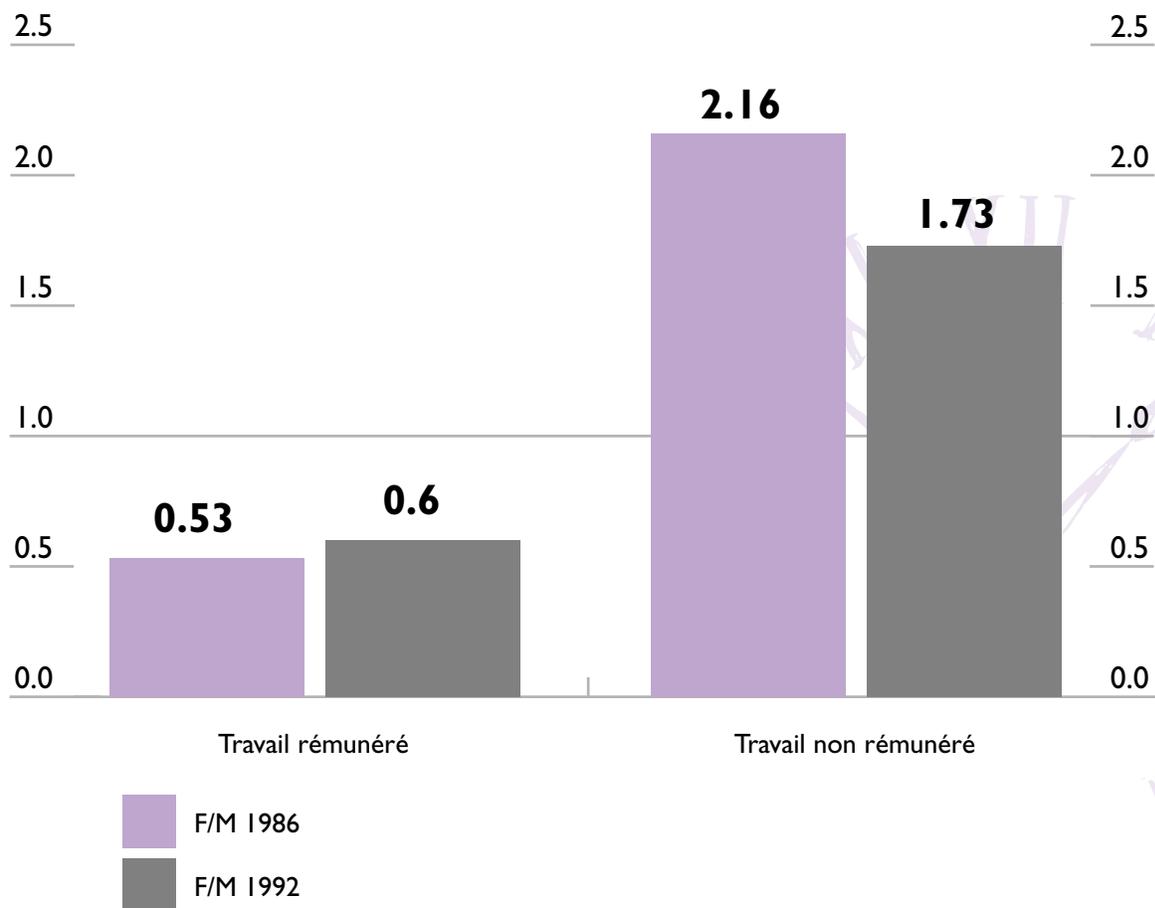


Les indices de l'égalité entre les sexes sont basés sur des ratios femmes-hommes. Un ratio de 1,0 est le point où les femmes et les hommes sont égaux par rapport à l'indice. Des chiffres inférieurs à 1,0 indiquent que la charge de travail des femmes est moindre que celle des hommes; s'ils dépassent 1,0, la charge de travail des femmes est plus élevée.

Sources : Statistique Canada, Enquête sociale générale et Système de comptes du travail total.

## W-2 Indice de l'égalité entre les sexes pour le travail rémunéré et le travail non rémunéré 1986 et 1992

- Bien que les femmes effectuent moins de travail rémunéré que les hommes et plus de travail non rémunéré qu'eux, on a observé un meilleur partage des deux types de travail en 1992 qu'en 1986.

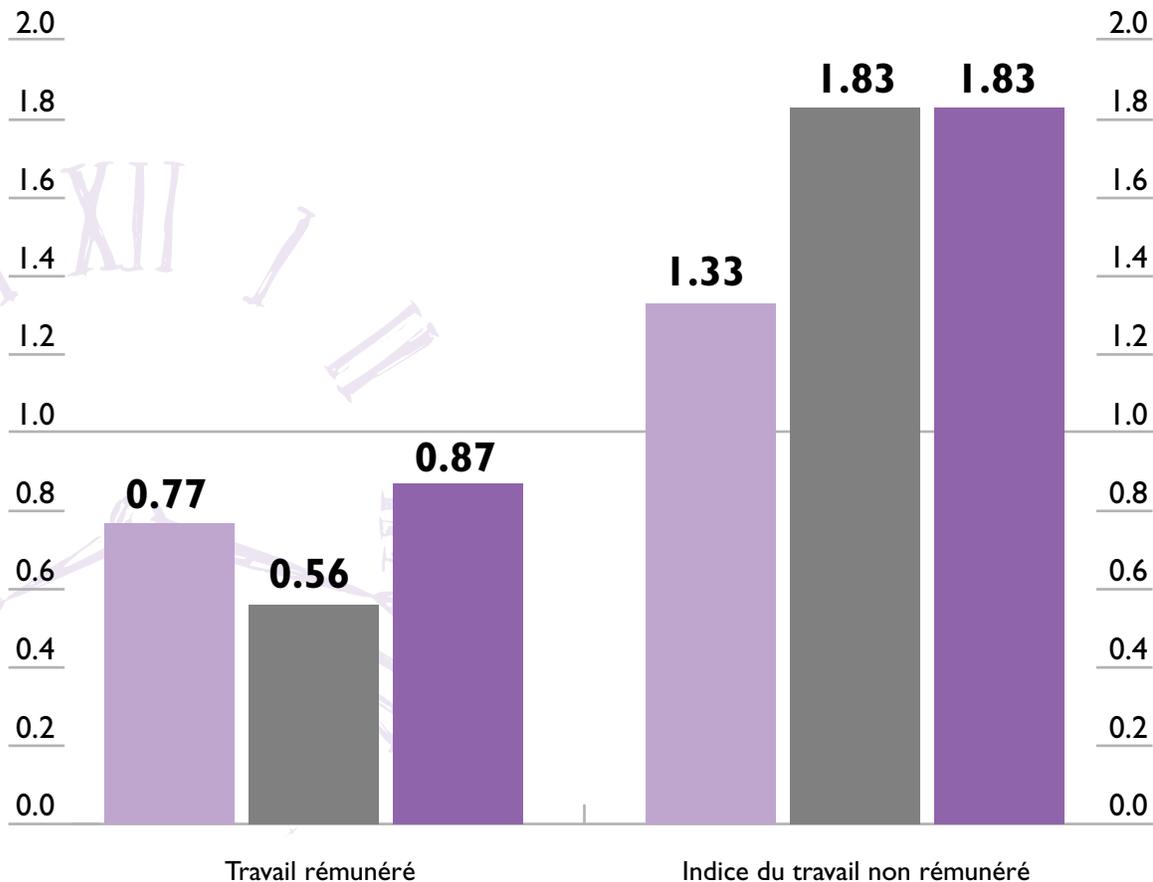


Les indices de l'égalité entre les sexes sont basés sur des ratios femmes-hommes. Un ratio de 1,0 est le point où les femmes et les hommes sont égaux par rapport à l'indice. Des chiffres inférieurs à 1,0 indiquent que la charge de travail des femmes est moindre que celle des hommes; s'ils dépassent 1,0, la charge de travail des femmes est plus élevée.

Sources : Statistique Canada, Enquête sociale générale.

## W-3 Répartition du travail rémunéré et non rémunéré entre les femmes et les hommes travaillant à temps plein dans trois types de ménages 1992

- **Même lorsque les femmes travaillent à temps plein, elles effectuent une plus faible part du travail rémunéré et une plus large part du travail non rémunéré que les hommes de ménages comparables.**



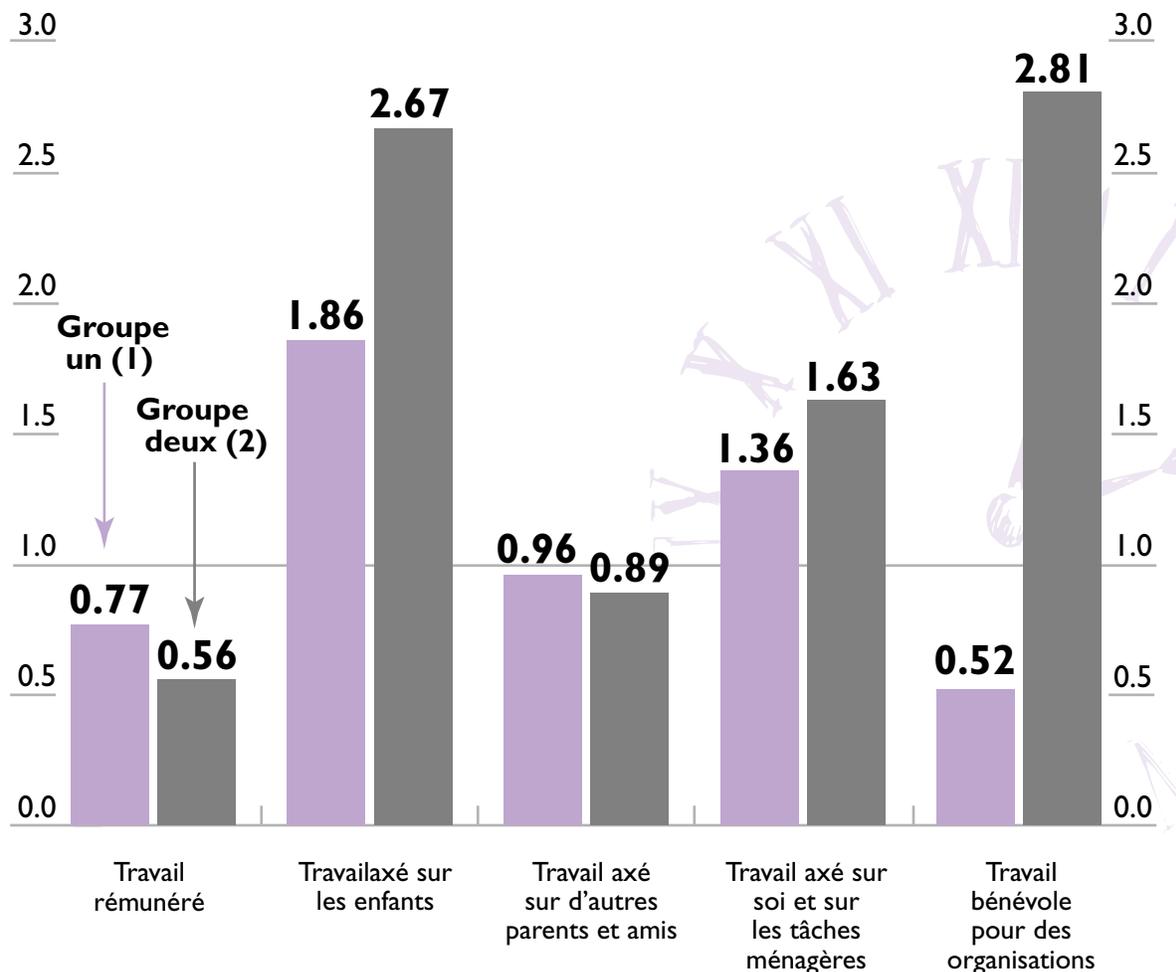
- *Ménages comptant deux soutiens avec un jeune enfant* : une femme et un homme, de 20 à 44 ans, qui ont un enfant de moins de 6 ans et qui travaillent tous les deux à temps plein.
- *Ménages comptant un soutien principal avec un jeune enfant* : une femme ou un homme, de 20 à 44 ans, gagnant un revenu à temps plein, dans un ménage ayant un enfant de moins de 6 ans, dont la conjointe ou le conjoint ne travaille pas à temps plein (bien que cette personne puisse exercer un travail rémunéré).
- *Ménages sans jeunes enfants* : une femme ou un homme, de 20 à 44 ans, qui gagne un revenu à temps plein et n'ayant pas de jeunes enfants à la maison (il peut s'agir de personnes sans conjoint ou mariées, sans enfants ou avec des enfants de 6 ans ou plus - cette catégorie comprend donc des parents seuls ayant des enfants plus âgés).

**Les indices de l'égalité entre les sexes sont basés sur des ratios femmes-hommes. Un ratio de 1,0 est le point où les femmes et les hommes sont égaux par rapport à l'indice. Des chiffres inférieurs à 1,0 indiquent que la charge de travail des femmes est moindre que celle des hommes; s'ils dépassent 1,0, la charge de travail des femmes est plus élevée.**

Sources : Statistique Canada, Enquête sociale générale.

## W-4 Répartition du travail rémunéré et non rémunéré entre les femmes et les hommes des ménages comptant un jeune enfant 1992

- Le travail qui profite avant tout aux enfants est effectué surtout par les femmes, même lorsque celles-ci travaillent à temps plein, que leur conjoint travaille à temps plein ou non.



■ Ménages comptant deux soutiens avec un jeune enfant : une femme et un homme, de 20 à 44 ans, qui ont un enfant de moins de 6 ans et qui travaillent tous les deux à temps plein.

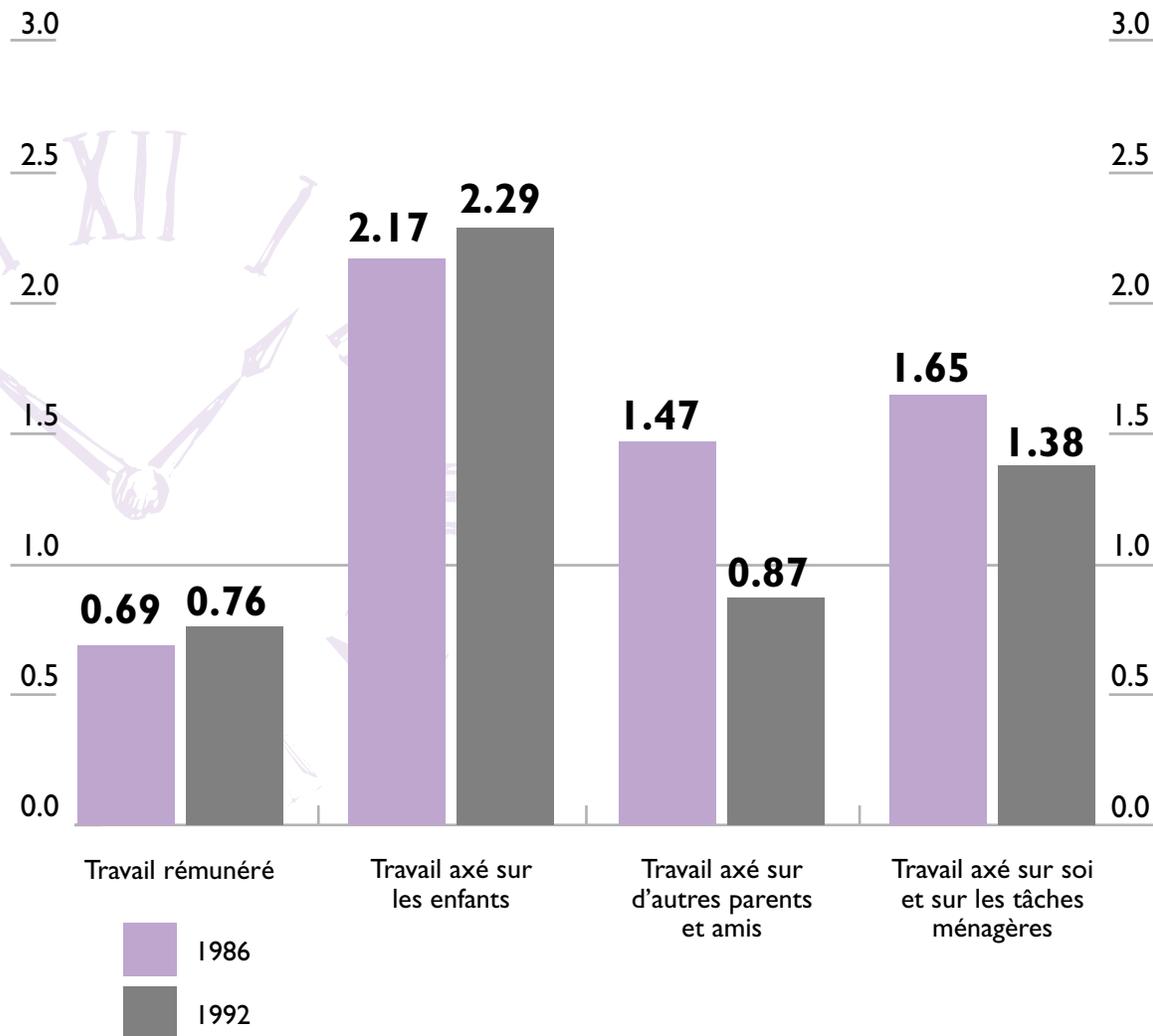
■ Ménages comptant un soutien principal avec un jeune enfant : une femme ou un homme, de 20 à 44 ans, gagnant un revenu à temps plein, dans un ménage ayant un enfant de moins de 6 ans, dont la conjointe ou le conjoint ne travaille pas à temps plein (bien que cette personne puisse exercer un travail rémunéré).

Les indices de l'égalité entre les sexes sont basés sur des ratios femmes-hommes. Un ratio de 1,0 est le point où les femmes et les hommes sont égaux par rapport à l'indice. Des chiffres inférieurs à 1,0 indiquent que la charge de travail des femmes est moindre que celle des hommes; s'ils dépassent 1,0, la charge de travail des femmes est plus élevée.

Sources : Statistique Canada, Enquête sociale générale.

## W-5 Répartition du travail rémunéré et non rémunéré des femmes et des hommes des deux types de ménages avec de jeunes enfants\* 1986 et 1992

- Dans les ménages avec de jeunes enfants où les femmes travaillent à temps plein, la part de celles-ci de certains types de travail non rémunéré a été moindre en 1992 qu'en 1986, mais leur part du travail rémunéré et du travail non rémunéré qui profitent aux enfants était plus élevée dans les deux cas.



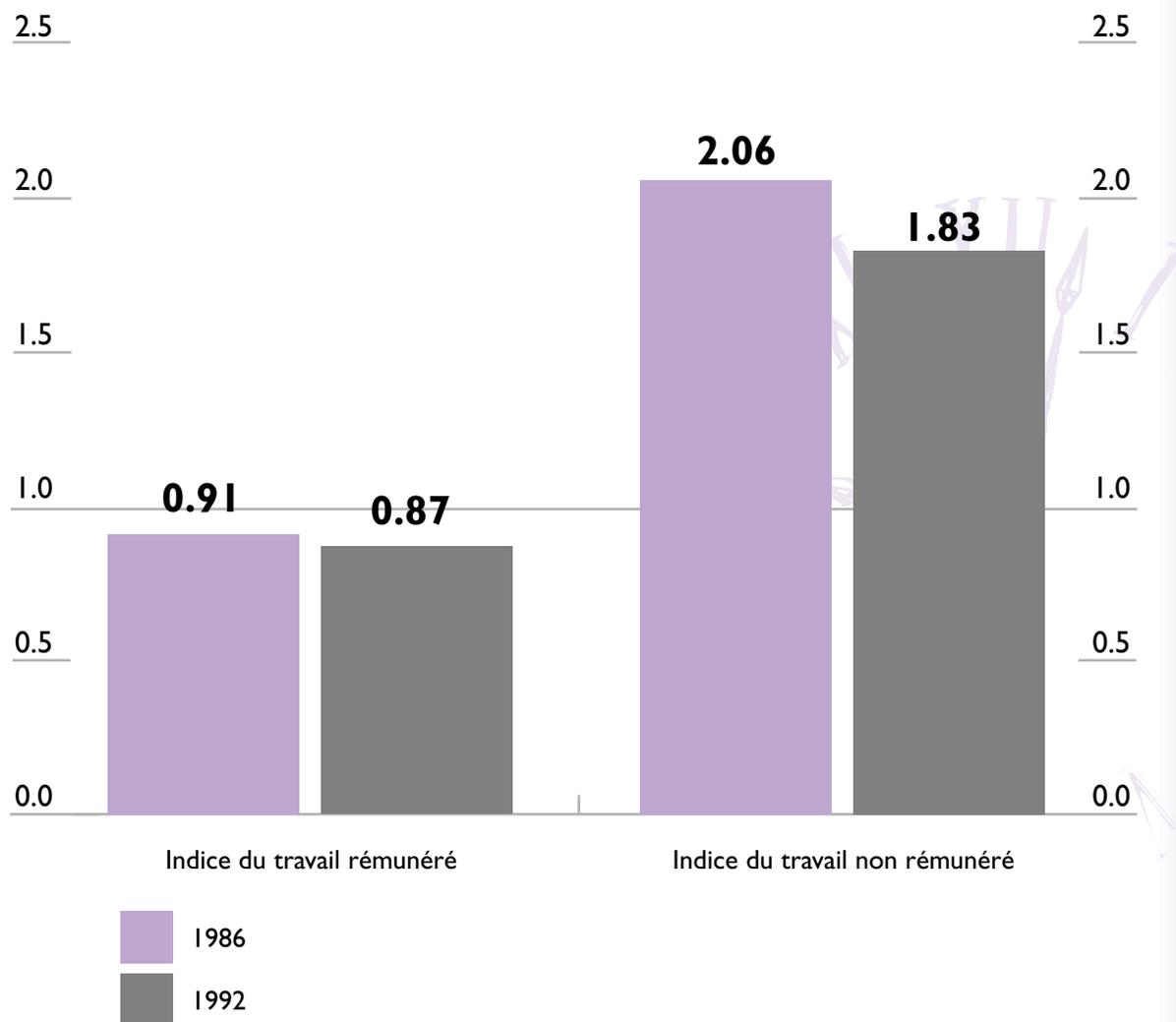
\* Regroupe les ménages comptant deux soutiens avec un jeune enfant : une femme et un homme, de 20 à 44 ans, qui ont un enfant de moins de 6 ans et qui travaillent à temps plein tous les deux et les ménages comptant un soutien principal avec un jeune enfant : une femme ou un homme, de 20 à 44 ans, gagnant un revenu à temps plein, dans un ménage ayant un enfant de moins de 6 ans, dont la conjointe ou le conjoint ne travaille pas à temps plein (bien que cette personne puisse exercer un travail rémunéré).

Les indices de l'égalité entre les sexes sont basés sur des ratios femmes-hommes. Un ratio de 1,0 est le point où les femmes et les hommes sont égaux par rapport à l'indice. Des chiffres inférieurs à 1,0 indiquent que la charge de travail des femmes est moindre que celle des hommes; s'ils dépassent 1,0, la charge de travail des femmes est plus élevée.

Sources : Statistique Canada, Enquête sociale générale.

## W-6 Répartition du travail rémunéré et non rémunéré des hommes et des femmes des ménages sans jeunes enfants\* 1986 et 1992

- Là où il n'y a pas de jeunes enfants, la part des femmes du travail tant rémunéré que non rémunéré était légèrement plus petite en 1992 qu'en 1986.



\* *Ménages sans jeunes enfants* : une femme et un homme, de 20 à 44 ans, qui travaillent à temps plein et qui n'ont pas de jeunes enfants à la maison (il peut s'agir de personnes célibataires ou mariées, sans enfants ou avec des enfants de 6 ans ou plus — cette catégorie inclut les parents seuls avec des enfants plus âgés).

Les indices de l'égalité entre les sexes sont basés sur des ratios femmes-hommes. Un ratio de 1,0 est le point où les femmes et les hommes sont égaux par rapport à l'indice. Des chiffres inférieurs à 1,0 indiquent que la charge de travail des femmes est moindre que celle des hommes; s'ils dépassent 1,0 la charge de travail des femmes est plus élevée.

Sources : Statistique Canada, Enquête sociale générale.

# Apprentissage

Les indices de l'égalité entre les sexes présentés dans cette section donnent les ratios femmes-hommes concernant :

- les diplômes universitaires décernés dans les champs d'études à prédominance masculine, sans prédominance sexuelle et à prédominance féminine en 1981, en 1986, en 1991 et en 1994
- la participation à de la formation en cours d'emploi et la durée de la formation pour les employées et employés de 25 à 49 ans en 1991 et en 1993
- les retombées professionnelles de l'éducation pour les titulaires de diplômes universitaires de 25 à 64 ans en 1986, en 1991 et en 1995

## Indices des diplômes universitaires décernés

Ces indicateurs montrent la proportion relative des diplômes universitaires décernés à des femmes et à des hommes dans les champs d'études à prédominance féminine, sans prédominance sexuelle et à prédominance masculine en 1994. Quatre-vingt-quinze champs d'études ont été classés dans l'une ou l'autre des trois catégories en fonction du pourcentage de femmes et d'hommes qui ont obtenu un diplôme dans ce domaine en 1994. Les indices de chaque catégorie illustrent l'évolution, entre 1981 et 1994, de l'équilibre entre les sexes pour les titulaires de diplômes.

- Les *champs d'études à prédominance féminine* sont ceux où, en 1994, les femmes ont obtenu 60 p 100 ou plus de l'ensemble des diplômes. Mentionnons par exemple le travail social, le journalisme, la bibliothéconomie et la santé publique. L'ampleur de la prédominance féminine s'échelonnait au cours de cette année de 60 p. 100 en optométrie à 94 p. 100 en sciences infirmières.

- Les *champs d'études sans prédominance sexuelle* sont ceux où ni les femmes ni les hommes n'ont obtenu plus de 60 p. 100 des diplômes en 1994. Mentionnons par exemple le droit, la musique, la dentisterie et la science politique.
- Les *champs d'études à prédominance masculine* sont ceux où les hommes ont obtenu plus de 60 p. 100 des diplômes décernés en 1994. Mentionnons par exemple le génie, l'informatique, l'économie et les mathématiques. En 1994, la représentation des femmes dans ces champs d'étude s'échelonnait de 7 p. 100 en génie aéronautique et aérospatial à 40 p. 100 en médecine vétérinaire spécialisée.

Nous reconnaissons que les femmes obtiennent relativement moins de diplômes supérieurs que les hommes et un plus grand nombre de diplômes de premier cycle. Il reste que les statistiques englobent les deux niveaux afin d'illustrer la situation et les tendances globales dans les champs d'études de chaque catégorie. La majorité des diplômes décernés le sont au premier cycle, peu importe le champ d'études. Les données sur lesquelles s'appuient ces indices proviennent du Système d'information statistique sur la clientèle universitaire de Statistique Canada.

Le graphique L-1 indique qu'en 1994, le ratio femmes-hommes dans la catégorie à prédominance féminine était de 3,0, ce qui signifie que pour 100 diplômes décernés à des hommes, 300 l'ont été à des femmes. Dans les champs sans prédominance sexuelle, le ratio de 0,96 enregistré en 1994 est très près de 1,0, soit le point auquel autant de diplômes sont décernés aux femmes qu'aux hommes. Dans les champs à prédominance masculine, le ratio est de 0,34, ce qui signifie que les femmes reçoivent 34 diplômes pour chaque 100 diplômes décernés à des hommes.

Le graphique L-1 montre également que, de 1981 à 1994, la part des diplômes décernés aux femmes a augmenté dans les trois catégories, même dans les domaines à prédominance féminine, où les ratios sont passés de 2,24 à 3,0. Dans les champs d'études sans prédominance sexuelle, le ratio est passé de 0,56 à 0,96, au cours de cette période. Les femmes ont fait des percées dans les domaines à prédominance masculine, les ratios passant de 0,21 à 0,34. Ces tendances s'expliquent en partie par l'augmentation de la proportion des femmes inscrites dans toutes les disciplines en regard de celle des hommes.

Il importe de souligner ce qui suit : bien que les augmentations dans les champs d'études à prédominance masculine et sans prédominance sexuelle témoignent d'un cheminement vers un meilleur équilibre entre les sexes, l'augmentation dans les domaines à prédominance féminine pointe vers un déséquilibre plus marqué. L'on peut donc croire qu'en dépit du fait qu'elle s'orientent vers des domaines moins traditionnels pour elles, les femmes continuent quand même d'accroître leur prédominance dans les champs d'études où elles ont toujours été plus nombreuses.

Le graphique L-2 illustre la situation d'une autre façon. On y présente les pourcentages de diplômes décernés à des femmes et à des hommes dans chacune des trois catégories au fil du temps pour mettre en relief l'évolution de la concentration selon les divers champs d'études. La part des diplômes décernés aux femmes s'est accrue de huit points de pourcentage dans les champs d'études à prédominance masculine et de six points de pourcentage dans les disciplines à prédominance féminine. Le changement le plus important a été observé dans la catégorie sans prédominance sexuelle, où la part des femmes a grimpé de 13 points de pourcentage.

Fait intéressant, en 1981, la part des hommes dans les champs d'études sans prédominance sexuelle était de 64,1 p. 100. Cela signifie que certains champs d'études où les hommes dominaient auparavant (c'est-à-dire où leur part était supérieure à 60 p. 100) ont perdu toute prédominance sexuelle, notamment l'agriculture, la dentisterie, la médecine, la zoologie et le droit. Dix-neuf des 29 champs d'études qui, en 1994, étaient sans prédominance sexuelle étaient essentiellement masculins en 1981. Seule une discipline, soit la médecine vétérinaire spécialisée, a fait le chemin inverse. À l'opposé, neuf champs d'études auparavant sans prédominance sexuelle, incluant l'optométrie, la criminologie, les loisirs et la médecine vétérinaire, figuraient parmi les 37 champs d'études à prédominance féminine en 1994.

Qu'il s'agisse d'une femme ou d'un homme, la décision de fréquenter l'université, d'opter pour tel ou tel champ d'études et de persévérer jusqu'à l'obtention du diplôme est fort complexe. Il en va de même dans le cas des études supérieures. Les facteurs prépondérants pourraient être notamment l'expérience de l'école secondaire et les taux de diplomation, les modèles de comportement, la capacité de financer les études supérieures et de rembourser les prêts étudiants ainsi que le soutien financier et autre reçu des parents, du conjoint et des autres membres de la famille. Les responsabilités familiales des étudiantes et des étudiants, surtout en ce qui a trait aux enfants, sont un facteur qui touche particulièrement les femmes. Les attentes à l'égard des emplois disponibles lors de l'obtention du diplôme et les probabilités que l'investissement dans l'éducation débouche sur un emploi enrichissant sont un autre facteur clé. C'est ce dont il sera question plus loin.

## **Indice de participation à de la formation**

Ce groupe d'indicateurs porte sur la formation liée à l'emploi, autre domaine d'importance pour les femmes lorsque vient le temps de trouver et de conserver un emploi. La nature de l'emploi évolue au Canada et ailleurs et oblige les gens à être de plus en plus prêts à changer plusieurs fois de carrière au cours de leur vie adulte. La formation est un indicateur important de la mesure dans laquelle les femmes ont l'occasion d'acquérir les nouvelles compétences et connaissances nécessaires pour conserver un emploi, pour obtenir une promotion ou pour chercher un nouvel emploi si leurs anciens types d'emplois sont transformés ou éliminés.

Les indicateurs relatifs à la formation comparent la proportion de femmes occupant un travail rémunéré qui ont reçu une formation liée à l'emploi à la proportion des hommes, et ce, pour les personnes âgées de 25 à 49 ans. Les données sont tirées de l'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes de 1991 et de celle de 1993, au cours desquelles on a recueilli des renseignements sur la formation reçue dans les 12 mois précédents. Les chiffres portent à la fois sur la formation parrainée par l'employeur et sur la formation totale liée à l'emploi. Dans le cas de la **formation parrainée par l'employeur**, ce dernier paie, entre autres, les frais de scolarité et une indemnité sous forme de temps. La **formation totale liée à l'emploi** comprend la formation parrainée par l'employeur ainsi que la formation liée à l'emploi payée par les employées ou les employés.

Les indices de participation à de la formation représentent le ratio du taux de participation des femmes comparé au taux de participation des hommes. Le taux de formation des femmes est le pourcentage des femmes qui ont suivi une formation au cours des 12 mois précédents parmi toutes les

femmes âgées de 25 à 49 ans occupant un travail rémunéré. Le taux de formation des hommes est calculé de la même façon.

En 1991, le taux de la formation parrainée par l'employeur était de 25 p. 100 pour les femmes, ce qui signifie que le quart des femmes participant à l'enquête avaient reçu une formation parrainée par l'employeur au cours de l'année précédente. Chez les hommes, le taux était de 28 p. 100. Il en résulte un indice d'égalité entre les sexes de 0,91 en 1991, comme l'indique le graphique L-3. En 1993, cet indice était passé à 0,97, soit un niveau très proche de celui où les femmes et les hommes atteindraient la parité pour cet indicateur.

Pour ce qui est de la formation totale liée à l'emploi, on observe un cheminement comparable vers l'égalité. Dans ce cas-ci, toutefois, les femmes affichaient une plus forte participation que les hommes en 1991, avec un indice de 1,03, lequel a légèrement glissé vers l'équilibre entre les sexes pour atteindre 1,02 en 1993.

Le fait que les ratios pour la formation totale soient plus élevés que ceux touchant la formation parrainée par l'employeur révèle que lorsqu'on tient compte de toutes les sources de financement, les femmes sont un peu plus susceptibles de participer à de la formation que les hommes et sont plus susceptibles d'investir leur propre argent dans de la formation liée à l'emploi. Ce phénomène a été plus prononcé en 1991 qu'en 1993. On ne peut savoir sur la base de deux seules années s'il s'agit d'une tendance.

## **Indices de la durée de la formation**

Les indices de la durée de la formation comparent le nombre d'heures consacrées à de la formation par les femmes et par les hommes. Là encore, on présente à la fois les indicateurs de la formation parrainée par les employeurs et les indicateurs de la formation totale.

Comme l'illustre le graphique L-4, le ratio était, en 1993, de 0,68 dans le cas de la formation parrainée par l'employeur. Cela signifie que les femmes, bien que leur taux de participation soit presque égal (0,97), reçoivent en fait considérablement moins d'heures de formation que les hommes. Cette situation était encore plus accentuée en 1993 qu'en 1991.

L'indice de la durée de la formation pour la formation totale liée à l'emploi, qui comprend la formation parrainée par l'employeur et la formation payée par l'employé, était de 0,87 en 1993, soit presque le même qu'en 1991. Là encore toutefois, la durée de la formation liée à l'emploi était moindre pour les femmes que pour les hommes. Et dans ce cas-ci, les taux de participation à de la formation des femmes étaient supérieurs à ceux des hommes, comme l'indique le graphique L-3.

Dans l'ensemble, les indices de la formation donnent à croire qu'il existe un équilibre relativement bon entre les sexes quant à la participation à de la formation, tous les ratios étant proches de 1,0. Les femmes occupant un travail rémunéré reçoivent un peu moins de formation parrainée par l'employeur que les hommes et compensent en payant elles-mêmes la formation dont elles ont besoin et en la suivant durant leurs heures de loisirs. Mais là encore, les écarts ne sont pas très prononcés. Il existe toutefois des écarts considérables en ce qui a trait au temps que les femmes consacrent à de la formation, particulièrement dans le cas de la formation parrainée par l'employeur.

Il faudra peut-être examiner un certain nombre de facteurs pour combler ces écarts, particulièrement pour déterminer leur influence sur la réussite des femmes sur le marché du travail. L'actuelle structure professionnelle permet de croire que la formation que reçoivent les femmes est sans doute d'un type différent de celle que reçoivent les hommes et qu'elle est probablement offerte dans des

domaines différents. La formation des femmes est peut-être aussi moins exhaustive que celle des hommes, même dans des professions semblables. Il se pourrait aussi que les employeurs offrent aux femmes et aux hommes des possibilités semblables, mais que l'heure, le lieu ou le calendrier de la formation soient inconciliables avec les responsabilités du soin des personnes à charge, que les femmes ont davantage tendance à assumer.

### ***Indice des retombées professionnelles de l'éducation***

Cet indice relève dans quelle mesure les hommes et les femmes occupent un emploi qui leur procure un bon rendement sur leur investissement dans l'enseignement supérieur. On y compare les femmes et les hommes de 25 à 64 ans, diplômés d'université.

Les professions utilisées pour cet indice sont choisies parmi les groupes de professions de l'Enquête sur les finances des consommateurs qui équivalent aux trois catégories supérieures de la classification socio-économique des professions de Pineo-Carroll-Moore, à savoir les professionnels à leur compte, les professionnels employés et les cadres supérieurs. Les professions comprennent le diagnostic en santé, l'architecture et le génie, les sciences sociales, les sciences physiques, l'enseignement élémentaire, secondaire, collégial (Québec) et universitaire et l'administration publique.

Les échelles socio-économiques, comme celle de Pineo-Carroll-Moore, ont été mises au point par les sociologues à des fins d'analyse. La classification est fondée sur le revenu professionnel, mais aussi sur d'autres caractéristiques qu'on estime être liées au statut social ou au « prestige » telles que l'éducation, la difficulté ou la compétence, le nombre de subalternes ainsi que la liberté et l'autonomie. Pour élaborer la classification, on a réalisé des enquêtes visant à évaluer les attitudes des

autres membres de la société à l'égard des différentes professions.

Les sociologues canadiens ont cherché, en attribuant des codes aux professions, à ne pas se laisser influencer par la mesure dans laquelle tel ou tel travail est perçu comme étant typiquement masculin ou féminin. Malgré tout, il reste qu'on a observé que les hommes dominent les catégories supérieures, y compris les postes de surveillance dans les professions autrement à prédominance féminine telles que le travail de bureau et la vente.

Nous savons qu'en utilisant cette échelle, on ne saura échapper à l'invisibilité et à la sous-évaluation historique du travail traditionnellement effectué par les femmes. Cette sous-évaluation transparaîtra dans les revenus plus élevés des hommes. Et peu importe nos intentions, elle aura influé sur la conception des échelles de stratification sociale et sur l'évaluation du contenu d'un emploi (qui détermine son code professionnel). Il serait fort utile d'approfondir les travaux sur les partis pris contre l'autre sexe dans les échelles socio-économiques. Peut-être faut-il concevoir une nouvelle échelle enrichie du fruit des récentes études sur l'évaluation professionnelle, qui reflètent plus précisément la valeur des connaissances, des compétences, de l'expérience et des efforts exigés par le travail traditionnellement effectué par les femmes.

Il reste qu'il n'est pas inutile de connaître la représentation des femmes dans les professions traditionnellement considérées de statut supérieur qui offrent, entre autres choses, des récompenses pécuniaires, étant donné que les femmes investissent beaucoup plus dans l'enseignement supérieur que dans le passé. Cette connaissance est également importante dans une optique d'égalité entre les sexes parce que les titulaires de ces postes sont souvent en mesure d'exercer une influence considérable sur les décisions qui touchent d'autres femmes. L'accroissement

du nombre de femmes dans ces professions peut favoriser l'évolution des disciplines universitaires et la pratique des professions connexes afin de mieux tenir compte des intérêts tant des femmes que des hommes.

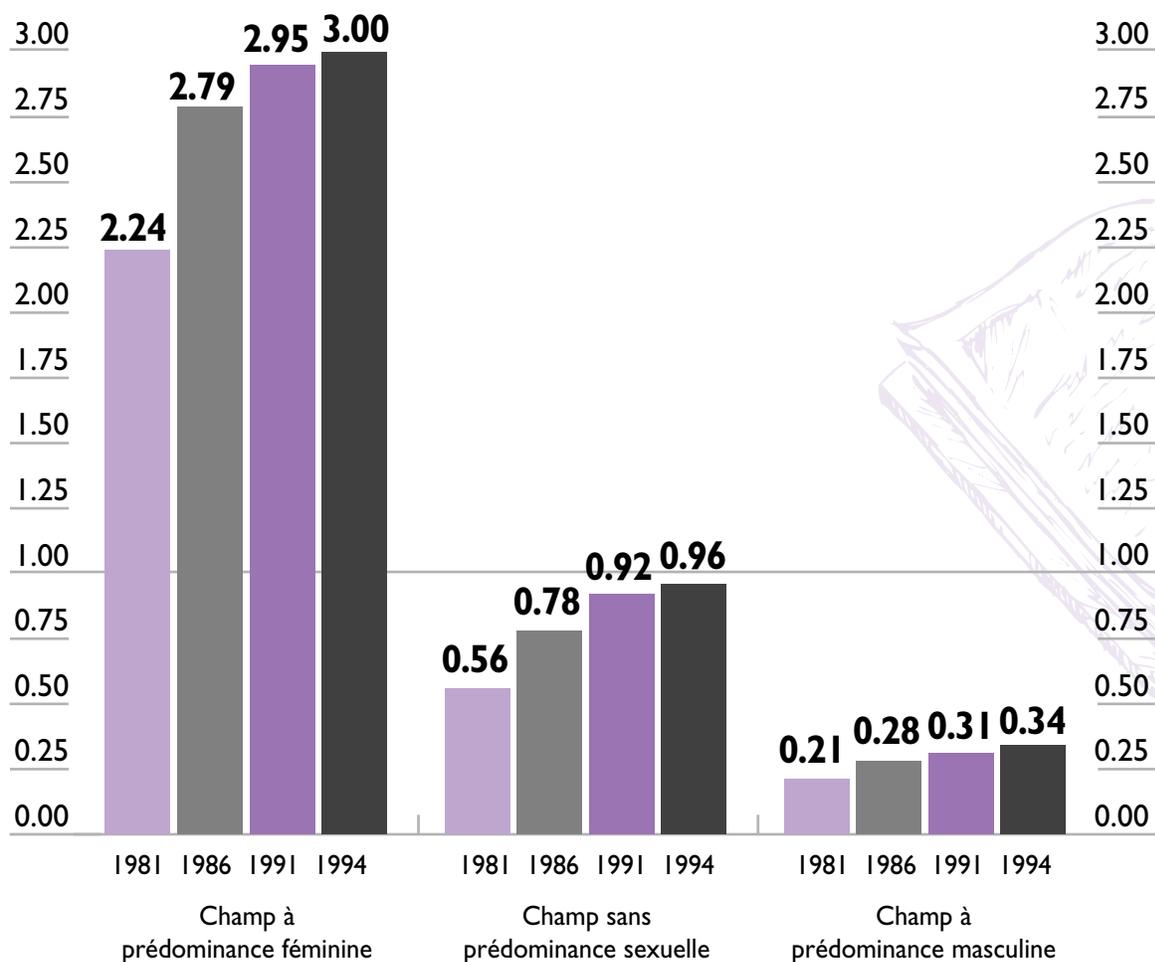
L'indice des retombées professionnelles indique la probabilité de voir des diplômées universitaires occuper des postes dans les professions choisies comparativement aux hommes. Les données montrent que, en 1986, par exemple, la probabilité était d'environ 51 p. 100 pour les femmes et de 74 p. 100 pour les hommes. Puisque les femmes affichaient une plus faible probabilité que les hommes, l'indice était donc inférieur à 1,0.

Le graphique L-5 montre que l'indice des retombées professionnelles était de 0,69 en 1986. La tendance de l'indice, qui est passé de 0,69 en 1986 à 0,77 en 1991 et à 0,80 en 1995, indique que l'écart se rétrécit sans cesse entre les femmes et les hommes. Il est important de tenir compte des probabilités pour les hommes et les femmes dans l'analyse plus approfondie de cette tendance, car elles indiquent jusqu'à quel point les femmes et les hommes fortement scolarisés décrochent un emploi dans les professions choisies. Dans le cas de la tendance observée de 1986 à 1991, l'écart entre les sexes s'est rétréci parce que les probabilités des femmes se sont accrues de quatre points de pourcentage et que celles des hommes ont diminué de cinq points de pourcentage.

En ce qui concerne les retombées professionnelles de l'investissement dans les études, le bien-être économique des femmes dépendra des progrès réalisés sur la voie de l'équilibre entre les sexes. Mais il dépendra également de l'amélioration des chances tant des femmes que des hommes d'obtenir un emploi qui justifie leur investissement dans une éducation universitaire.

## L-1 Indice des diplômes universitaires décernés\* 1981, 1986, 1991 et 1994

- La part des diplômes universitaires décernés aux femmes s'est accrue de 1981 à 1994 dans les champs d'études à prédominance féminine, sans prédominance sexuelle et à prédominance masculine.



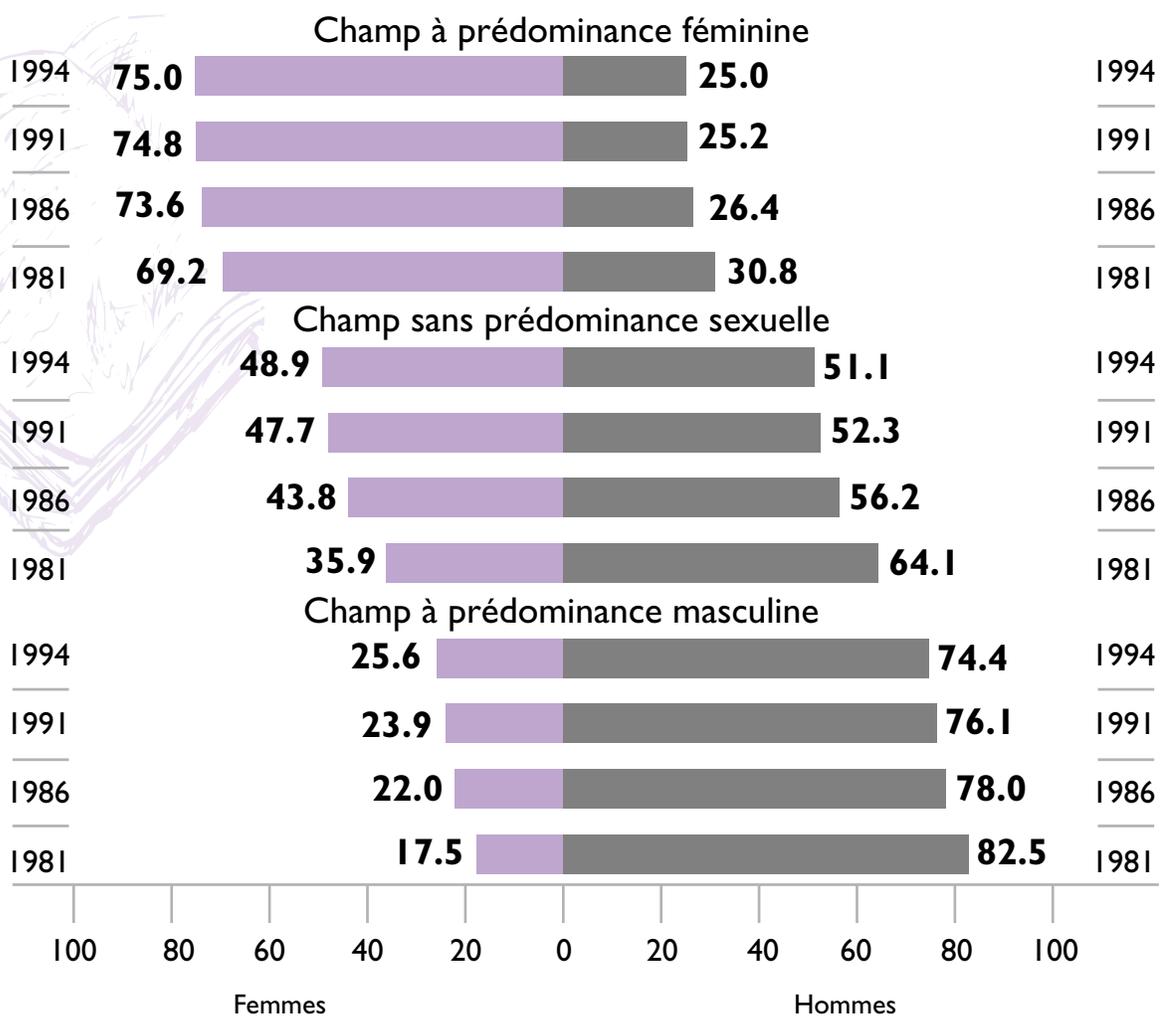
\* Ratio des diplômes décernés à des femmes aux diplômes décernés à des hommes dans des champs d'études regroupés selon la prédominance d'un sexe (voir la définition des champs d'études dans le texte).

Les indices de l'égalité entre les sexes sont basés sur des ratios femmes-hommes. Un ratio de 1,0 est le point où les femmes et les hommes sont égaux par rapport à l'indice. Des chiffres inférieurs à 1,0 indiquent que le nombre de diplômes universitaires décernés à des femmes est moindre que le nombre de diplômes universitaires décernés à des hommes; s'ils dépassent 1,0, le nombre de diplômes décernés à des femmes est plus élevé.

Source : Statistique Canada, Système d'information statistique sur la clientèle universitaire.

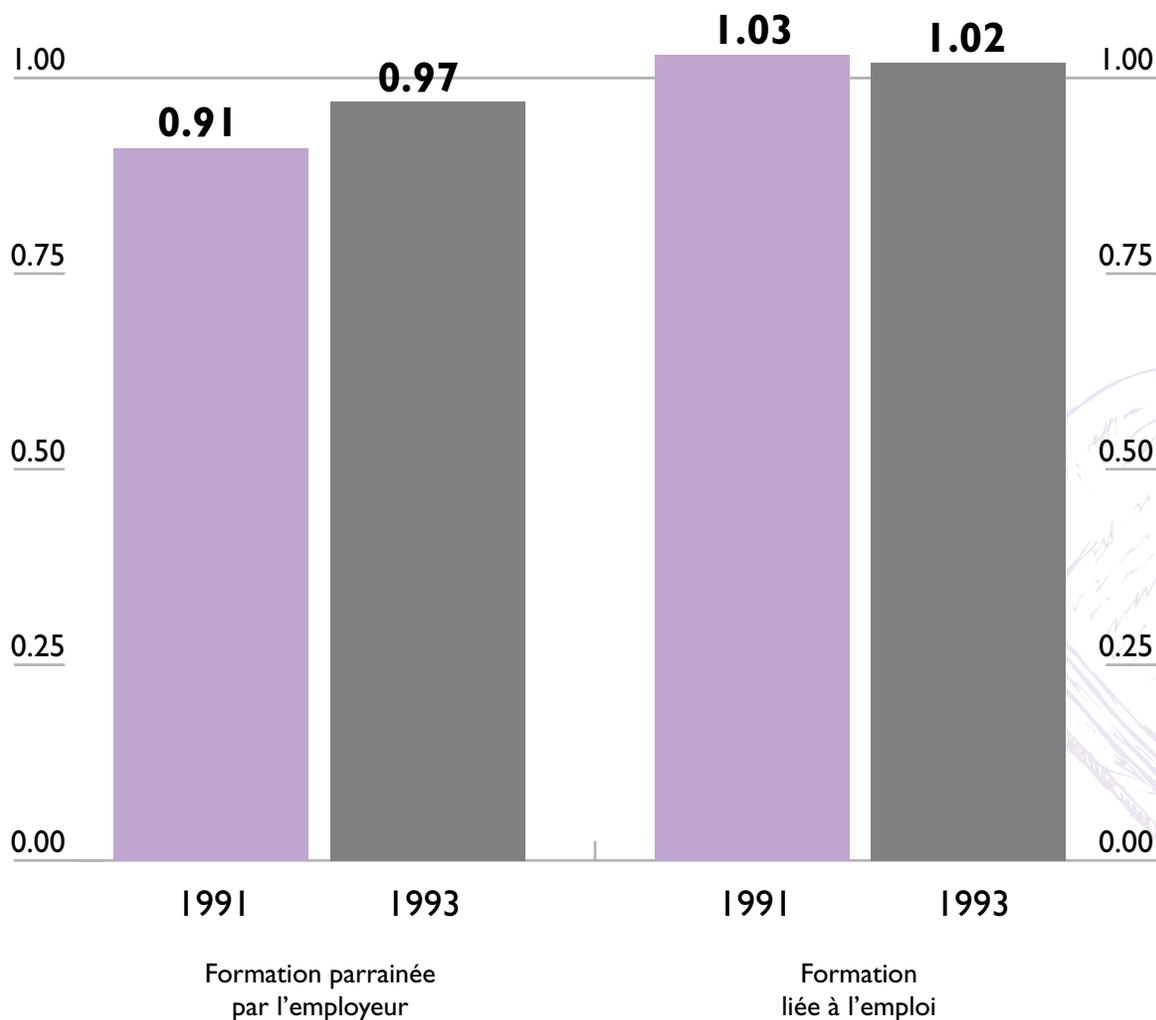
## L-2 Diplômes décernés selon le pourcentage de femmes et d'hommes 1981 à 1994

- Au fil du temps, le fossé des sexes s'est rétréci dans les champs d'études sans prédominance sexuelle et à prédominance masculine. Certains champs d'études auparavant à prédominance masculine ont perdu leur prédominance sexuelle.
- Dans les champs d'études à prédominance féminine, le fossé s'est creusé : les femmes prédominaient encore davantage dans ces champs d'études en 1994 qu'en 1981.



Source : Statistique Canada, Système d'information statistique sur la clientèle universitaire.

## L-3 Indices de participation à de la formation 1991 et 1993

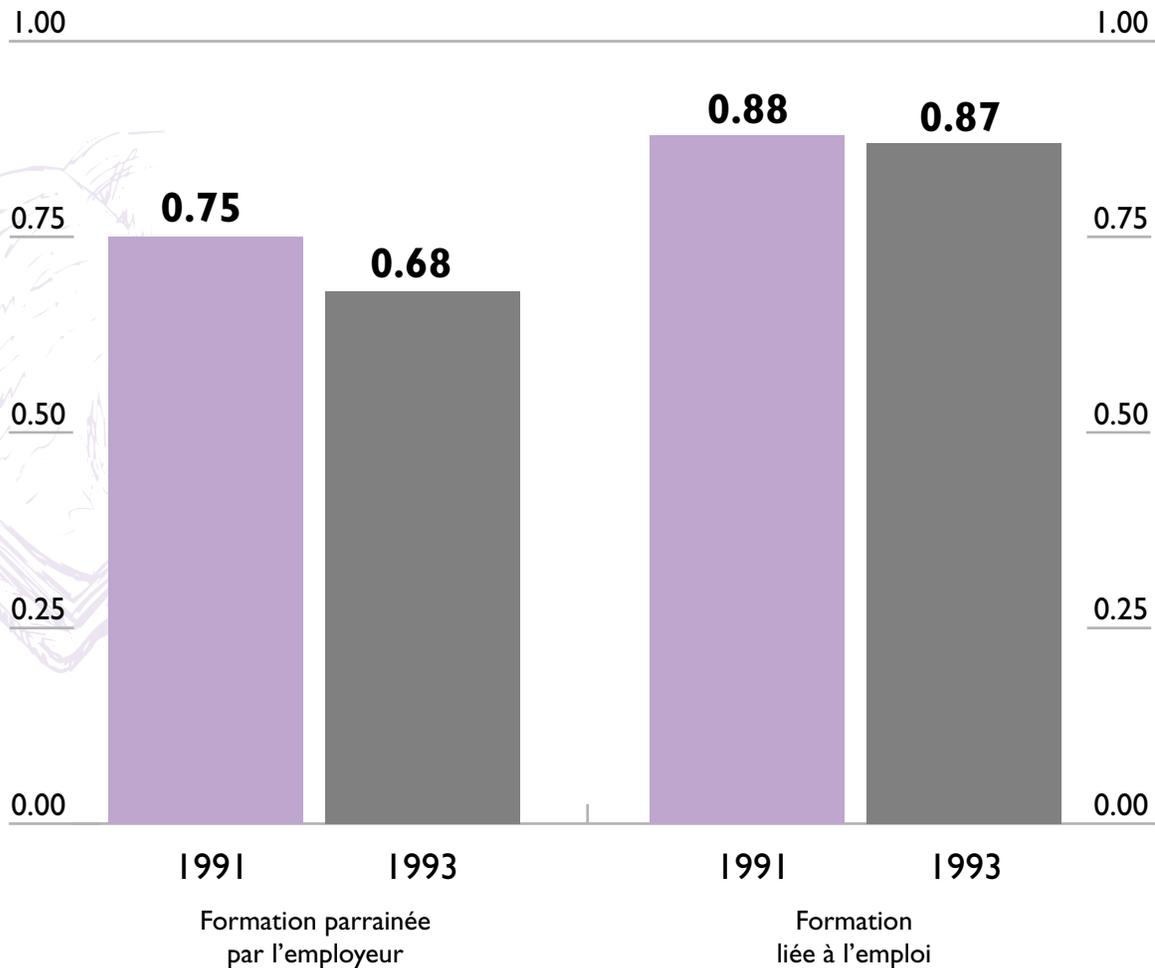


**Les indices de l'égalité entre les sexes sont basés sur des ratios femmes-hommes. Un ratio de 1,0 est le point où les femmes et les hommes sont égaux par rapport à l'indice. Des chiffres inférieurs à 1,0 indiquent que la proportion des femmes ayant reçu une formation est moindre que celle des hommes; s'ils dépassent 1,0, la proportion des femmes est plus élevée.**

Source : Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada, Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes, 1992.

## L-4 Indices des heures de formation 1991 et 1993

- Bien que la participation des femmes et celle des hommes à de la formation liée à l'emploi soient très semblables, les femmes reçoivent considérablement moins d'heures de formation que les hommes.

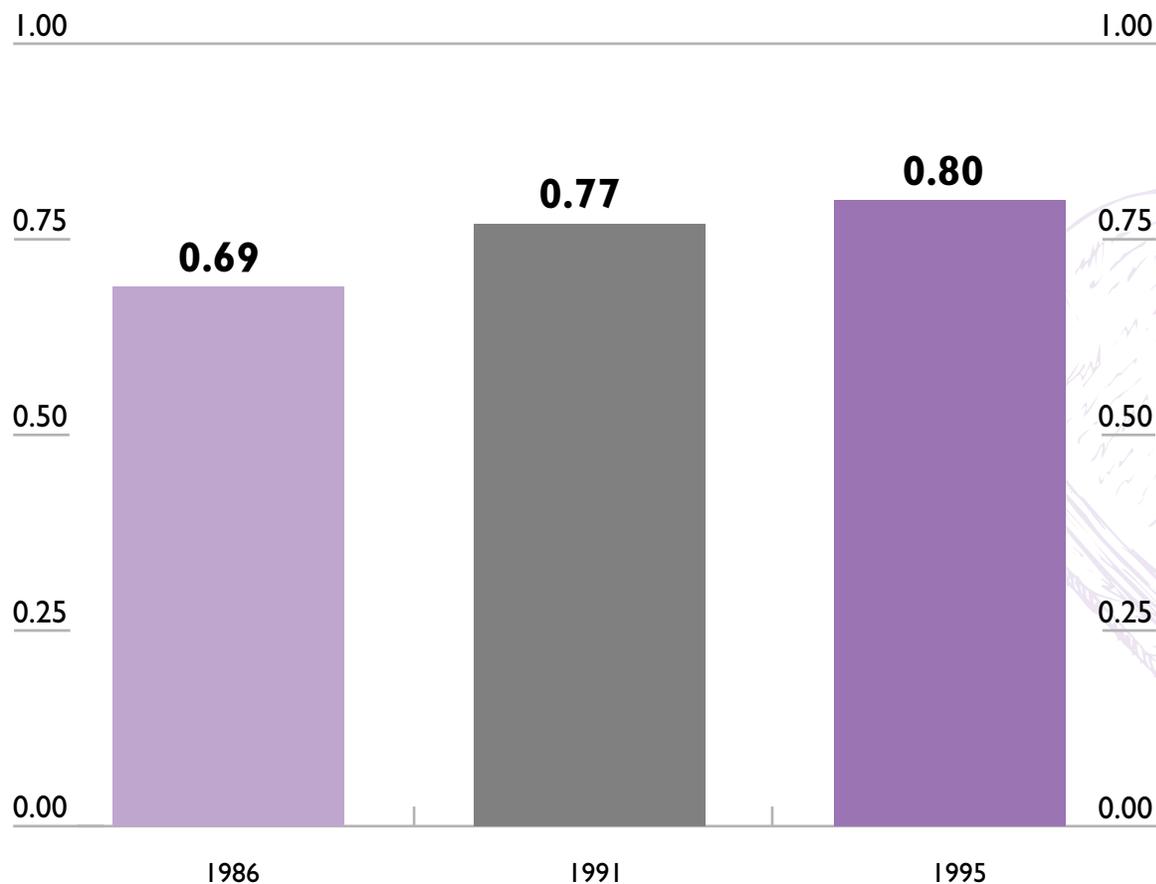


Les indices de l'égalité entre les sexes sont basés sur des ratios femmes-hommes. Un ratio de 1,0 est le point où les femmes et les hommes sont égaux par rapport à l'indice. Des chiffres inférieurs à 1,0 indiquent que le temps de formation reçu par les femmes est moindre que celui reçu par des hommes; s'ils dépassent 1,0, celui reçu par des femmes est plus élevé.

Source : Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada, Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes, 1992.

## L-5 Indice des retombées professionnelles de l'éducation 1986, 1991 et 1995

- De 1986 à 1995, on a observé un rétrécissement continu de l'écart entre les sexes en ce qui a trait aux retombées professionnelles de l'investissement dans les études universitaires.



Les indices de l'égalité entre les sexes sont basés sur des ratios femmes-hommes. Un ratio de 1,0 est le point où les femmes et les hommes sont égaux par rapport à l'indice. Des chiffres inférieurs à 1,0 indiquent que les retombées professionnelles pour les femmes de l'investissement dans les études universitaires sont moindres que les retombées pour les hommes; s'ils dépassent 1,0, les retombées pour les femmes sont plus élevées.

Source : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs.

# Conclusion

Le projet d'indicateurs de l'égalité économique entre les sexes contribue à l'évolution des indicateurs sociaux en présentant un tableau global des femmes et des hommes au Canada. Les indicateurs innovent en ce qu'ils rendent compte de la réalité économique des femmes qui sont exclues de mesures courantes telles que l'écart des salaires à temps plein ou les chiffres du chômage.

Mais ce qui est plus important, c'est que cet ensemble intégré d'indicateurs mettant en relief le lien entre le revenu, le travail et l'apprentissage jette un nouvel éclairage sur la situation économique relative des femmes et des hommes et fait le pont entre deux dimensions interdépendantes de toute société : l'économie de marché et l'économie non marchande, dans laquelle on élève les enfants et l'on met en place les assises de la société. Bien que le marché fasse depuis longtemps l'objet de mesures et de politiques, l'on recueille de plus en plus de renseignements sur le travail non rémunéré et l'on prend de plus en plus conscience de son importance sociétale.

Les schémas et les tendances révélés par les indicateurs de l'égalité économique entre les sexes pour le Canada ne laissent planer aucun doute sur l'importance des femmes comme agents économiques. Celles-ci travaillent au total (travail rémunéré et non rémunéré) un plus grand nombre d'heures que les hommes. Elles continuent de progresser sur les plans de l'éducation et de la formation. Pourtant, même lorsqu'elles occupent un emploi à temps plein, les femmes accomplissent une plus grande part du soin non rémunéré des enfants, du ménage et d'autrui, tandis que les hommes consacrent une plus grande part de leur temps au travail rémunéré. On constate que les écarts de revenu et les écarts de salaire se sont rétrécis graduellement et que le régime fiscal contribue de façon positive à la réalisation de l'égalité entre les sexes. Il subsiste néanmoins des écarts entre les femmes et les hommes. Il y a encore beaucoup à faire avant que les femmes et les hommes jouissent de la même autonomie et de la même sécurité économiques.

Nous espérons que les résultats de ce projet sur les indicateurs mèneront à un dialogue public éclairé, à des analyses plus détaillées, à une amélioration des données et, en bout de ligne, à une élaboration plus efficace des politiques et à l'amélioration du bien-être de l'ensemble des Canadiennes et des Canadiens.

# Indicateurs de l'égalité entre les sexes pour les provinces et les territoires

Les indicateurs de l'égalité économique entre les sexes présentés pour les provinces sont calculés de la même façon et à l'aide des mêmes sources de données que celles décrites dans la section sur le Canada. Dans le cas des territoires, il a fallu recourir à des modèles spéciaux faisant appel aux données du recensement afin de concevoir des indices équivalents à ceux du Canada et des provinces. Les résultats doivent être interprétés prudemment, surtout dans le cas des territoires, où les différences entre les populations autochtones et non autochtones sont particulièrement significatives.

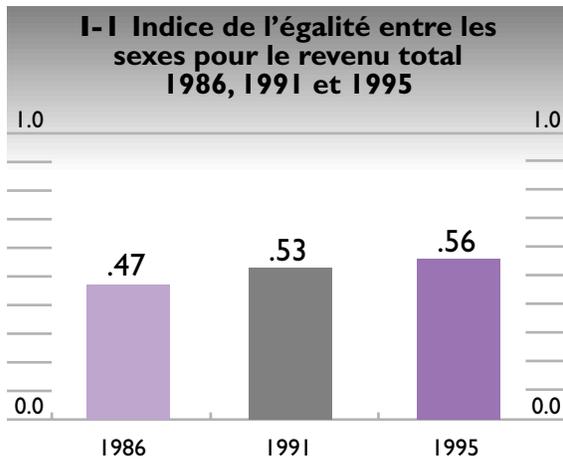
On ne dispose pas de tous les renseignements présentés dans les graphiques relatifs au Canada pour chaque province et chaque territoire. Il n'existe aucun indice des diplômes universitaires décernés pour les territoires, par exemple, puisqu'on n'y trouve aucune université.

Tous les chiffres présentés ici et fondés sur des enquêtes sont des estimations sujettes à une variabilité d'échantillonnage. Plus une province ou une autre subdivision de la population totale du Canada est petite, plus la variabilité d'échantillonnage a d'influence potentielle sur la fiabilité des estimations. Dans la plupart des cas, l'on s'attardera au schéma qui se dégage d'une série de chiffres plutôt qu'à la valeur précise d'un chiffre en particulier.

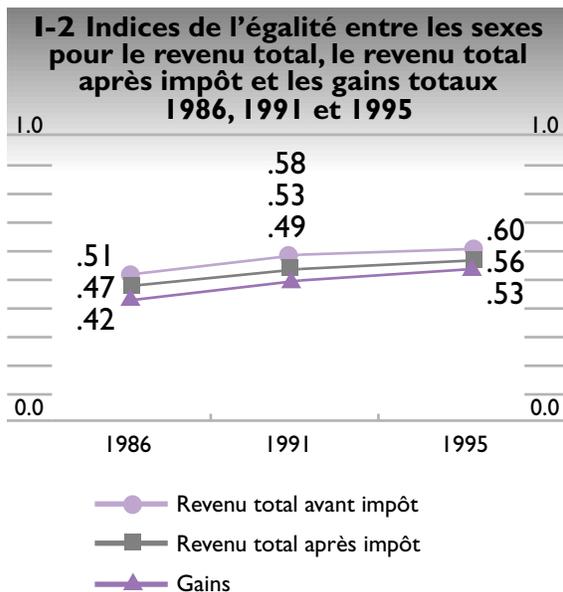
Ces limites soulignent l'un des principaux défis du domaine des indicateurs sociaux : la mise au point de données comparables pour toutes les parties du pays.

Enfin, comme dans le cas des indices pour tout le Canada, il faut réaliser des analyses détaillées pour comprendre ce qui sous-tend les chiffres agrégés pour les provinces et territoires et pour déterminer quelles orientations permettraient de continuer à faire des progrès et de rétrécir encore davantage les écarts entre les sexes.

# Colombie-Britannique

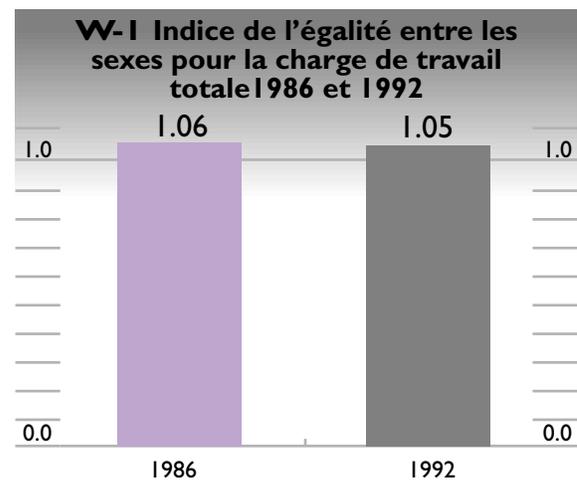


Source : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs.



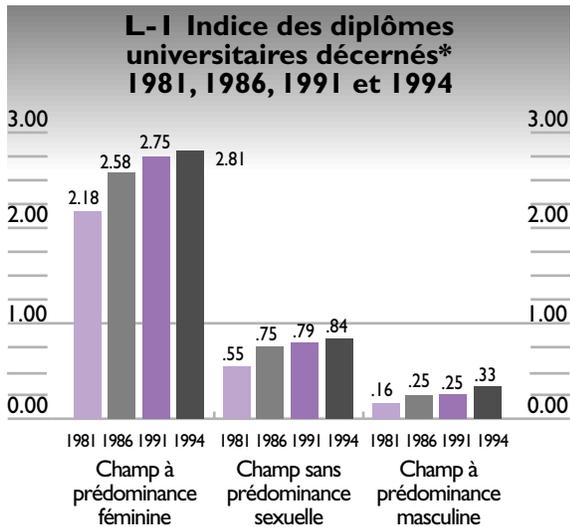
Source : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs.

Les indices de l'égalité entre les sexes sont basés sur des ratios femmes-hommes. Un ratio de 1,0 est le point où les femmes et les hommes sont égaux par rapport à l'indice. Des chiffres inférieurs à 1,0 indiquent que le revenu des femmes est moindre que celui des hommes; s'ils dépassent 1,0, le revenu des femmes est plus élevé.



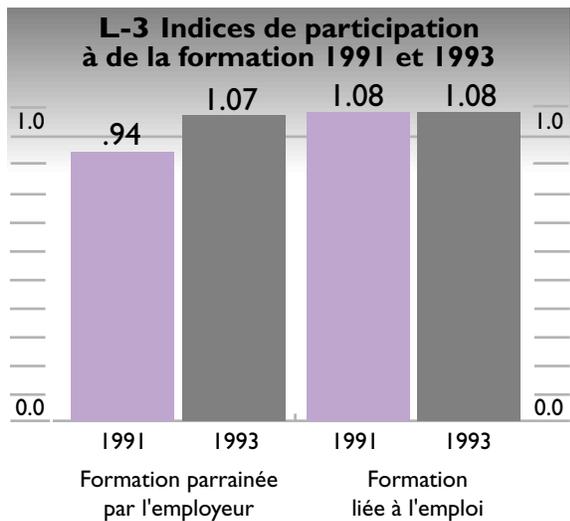
Sources : Statistique Canada, Enquête sociale générale.

Les indices de l'égalité entre les sexes sont basés sur des ratios femmes-hommes. Un ratio de 1,0 est le point où les femmes et les hommes sont égaux par rapport à l'indice. Des chiffres inférieurs à 1,0 indiquent que la charge de travail des femmes est moindre que celle des hommes; s'ils dépassent 1,0, la charge de travail des femmes est plus élevée.

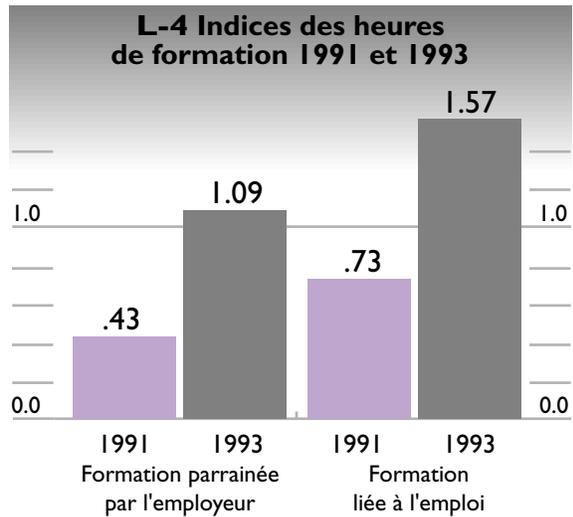


\* Ratio des diplômes décernés à des femmes aux diplômes décernés à des hommes dans des champs d'études regroupés selon la prédominance d'un sexe (voir la définition des champs d'études dans le texte).

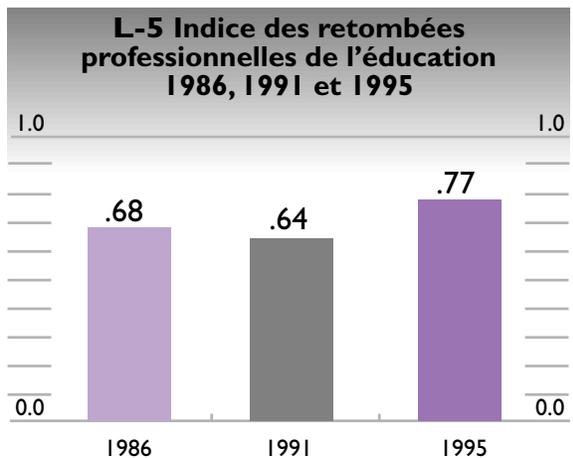
Source : Statistique Canada, Système d'information statistique sur la clientèle universitaire.



Source : Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada, Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes, 1992.

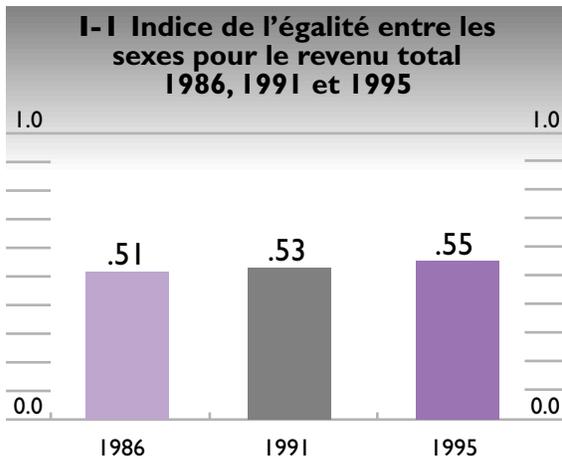


Source : Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada, Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes, 1992.

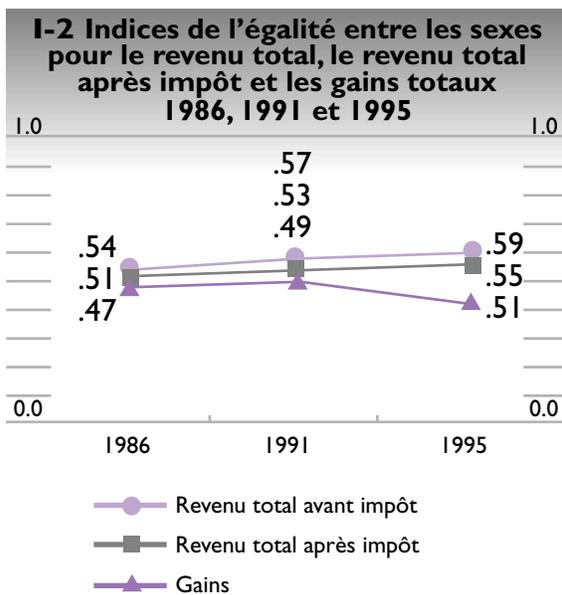


Source : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs.

Les indices de l'égalité entre les sexes sont basés sur des ratios femmes-hommes. Un ratio de 1,0 est le point où les femmes et les hommes sont égaux par rapport à l'indice. Des chiffres inférieurs à 1,0 indiquent que les femmes ont moins que les hommes pour l'indice en question; s'ils dépassent 1,0, elles ont plus.

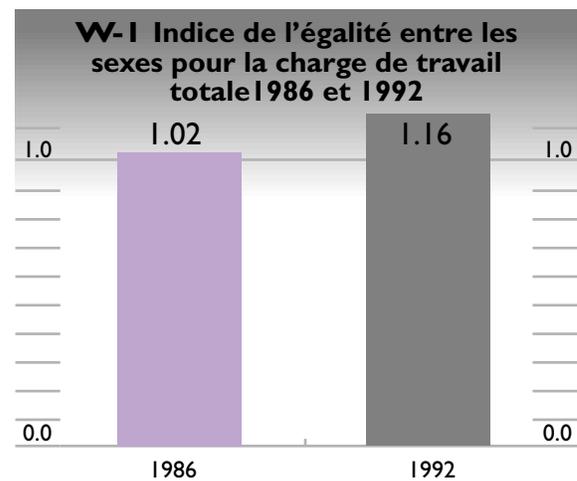


Source : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs.



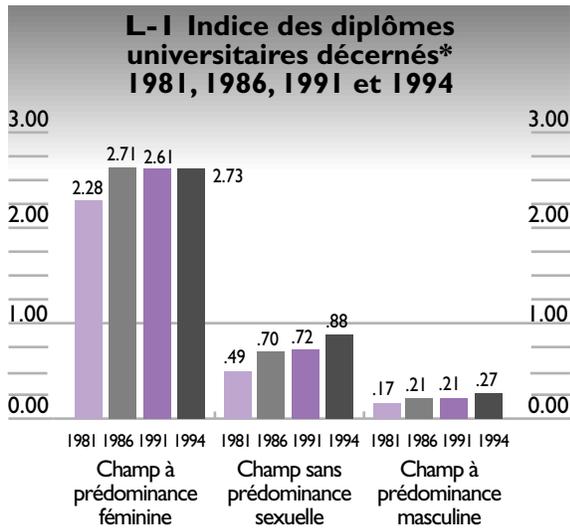
Source : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs.

**Les indices de l'égalité entre les sexes sont basés sur des ratios femmes-hommes. Un ratio de 1,0 est le point où les femmes et les hommes sont égaux par rapport à l'indice. Des chiffres inférieurs à 1,0 indiquent que le revenu des femmes est moindre que celui des hommes; s'ils dépassent 1,0, le revenu des femmes est plus élevé.**



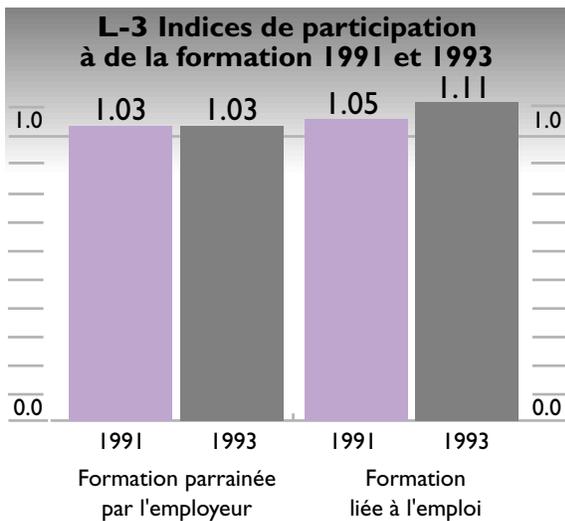
Sources : Statistique Canada, Enquête sociale générale.

**Les indices de l'égalité entre les sexes sont basés sur des ratios femmes-hommes. Un ratio de 1,0 est le point où les femmes et les hommes sont égaux par rapport à l'indice. Des chiffres inférieurs à 1,0 indiquent que la charge de travail des femmes est moindre que celle des hommes; s'ils dépassent 1,0, la charge de travail des femmes est plus élevée.**

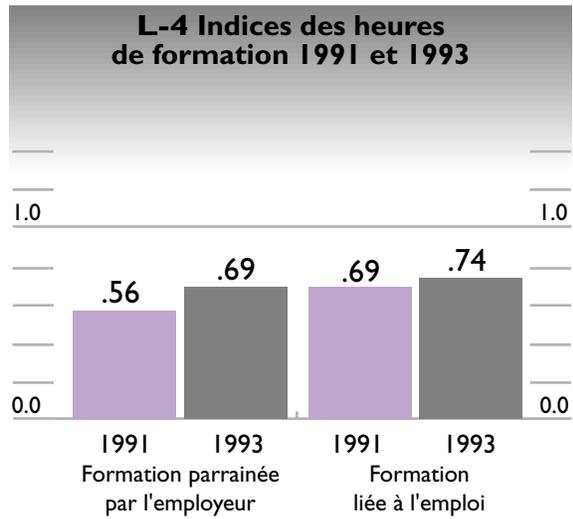


\* Ratio des diplômes décernés à des femmes aux diplômes décernés à des hommes dans des champs d'études regroupés selon la prédominance d'un sexe (voir la définition des champs d'études dans le texte).

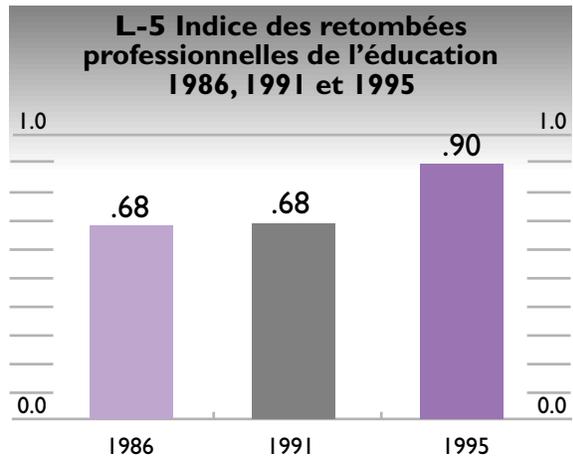
Source : Statistique Canada, Système d'information statistique sur la clientèle universitaire.



Source : Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada, Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes, 1992.



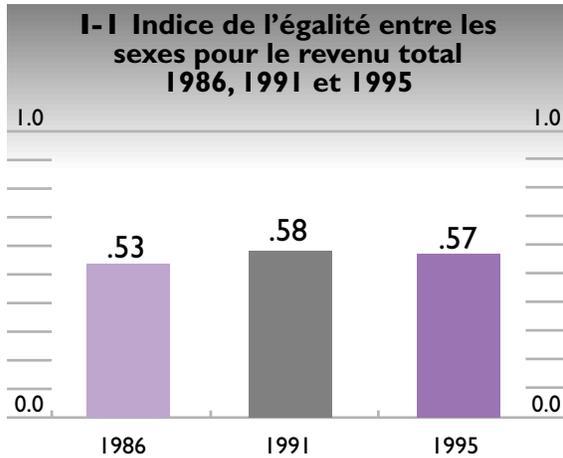
Source : Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada, Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes, 1992.



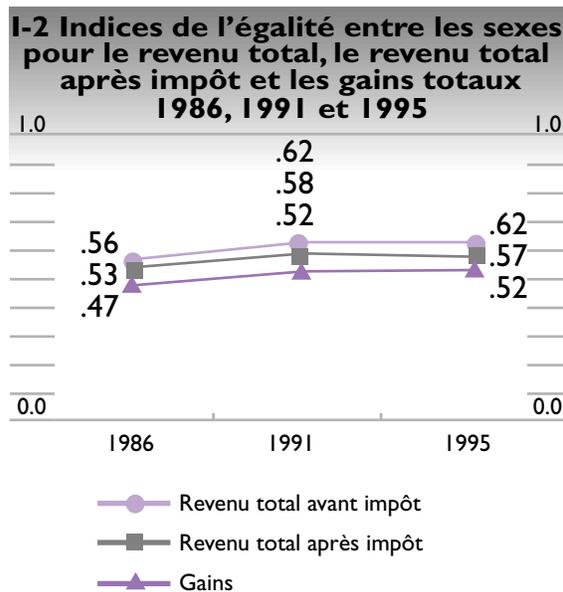
Source : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs.

**Les indices de l'égalité entre les sexes sont basés sur des ratios femmes-hommes. Un ratio de 1,0 est le point où les femmes et les hommes sont égaux par rapport à l'indice. Des chiffres inférieurs à 1,0 indiquent que les femmes ont moins que les hommes pour l'indice en question; s'ils dépassent 1,0, elles ont plus.**

# Saskatchewan

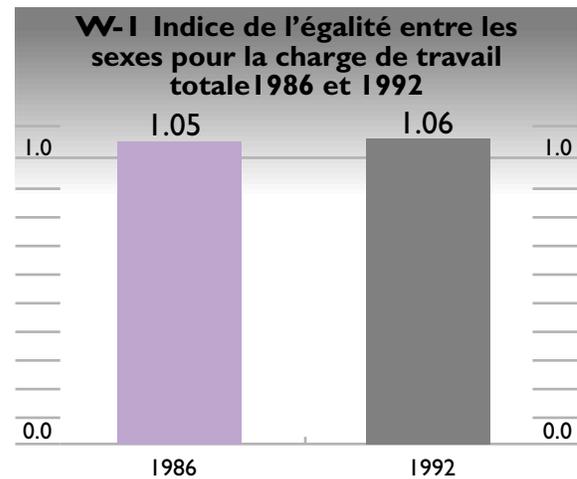


Source : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs.



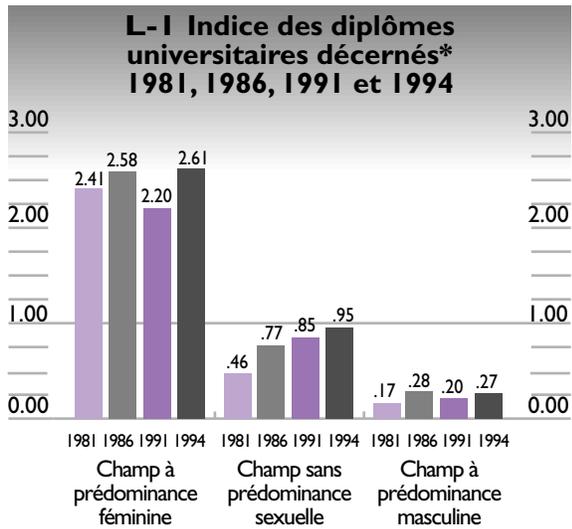
Source : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs.

Les indices de l'égalité entre les sexes sont basés sur des ratios femmes-hommes. Un ratio de 1,0 est le point où les femmes et les hommes sont égaux par rapport à l'indice. Des chiffres inférieurs à 1,0 indiquent que le revenu des femmes est moindre que celui des hommes; s'ils dépassent 1,0, le revenu des femmes est plus élevé.



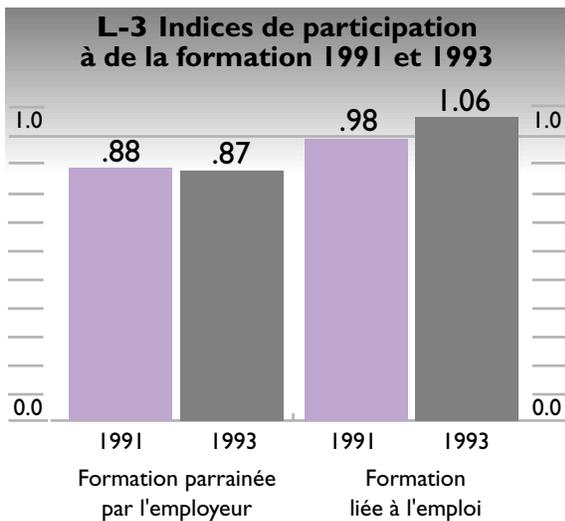
Sources : Statistique Canada, Enquête sociale générale.

Les indices de l'égalité entre les sexes sont basés sur des ratios femmes-hommes. Un ratio de 1,0 est le point où les femmes et les hommes sont égaux par rapport à l'indice. Des chiffres inférieurs à 1,0 indiquent que la charge de travail des femmes est moindre que celle des hommes; s'ils dépassent 1,0, la charge de travail des femmes est plus élevée.

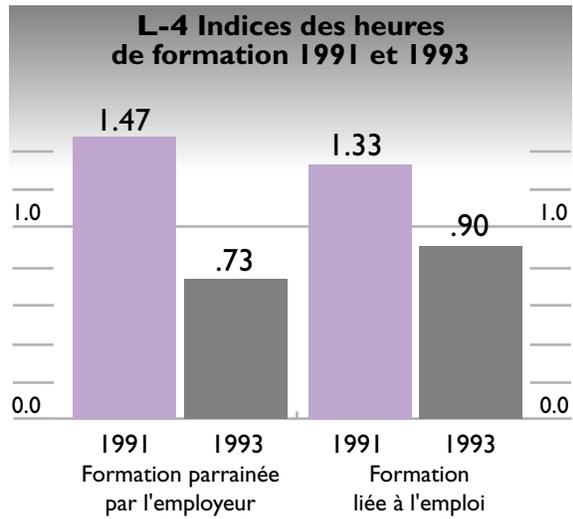


\* Ratio des diplômes décernés à des femmes aux diplômes décernés à des hommes dans des champs d'études regroupés selon la prédominance d'un sexe (voir la définition des champs d'études dans le texte).

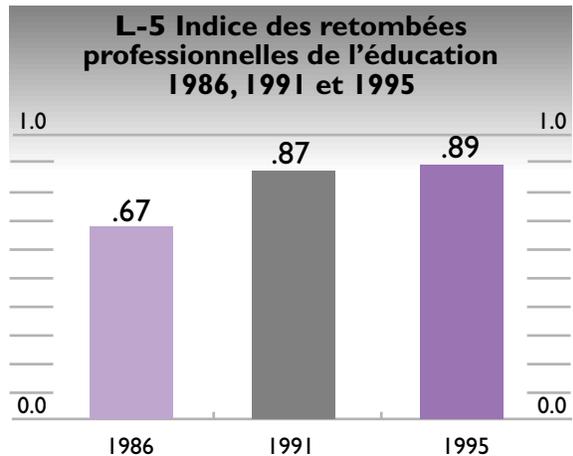
Source : Statistique Canada, Système d'information statistique sur la clientèle universitaire.



Source : Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada, Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes, 1992.



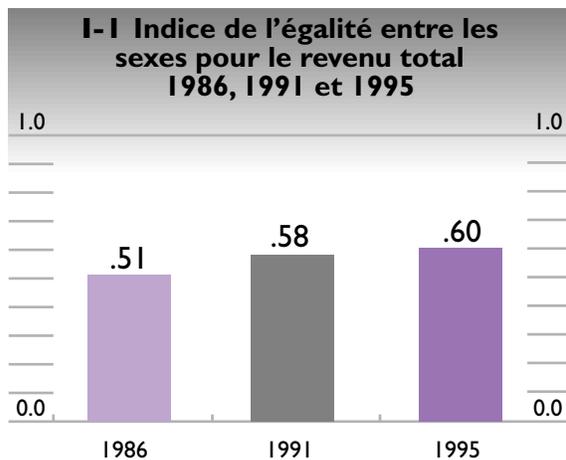
Source : Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada, Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes, 1992.



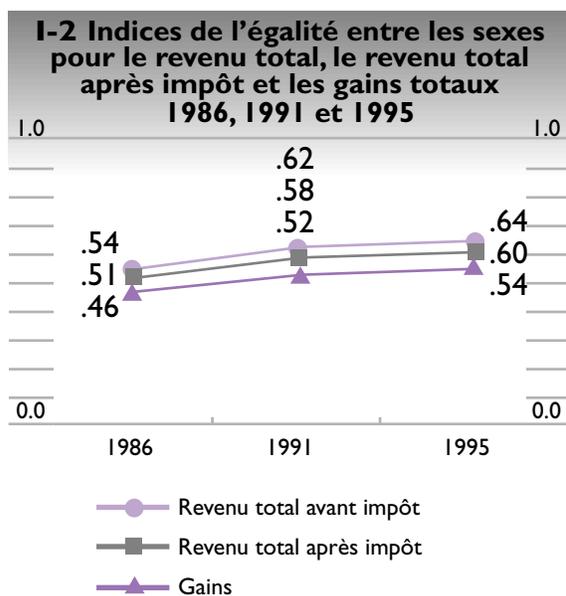
Source : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs.

**Les indices de l'égalité entre les sexes sont basés sur des ratios femmes-hommes. Un ratio de 1,0 est le point où les femmes et les hommes sont égaux par rapport à l'indice. Des chiffres inférieurs à 1,0 indiquent que les femmes ont moins que les hommes pour l'indice en question; s'ils dépassent 1,0, elles ont plus.**

# Manitoba

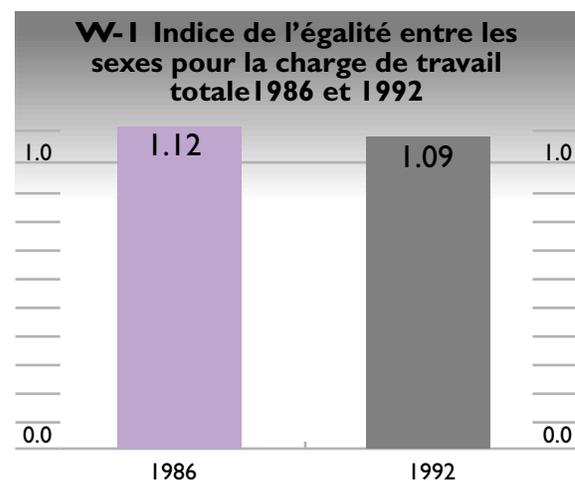


Source : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs.



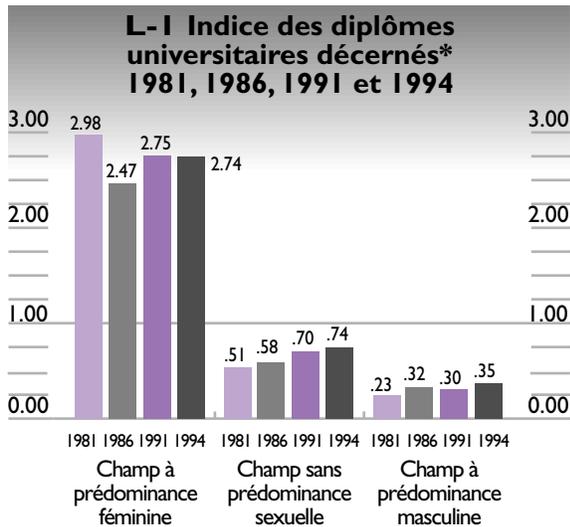
Source : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs.

**Les indices de l'égalité entre les sexes sont basés sur des ratios femmes-hommes. Un ratio de 1,0 est le point où les femmes et les hommes sont égaux par rapport à l'indice. Des chiffres inférieurs à 1,0 indiquent que le revenu des femmes est moindre que celui des hommes; s'ils dépassent 1,0, le revenu des femmes est plus élevé.**



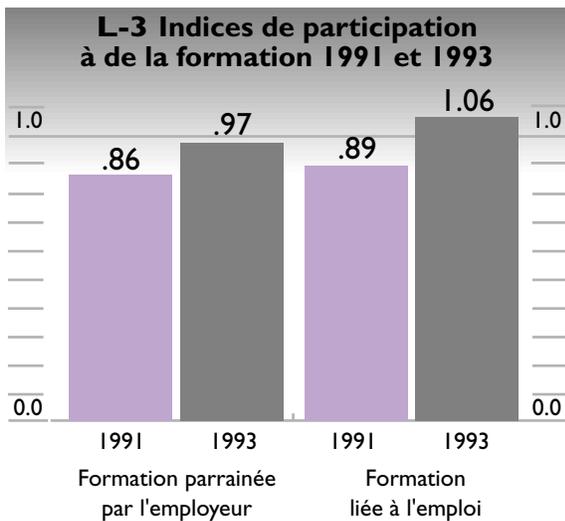
Sources : Statistique Canada, Enquête sociale générale.

**Les indices de l'égalité entre les sexes sont basés sur des ratios femmes-hommes. Un ratio de 1,0 est le point où les femmes et les hommes sont égaux par rapport à l'indice. Des chiffres inférieurs à 1,0 indiquent que la charge de travail des femmes est moindre que celle des hommes; s'ils dépassent 1,0, la charge de travail des femmes est plus élevée.**

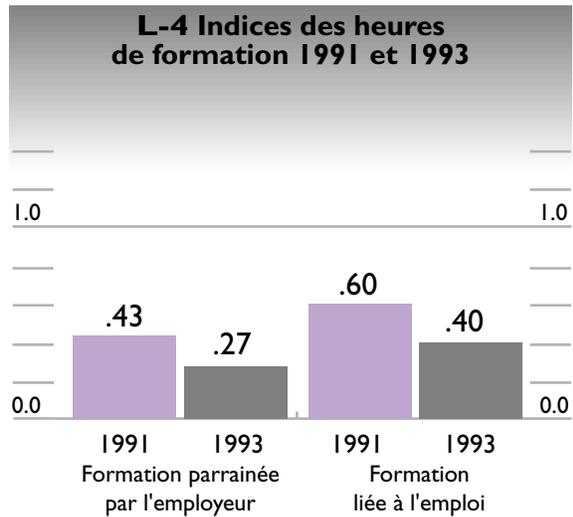


\* Ratio des diplômes décernés à des femmes aux diplômes décernés à des hommes dans des champs d'études regroupés selon la prédominance d'un sexe (voir la définition des champs d'études dans le texte).

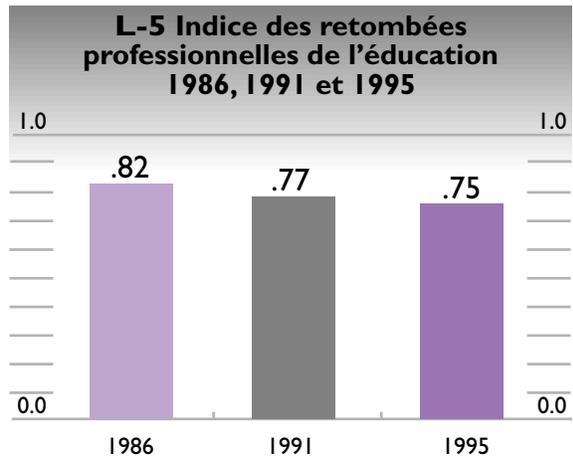
Source : Statistique Canada, Système d'information statistique sur la clientèle universitaire.



Source : Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada, Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes, 1992.

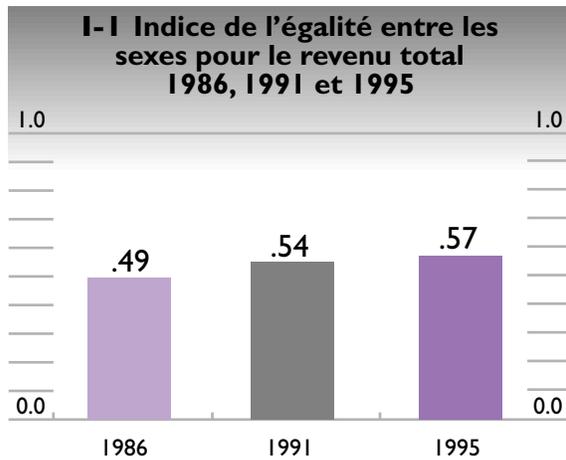


Source : Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada, Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes, 1992.

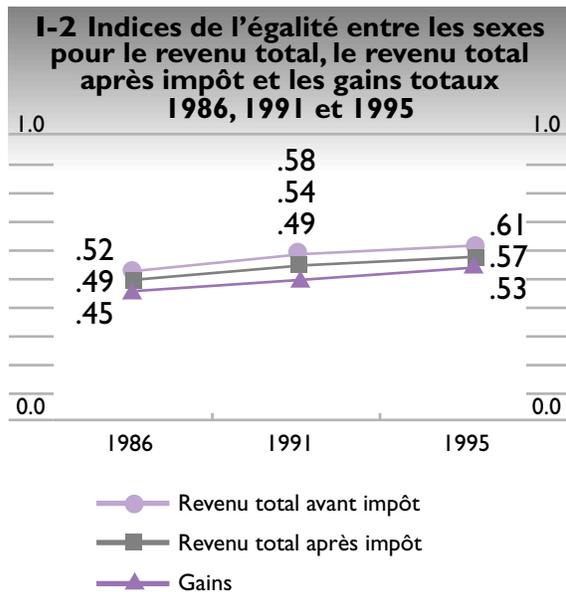


Source : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs.

**Les indices de l'égalité entre les sexes sont basés sur des ratios femmes-hommes. Un ratio de 1,0 est le point où les femmes et les hommes sont égaux par rapport à l'indice. Des chiffres inférieurs à 1,0 indiquent que les femmes ont moins que les hommes pour l'indice en question; s'ils dépassent 1,0, elles ont plus.**

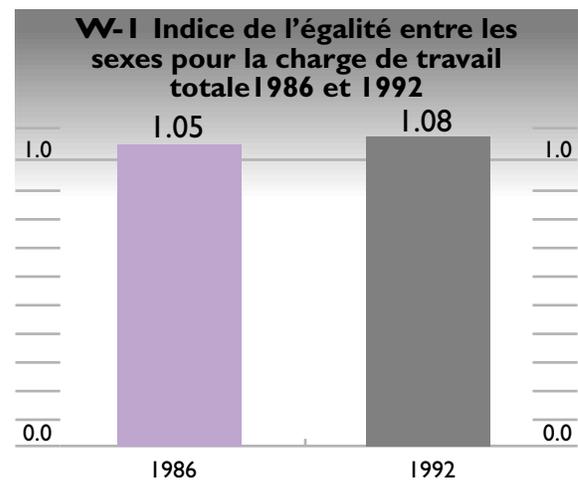


Source : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs.



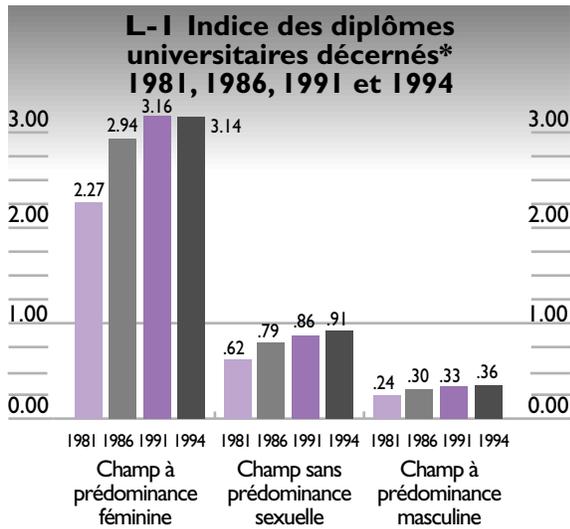
Source : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs.

**Les indices de l'égalité entre les sexes sont basés sur des ratios femmes-hommes. Un ratio de 1,0 est le point où les femmes et les hommes sont égaux par rapport à l'indice. Des chiffres inférieurs à 1,0 indiquent que le revenu des femmes est moindre que celui des hommes; s'ils dépassent 1,0, le revenu des femmes est plus élevé.**



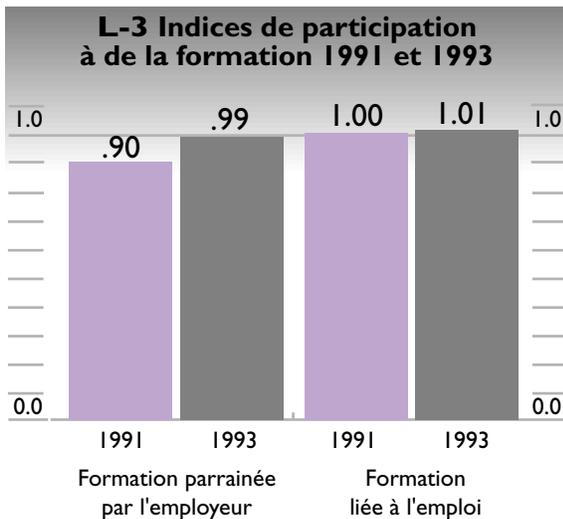
Sources : Statistique Canada, Enquête sociale générale.

**Les indices de l'égalité entre les sexes sont basés sur des ratios femmes-hommes. Un ratio de 1,0 est le point où les femmes et les hommes sont égaux par rapport à l'indice. Des chiffres inférieurs à 1,0 indiquent que la charge de travail des femmes est moindre que celle des hommes; s'ils dépassent 1,0, la charge de travail des femmes est plus élevée.**

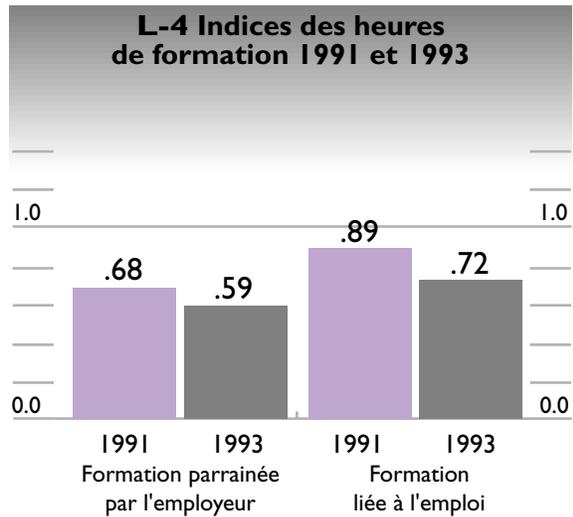


\* Ratio des diplômes décernés à des femmes aux diplômes décernés à des hommes dans des champs d'études regroupés selon la prédominance d'un sexe (voir la définition des champs d'études dans le texte).

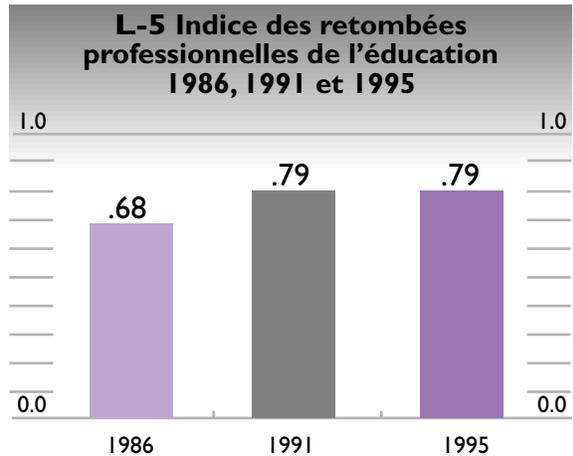
Source : Statistique Canada, Système d'information statistique sur la clientèle universitaire.



Source : Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada, Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes, 1992.

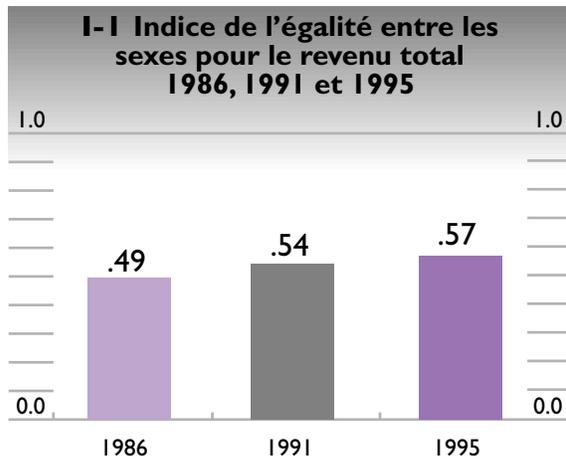


Source : Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada, Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes, 1992.

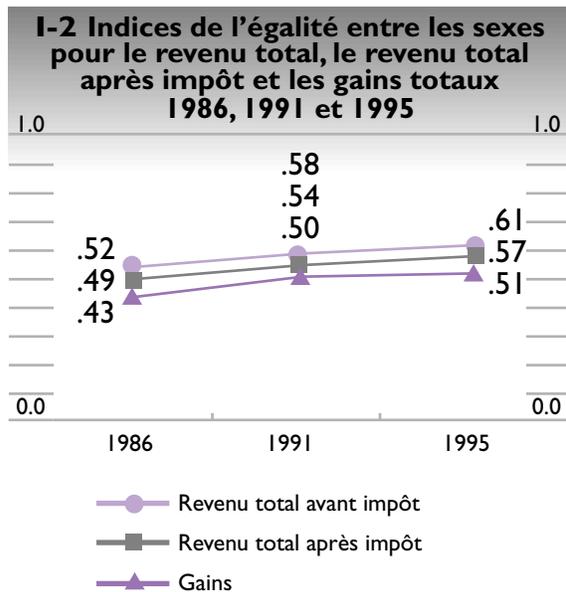


Source : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs.

Les indices de l'égalité entre les sexes sont basés sur des ratios femmes-hommes. Un ratio de 1,0 est le point où les femmes et les hommes sont égaux par rapport à l'indice. Des chiffres inférieurs à 1,0 indiquent que les femmes ont moins que les hommes pour l'indice en question; s'ils dépassent 1,0, elles ont plus.

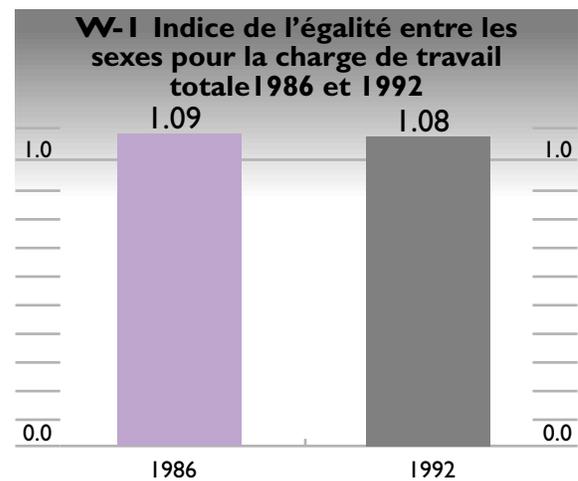


Source : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs.



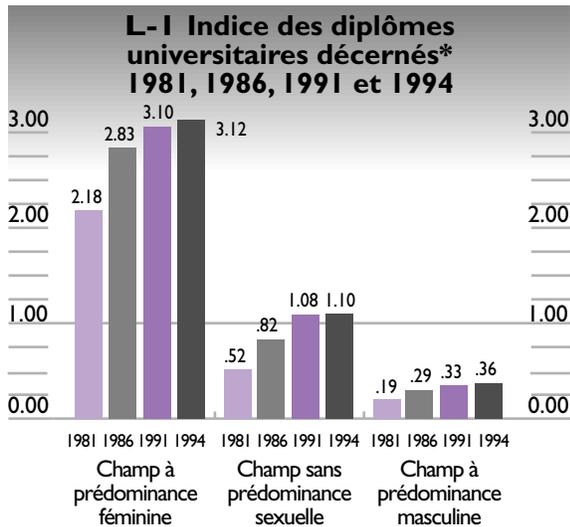
Source : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs.

**Les indices de l'égalité entre les sexes sont basés sur des ratios femmes-hommes. Un ratio de 1,0 est le point où les femmes et les hommes sont égaux par rapport à l'indice. Des chiffres inférieurs à 1,0 indiquent que le revenu des femmes est moindre que celui des hommes; s'ils dépassent 1,0, le revenu des femmes est plus élevé.**



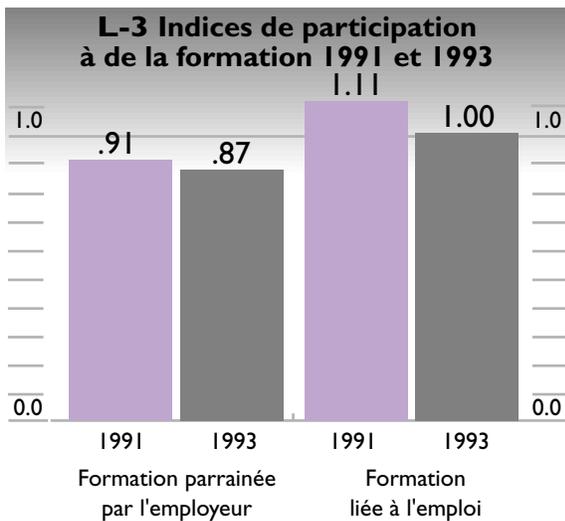
Sources : Statistique Canada, Enquête sociale générale.

**Les indices de l'égalité entre les sexes sont basés sur des ratios femmes-hommes. Un ratio de 1,0 est le point où les femmes et les hommes sont égaux par rapport à l'indice. Des chiffres inférieurs à 1,0 indiquent que la charge de travail des femmes est moindre que celle des hommes; s'ils dépassent 1,0, la charge de travail des femmes est plus élevée.**

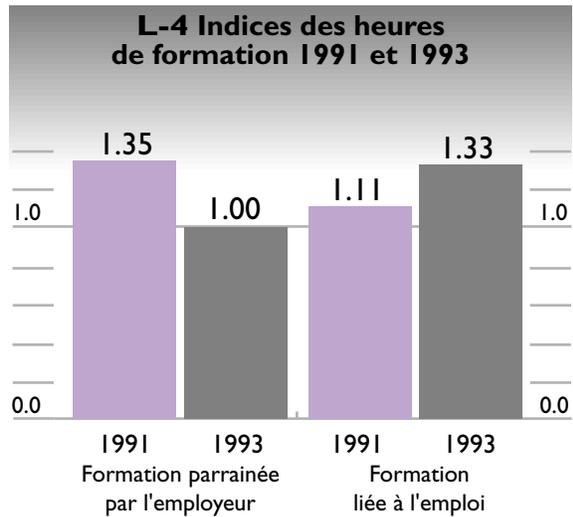


\* Ratio des diplômes décernés à des femmes aux diplômes décernés à des hommes dans des champs d'études regroupés selon la prédominance d'un sexe (voir la définition des champs d'études dans le texte).

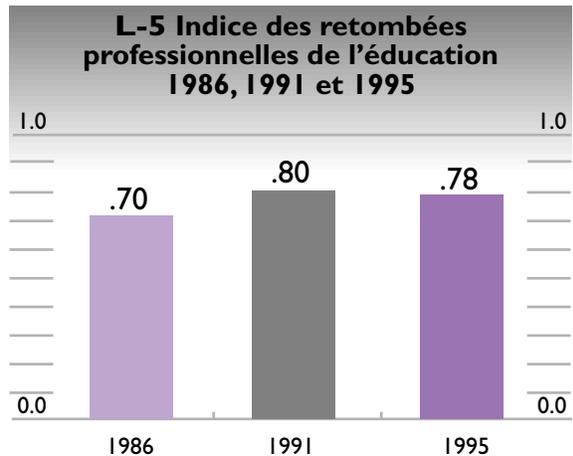
Source : Statistique Canada, Système d'information statistique sur la clientèle universitaire.



Source : Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada, Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes, 1992.



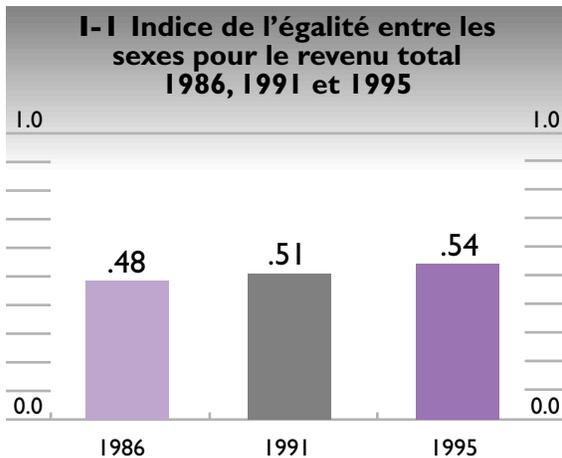
Source : Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada, Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes, 1992.



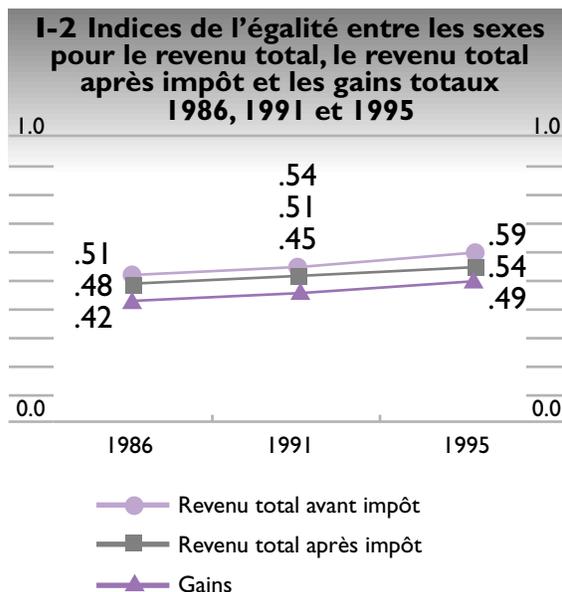
Source : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs.

**Les indices de l'égalité entre les sexes sont basés sur des ratios femmes-hommes. Un ratio de 1,0 est le point où les femmes et les hommes sont égaux par rapport à l'indice. Des chiffres inférieurs à 1,0 indiquent que les femmes ont moins que les hommes pour l'indice en question; s'ils dépassent 1,0, elles ont plus.**

# Nouveau-Brunswick

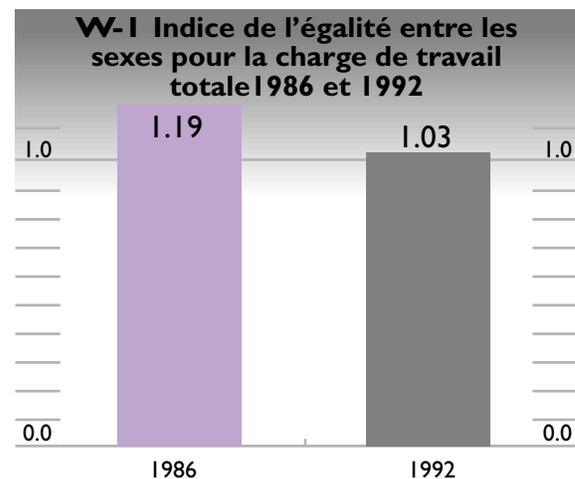


Source : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs.



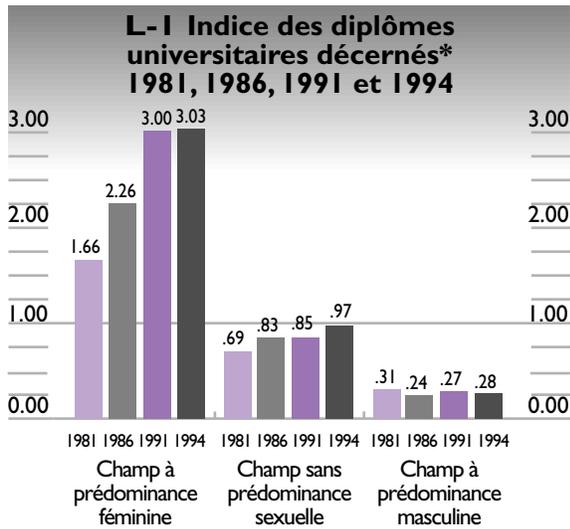
Source : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs.

Les indices de l'égalité entre les sexes sont basés sur des ratios femmes-hommes. Un ratio de 1,0 est le point où les femmes et les hommes sont égaux par rapport à l'indice. Des chiffres inférieurs à 1,0 indiquent que le revenu des femmes est moindre que celui des hommes; s'ils dépassent 1,0, le revenu des femmes est plus élevé.



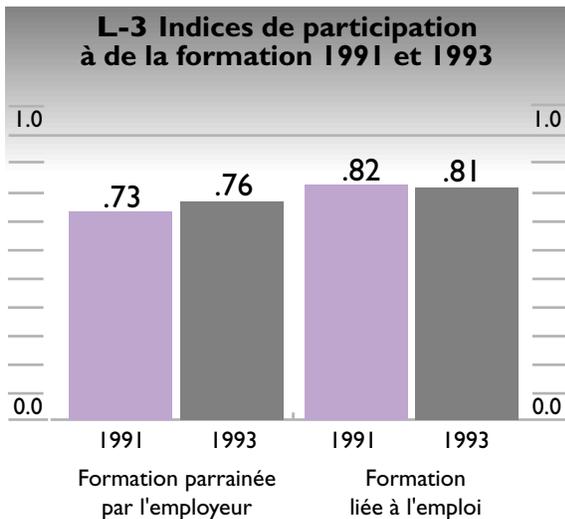
Sources : Statistique Canada, Enquête sociale générale.

Les indices de l'égalité entre les sexes sont basés sur des ratios femmes-hommes. Un ratio de 1,0 est le point où les femmes et les hommes sont égaux par rapport à l'indice. Des chiffres inférieurs à 1,0 indiquent que la charge de travail des femmes est moindre que celle des hommes; s'ils dépassent 1,0, la charge de travail des femmes est plus élevée.

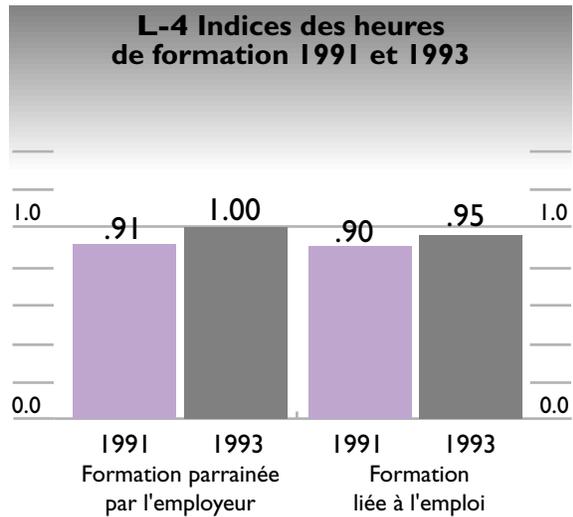


\* Ratio des diplômes décernés à des femmes aux diplômes décernés à des hommes dans des champs d'études regroupés selon la prédominance d'un sexe (voir la définition des champs d'études dans le texte).

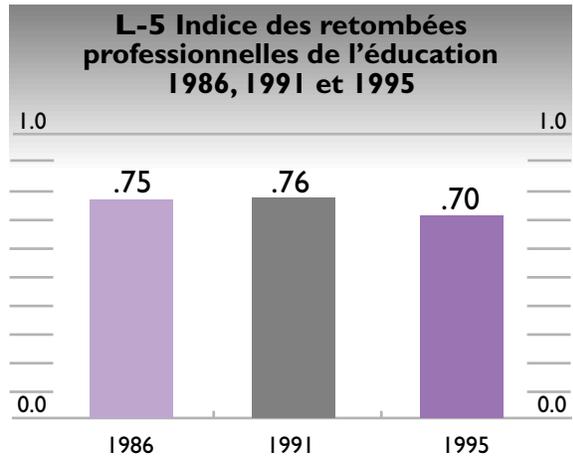
Source : Statistique Canada, Système d'information statistique sur la clientèle universitaire.



Source : Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada, Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes, 1992.



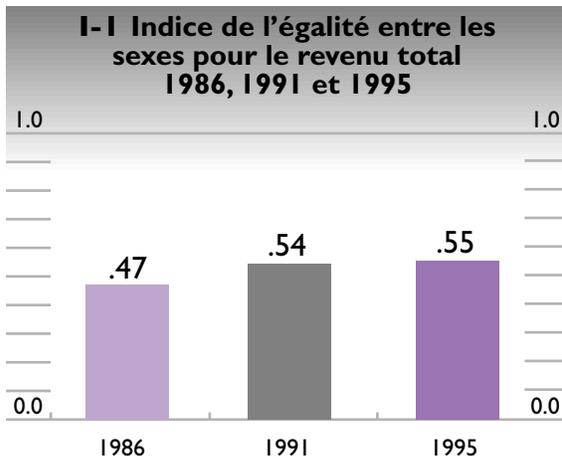
Source : Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada, Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes, 1992.



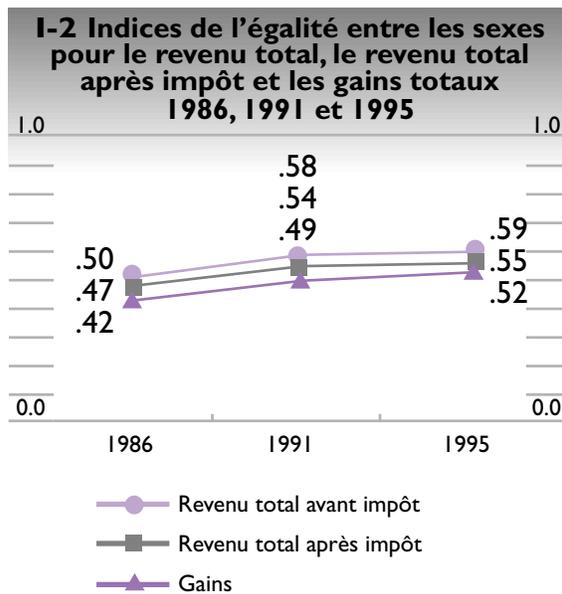
Source : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs.

**Les indices de l'égalité entre les sexes sont basés sur des ratios femmes-hommes. Un ratio de 1,0 est le point où les femmes et les hommes sont égaux par rapport à l'indice. Des chiffres inférieurs à 1,0 indiquent que les femmes ont moins que les hommes pour l'indice en question; s'ils dépassent 1,0, elles ont plus.**

# Nouvelle-Écosse

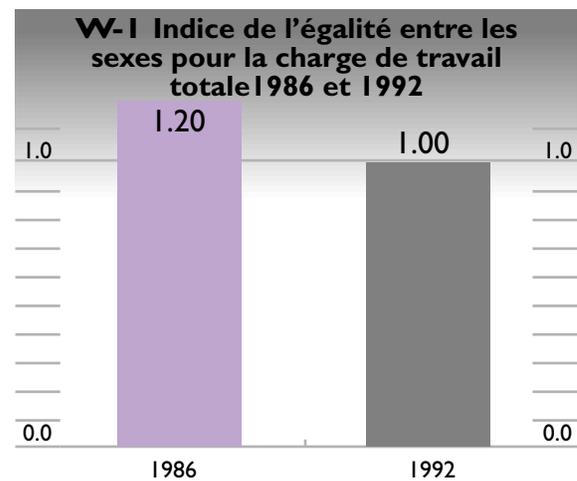


Source : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs.



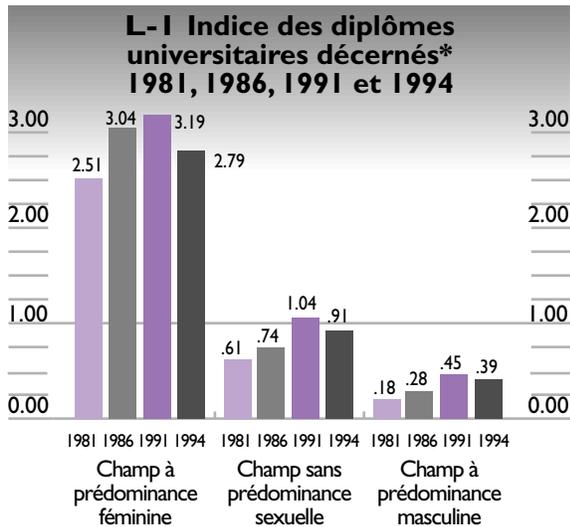
Source : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs.

**Les indices de l'égalité entre les sexes sont basés sur des ratios femmes-hommes. Un ratio de 1,0 est le point où les femmes et les hommes sont égaux par rapport à l'indice. Des chiffres inférieurs à 1,0 indiquent que le revenu des femmes est moindre que celui des hommes; s'ils dépassent 1,0, le revenu des femmes est plus élevé.**



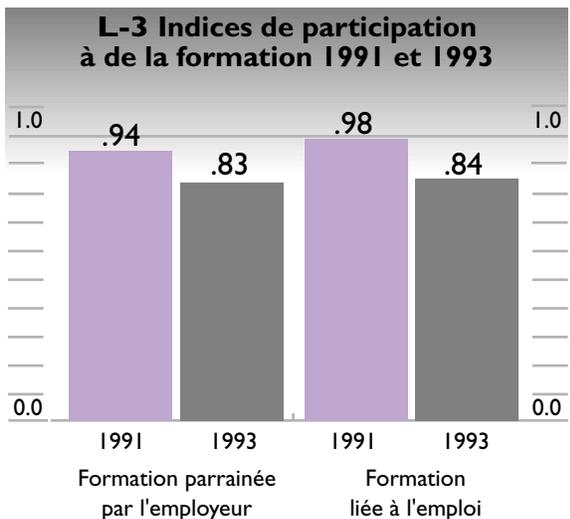
Sources : Statistique Canada, Enquête sociale générale.

**Les indices de l'égalité entre les sexes sont basés sur des ratios femmes-hommes. Un ratio de 1,0 est le point où les femmes et les hommes sont égaux par rapport à l'indice. Des chiffres inférieurs à 1,0 indiquent que la charge de travail des femmes est moindre que celle des hommes; s'ils dépassent 1,0, la charge de travail des femmes est plus élevée.**

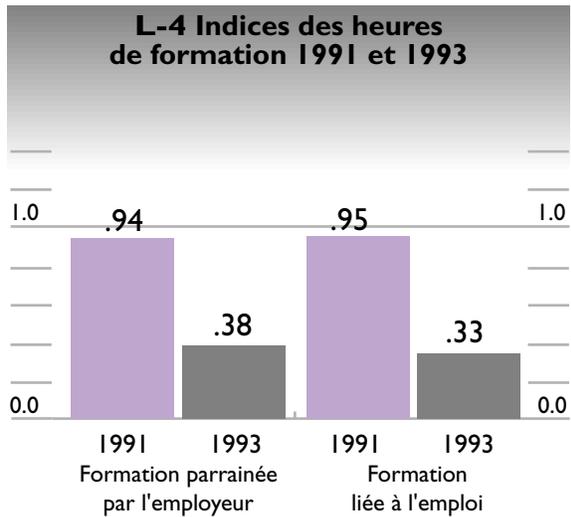


\* Ratio des diplômes décernés à des femmes aux diplômes décernés à des hommes dans des champs d'études regroupés selon la prédominance d'un sexe (voir la définition des champs d'études dans le texte).

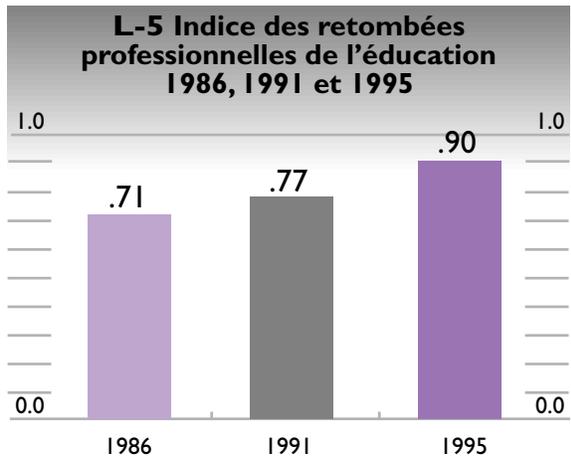
Source : Statistique Canada, Système d'information statistique sur la clientèle universitaire.



Source : Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada, Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes, 1992.



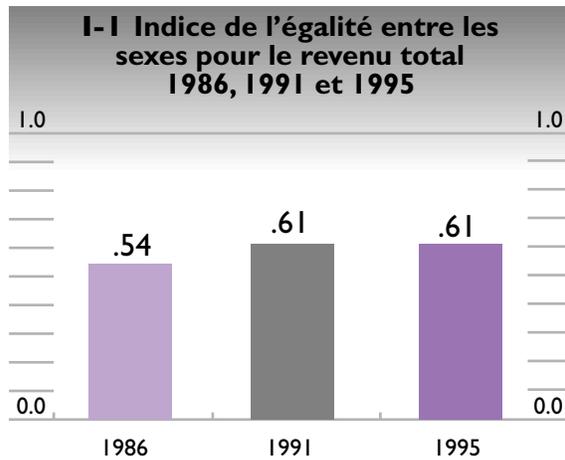
Source : Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada, Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes, 1992.



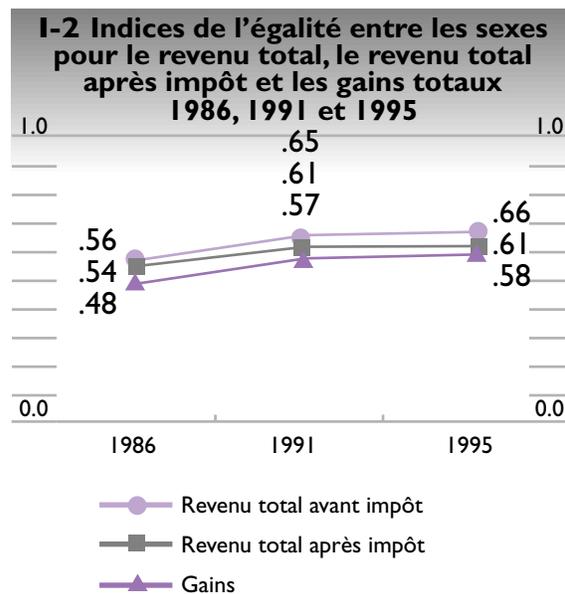
Source : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs.

**Les indices de l'égalité entre les sexes sont basés sur des ratios femmes-hommes. Un ratio de 1,0 est le point où les femmes et les hommes sont égaux par rapport à l'indice. Des chiffres inférieurs à 1,0 indiquent que les femmes ont moins que les hommes pour l'indice en question; s'ils dépassent 1,0, elles ont plus.**

# Île-du-Prince-Édouard

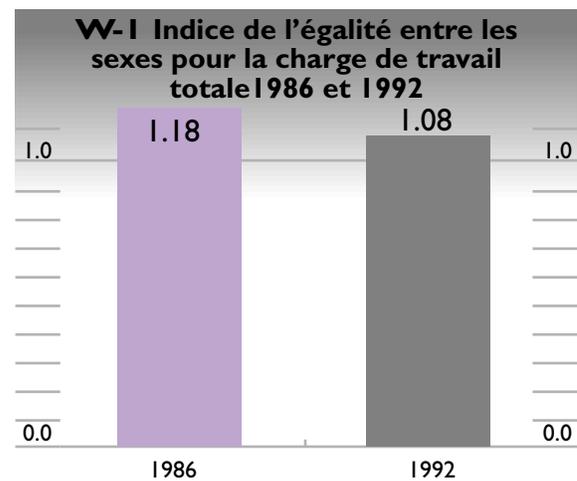


Source : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs.



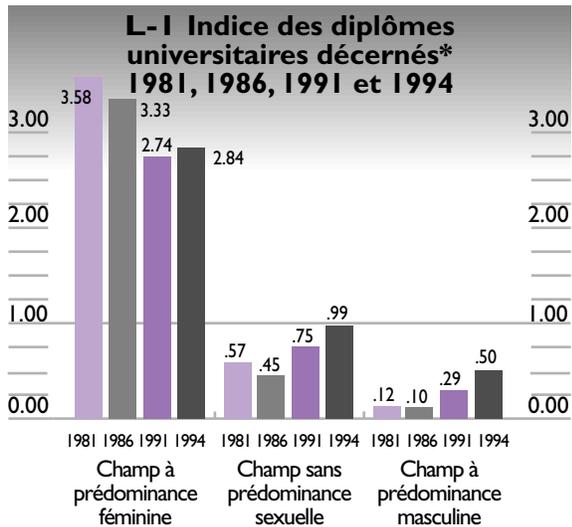
Source : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs.

**Les indices de l'égalité entre les sexes sont basés sur des ratios femmes-hommes. Un ratio de 1,0 est le point où les femmes et les hommes sont égaux par rapport à l'indice. Des chiffres inférieurs à 1,0 indiquent que le revenu des femmes est moindre que celui des hommes; s'ils dépassent 1,0, le revenu des femmes est plus élevé.**



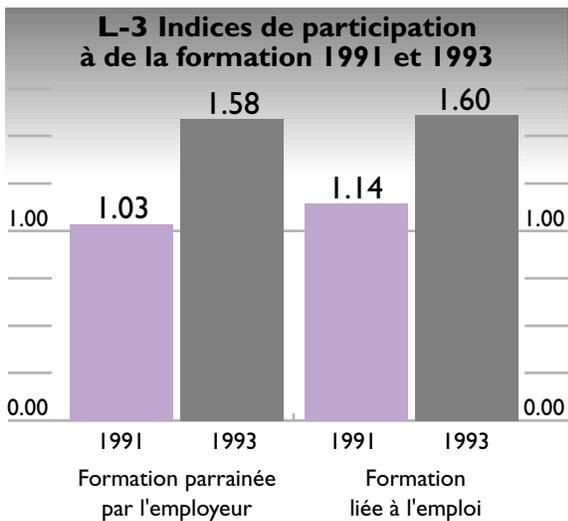
Sources : Statistique Canada, Enquête sociale générale.

**Les indices de l'égalité entre les sexes sont basés sur des ratios femmes-hommes. Un ratio de 1,0 est le point où les femmes et les hommes sont égaux par rapport à l'indice. Des chiffres inférieurs à 1,0 indiquent que la charge de travail des femmes est moindre que celle des hommes; s'ils dépassent 1,0, la charge de travail des femmes est plus élevée.**

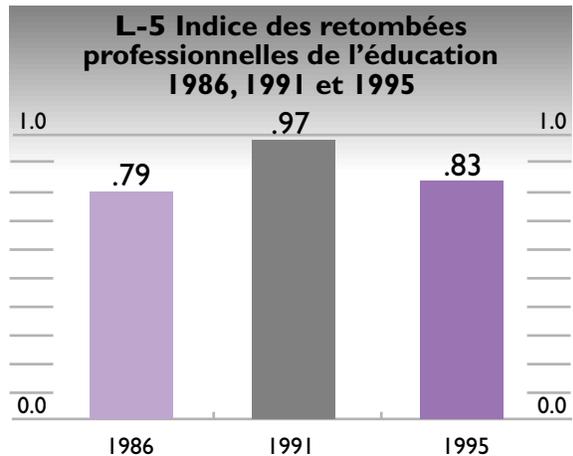


\* Ratio des diplômes décernés à des femmes aux diplômes décernés à des hommes dans des champs d'études regroupés selon la prédominance d'un sexe (voir la définition des champs d'études dans le texte).

Source : Statistique Canada, Système d'information statistique sur la clientèle universitaire.



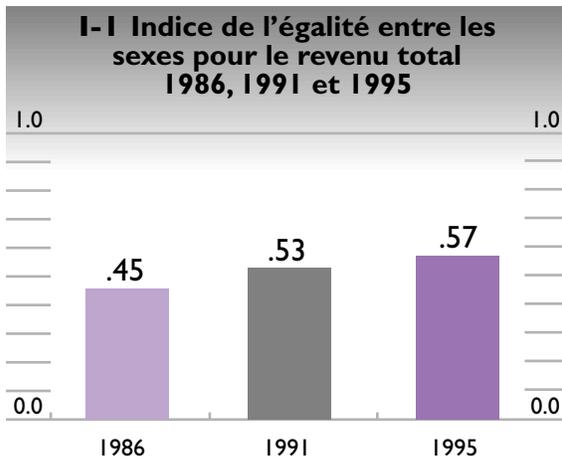
Source : Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada, Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes, 1992.



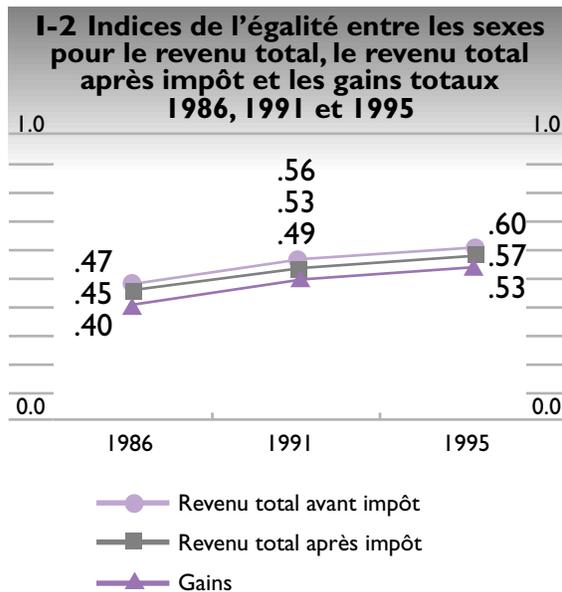
Source : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs.

**Les indices de l'égalité entre les sexes sont basés sur des ratios femmes-hommes. Un ratio de 1,0 est le point où les femmes et les hommes sont égaux par rapport à l'indice. Des chiffres inférieurs à 1,0 indiquent que les femmes ont moins que les hommes pour l'indice en question; s'ils dépassent 1,0, elles ont plus.**

# Terre-Neuve et Labrador

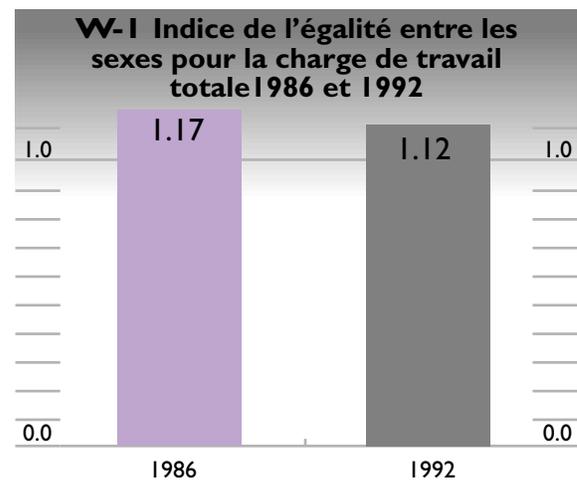


Source : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs.



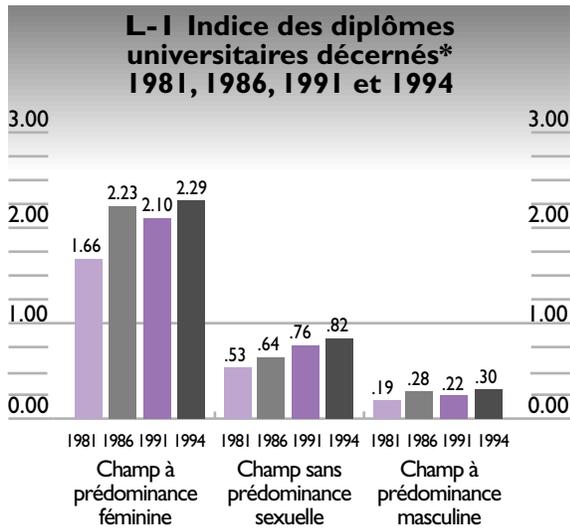
Source : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs.

Les indices de l'égalité entre les sexes sont basés sur des ratios femmes-hommes. Un ratio de 1,0 est le point où les femmes et les hommes sont égaux par rapport à l'indice. Des chiffres inférieurs à 1,0 indiquent que le revenu des femmes est moindre que celui des hommes; s'ils dépassent 1,0, le revenu des femmes est plus élevé.



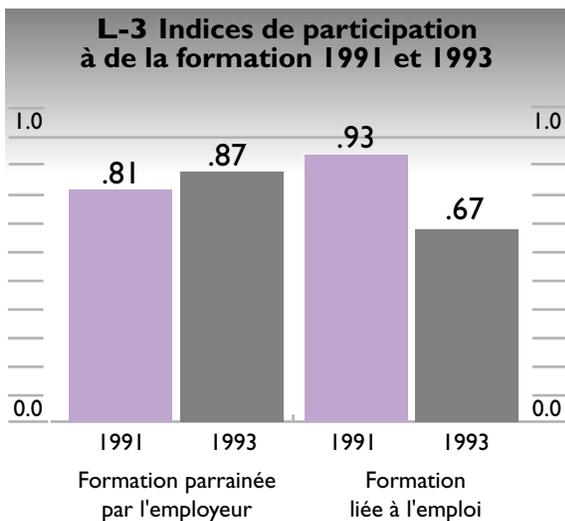
Sources : Statistique Canada, Enquête sociale générale.

Les indices de l'égalité entre les sexes sont basés sur des ratios femmes-hommes. Un ratio de 1,0 est le point où les femmes et les hommes sont égaux par rapport à l'indice. Des chiffres inférieurs à 1,0 indiquent que la charge de travail des femmes est moindre que celle des hommes; s'ils dépassent 1,0, la charge de travail des femmes est plus élevée.

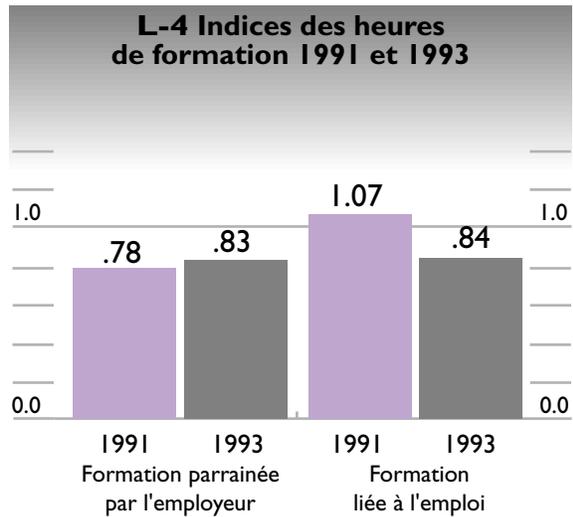


\* Ratio des diplômes décernés à des femmes aux diplômes décernés à des hommes dans des champs d'études regroupés selon la prédominance d'un sexe (voir la définition des champs d'études dans le texte).

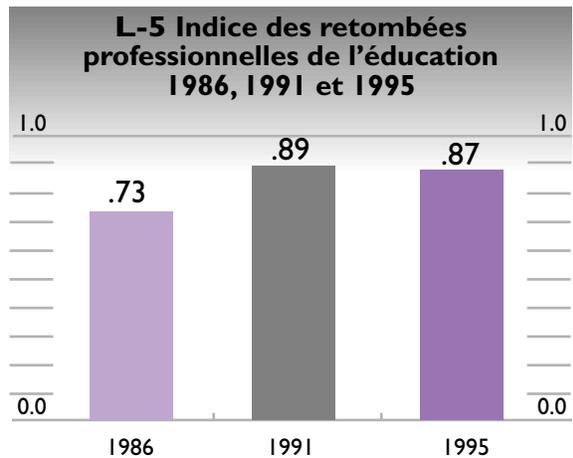
Source : Statistique Canada, Système d'information statistique sur la clientèle universitaire.



Source : Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada, Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes, 1992.

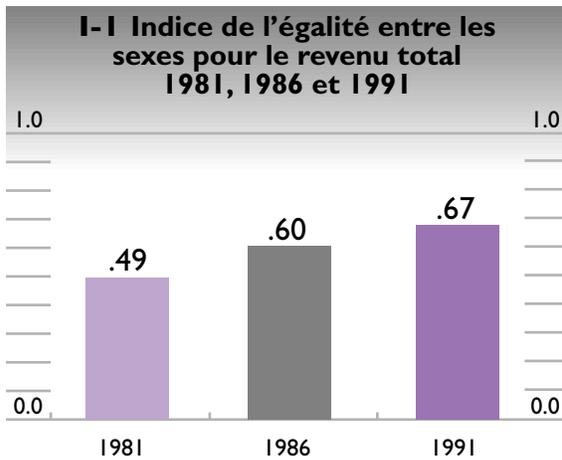


Source : Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada, Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes, 1992.

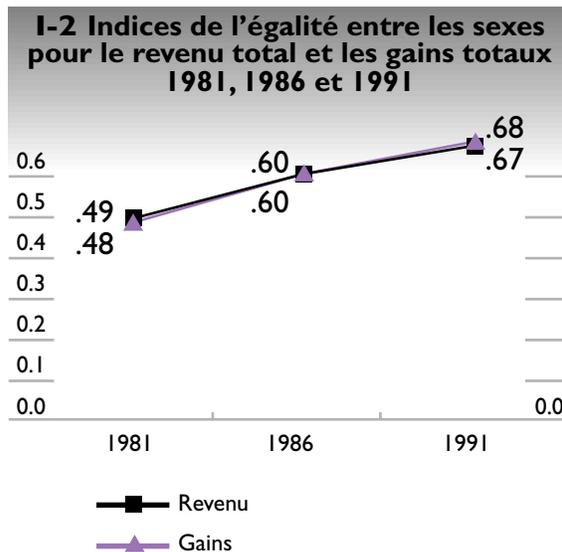


Source : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs.

Les indices de l'égalité entre les sexes sont basés sur des ratios femmes-hommes. Un ratio de 1,0 est le point où les femmes et les hommes sont égaux par rapport à l'indice. Des chiffres inférieurs à 1,0 indiquent que les femmes ont moins que les hommes pour l'indice en question; s'ils dépassent 1,0, elles ont plus.

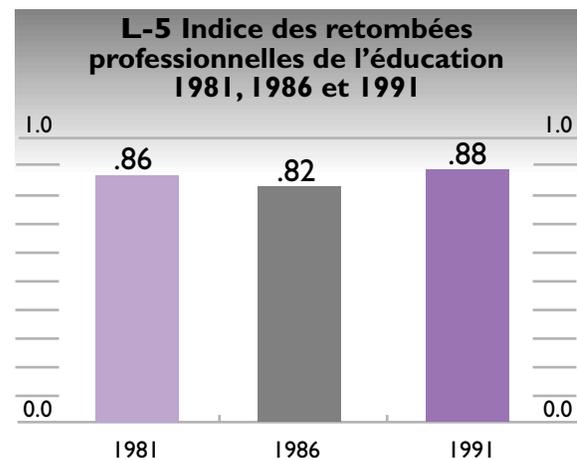


Source : Statistique Canada, Tableau spécial de recensement.



Source : Statistique Canada, Tableau spécial de recensement.

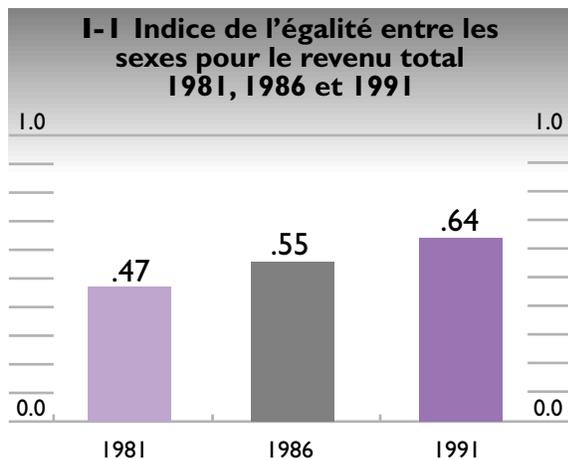
**Les indices de l'égalité entre les sexes sont basés sur des ratios femmes-hommes. Un ratio de 1,0 est le point où les femmes et les hommes sont égaux par rapport à l'indice. Des chiffres inférieurs à 1,0 indiquent que le revenu des femmes est moindre que celui des hommes; s'ils dépassent 1,0, le revenu des femmes est plus élevé.**



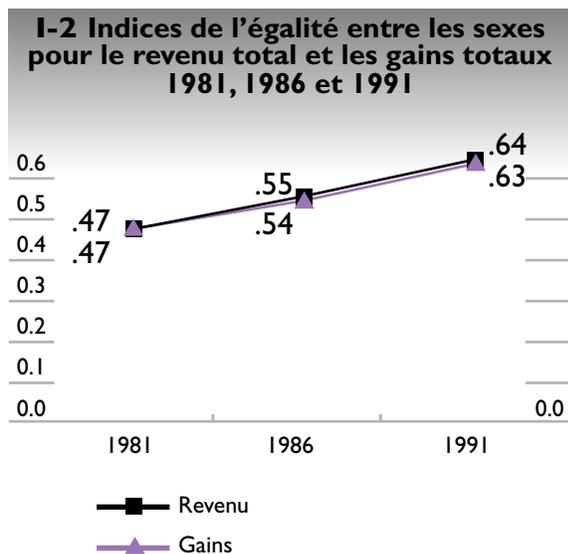
Source : Statistique Canada, Tableau spécial de recensement.

**Les indices de l'égalité entre les sexes sont basés sur des ratios femmes-hommes. Un ratio de 1,0 est le point où les femmes et les hommes sont égaux par rapport à l'indice. Des chiffres inférieurs à 1,0 indiquent que les femmes ont moins que les hommes pour l'indice en question; s'ils dépassent 1,0, elles ont plus.**

# Territoires du Nord-Ouest

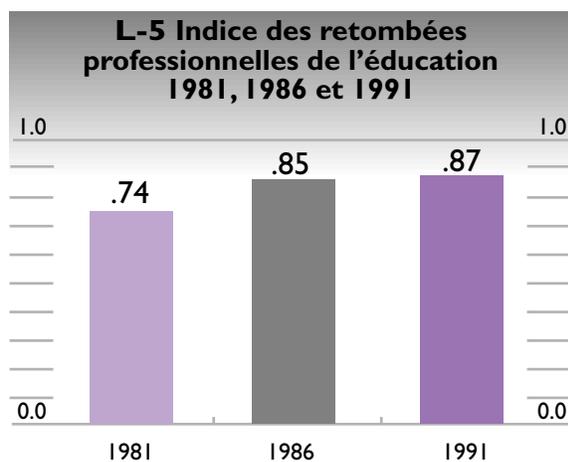


Source : Statistique Canada, Tableau spécial de recensement.



Source : Statistique Canada, Tableau spécial de recensement.

Les indices de l'égalité entre les sexes sont basés sur des ratios femmes-hommes. Un ratio de 1,0 est le point où les femmes et les hommes sont égaux par rapport à l'indice. Des chiffres inférieurs à 1,0 indiquent que le revenu des femmes est moindre que celui des hommes; s'ils dépassent 1,0, le revenu des femmes est plus élevé.



Source : Statistique Canada, Tableau spécial de recensement.

Les indices de l'égalité entre les sexes sont basés sur des ratios femmes-hommes. Un ratio de 1,0 est le point où les femmes et les hommes sont égaux par rapport à l'indice. Des chiffres inférieurs à 1,0 indiquent que les femmes ont moins que les hommes pour l'indice en question; s'ils dépassent 1,0, elles ont plus.

# Ressources supplémentaires

Ce document présente un aperçu des ressources supplémentaires dans trois secteurs : les indicateurs sociaux; les statistiques sur les femmes au Canada; et les articles et ouvrages portant sur les femmes et l'économie. Ces ressources pourraient constituer un point de départ pour la réalisation de recherches et d'analyses sur les tendances et dynamiques qui sous-tendent les indicateurs et sur leur pertinence dans la perspective des politiques actuelles et futures.

Il est possible d'obtenir plus de renseignements auprès des organismes fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables de la condition féminine, ainsi que des organismes d'études statistiques. Une liste de ces organismes est d'ailleurs fournie. Les groupes de femmes et autres organisations, ainsi que les universités, en particulier les responsables de programmes d'études des femmes, peuvent également fournir de l'information et une expertise.

## **Initiatives portant sur les indicateurs sociaux**

Cette bibliographie annotée donne un bref résumé d'un certain nombre d'initiatives qui proposent de nouvelles façons de faire dans le domaine des indicateurs sociaux en général.

### **Rapport mondial sur le développement humain des Nations Unies**

En 1990, le Programme des Nations Unies pour le développement a présenté l'Indicateur du développement humain (IDH), qui sert à comparer les pays relativement à trois paramètres de base : l'espérance de vie, le niveau de scolarité et le revenu par habitant. Ce rapport annuel contient également un Indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH), qui permet le rajustement de l'IDH en fonction des inégalités entre les femmes et les hommes, et un Indicateur de la participation des femmes, pour la mesure de ces inégalités au plan du revenu, de la participation à la vie politique et aux processus de

prise de décision. Le rapport de 1995 se penchait en particulier sur les femmes et le travail non rémunéré.

### **Guide des indicateurs tenant compte des écarts entre les hommes et les femmes, Agence canadienne de développement international (ACDI), 1996**

L'ACDI a également publié un document complémentaire intitulé *Pourquoi et comment utiliser des indicateurs tenant compte des écarts entre les hommes et les femmes : Manuel pour les projets*. Ces documents portent sur les pays en développement mais comprennent des concepts qui peuvent également s'appliquer aux pays industrialisés.

### **La mesure du bien-être : compte rendu du colloque sur les indicateurs sociaux, parrainé par le Conseil canadien de développement social, 1996**

Ce document, qui comporte notamment une étude de Heinz-Herbert Noll d'une portée internationale, examine les origines du mouvement d'élaboration d'indicateurs sociaux depuis le début des années 1960 jusqu'à maintenant. Selon Noll, la restructuration de l'État-providence qui a cours et les restrictions financières généralisées sont à l'origine du regain d'intérêt pour la mesure de l'efficacité et des résultats des politiques et programmes sociaux. (Le site Web : <http://www.ccsd.ca>).

### **Measuring Up - Third Annual Report on the Performance of the Government of Alberta - 1996-97 Results, Gouvernement de l'Alberta, 1997**

Ce document donne les résultats obtenus par le gouvernement (et les divers ministères) pour l'exercice 1996-1997 relativement à 23 grandes mesures du rendement. Les mesures en question comprennent l'espérance de vie, la distribution du revenu familial, le taux de criminalité, le taux de natalité chez les femmes de moins de 18 ans, et l'alphabétisation et les notions de calcul des jeunes Albertaines et Albertains. (Le site Web : <http://www.treas.gov.ab.ca/comm/measup97/index.html>).

**Resource Guide to Results-Based Accountability Efforts: Profiles of Selected States, Harvard Family Research Project, Harvard University, 1996**

Le projet de recherche sur la famille de l'Université Harvard fait partie des mesures prises autant à la grandeur de l'État que des États-Unis pour examiner et évaluer l'efficacité des politiques et programmes en fonction des résultats concrets qu'ils produisent (ou ne produisent pas). Le guide fournit des renseignements sur les profils des États retenus et les mesures qu'ils utilisent actuellement pour évaluer les progrès. (Le site Web : <http://hugsel.harvard.edu/~hfrp/>).

**Oregon Benchmarks: Standards for measuring state-wide progress and institutional performance, Oregon Progress Board, 1994**

En 1987 et 1988, l'État de l'Oregon a entrepris une démarche pour façonner son avenir. Trois objectifs - notamment celui de compter sur la population active la mieux éduquée et la mieux préparée - ont été jugés comme cruciaux pour assurer l'avenir de l'État jusqu'en 2010. À partir de ces objectifs, des points repères précis ont été élaborés pour déterminer l'étendue et le rythme des progrès réalisés pour atteindre ces trois objectifs clés. En 1993, 272 points de repère avaient été établis et 43 avaient été identifiés comme cruciaux. Les points de repère de base touchaient le paupvreté des enfants, l'obtention du diplôme d'études secondaires et les compétences acquises par les élèves, l'emploi à l'extérieur des grands centres urbains et le revenu par habitant. (Le site Web : <http://www.econ.state.or.us/opb>).

**Minnesota Milestones: 1993 Progress Report**

Le *Minnesota Milestones* est le premier rapport d'étape d'un plan que l'État s'est fixé sur une période de trente ans, grâce à la participation des citoyennes et des citoyens. Vingt objectifs et 79 jalons précis ont été établis pour mesurer les progrès réalisés. L'initiative a également débouché sur des projets complémentaires comme l'élaboration d'une feuille d'évaluation de la collectivité, d'un plan d'action,

l'« État de la diversité », pour lutter contre le racisme, et des initiatives visant à favoriser le développement économique. (Le site Web : <http://www.cyfc.umn.edu/Documents/D/A/DA1011.html>).

D'autres sources d'information utiles, américaines et en partie canadiennes, se trouvent sur le site Web suivant : <http://www.subjectmatters.com/indicators/HTMLSrc/Indicators.html>.

### **Sources statistiques sur les femmes au Canada**

Statistique Canada offre de nombreuses sources de données où il est possible d'obtenir des renseignements ventilés selon les sexes, dans le cadre d'enquêtes exécutées régulièrement, comme l'*Enquête sur la population active* (mensuelle) et le *Rapport sur les effectifs à temps plein des programmes de formation professionnelle au niveau des métiers* (données annuelles), ainsi que des enquêtes périodiques ou spéciales, comme l'*Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* et l'*Enquête auprès des sortants*. Les recensements démographiques sont également une source utile de données. Les données de recensement de 1996 sont publiées en 1997 et en 1998. Statistique Canada publie en outre des études approfondies, comme celle de Colin Lindsay, *Les familles monoparentales au Canada* (1992), celle de Leroy Stone et Marie-Thérèse Chicha, *Le système de comptes du travail total de Statistique Canada* (1996) et celle de Chris Jackson, *Travail non rémunéré des ménages : mesure et évaluation* (1995).

Les sources suivantes contiennent des données de référence générale utiles et des outils fournissant des pistes pour l'obtention de renseignements plus spécialisés :

- *Portrait statistique des femmes au Canada*, 3<sup>e</sup> édition, Statistique Canada, 1995
- *Guide des données sur le marché du travail et le revenu*, 2<sup>e</sup> édition, Statistique Canada, 1992

- *Guide des données pour l'analyse comparative entre les sexes*, Condition féminine Canada (à paraître)
- *Un dossier en évolution : bilan de l'égalité des femmes au Canada*, Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme, 1994
- *La situation des femmes au Canada*, Comité canadien d'action sur le statut de la femme, 1993 (à paraître en 1997)

Il est également possible d'obtenir de l'information sur les femmes vivant dans différentes régions du Canada ou sur des groupes de femmes dont la situation est particulière, par exemple :

- *Portrait socio-économique des femmes du Québec et de ses régions*, Conseil du statut de la femme, Québec, Gouvernement du Québec, mars 1997
- *Profil de la pauvreté*, 1995, Conseil national du bien-être social, Ottawa, 1997
- *The Economic Status of Saskatchewan Women: Statistical Indicators*, Saskatchewan Women's Secretariat, 1996
- *Women in Newfoundland and Labrador: A statistical compendium*, Beth Lacey, Women's Policy Office, Terre-Neuve, 1996
- *Indicateurs jeunesse. La jeunesse québécoise en chiffres (15-29 ans)*, Ministère des relations avec les citoyens et de l'immigration, Secrétariat à la jeunesse, Québec, Gouvernement du Québec, 1996
- *Derrière les apparences, santé et conditions de vie des femmes*, Ministère de la santé et des services sociaux, Québec, Gouvernement du Québec, 1996
- *Women in Nova Scotia: A statistical handbook*, 2<sup>e</sup> édition, Margaret Dechman, Women's Directorate, Department of Human Resources, 1995.
- *The Economic Situation of Women Over 55, Present and Projected*, Donna Kerr, Alberta Advisory Council on Women's Issues, 1994
- *Women Count: a Statistical Profile of Women in British Columbia*, 2<sup>e</sup> édition, Ministry of Women's Equality, Colombie-Britannique, 1994

## Articles et ouvrages

De nombreux auteurs canadiens et étrangers ont mené des études conceptuelles et empiriques sur les rapports sociaux entre les femmes et les hommes et la question économique. Il y en a tant en fait que toute tentative d'énumération exhaustive serait futile. Grâce à ces travaux, il est possible de mieux comprendre les rapports entre les femmes et la réalité économique, ainsi que les tenants et les aboutissants des tendances et dynamiques associées aux différences et aux similitudes entre femmes et hommes. Ces ouvrages peuvent aussi inspirer une réflexion innovatrice, qui permettrait aux décisionnaires politiques de réaliser avec une plus grande efficacité les objectifs en matière d'égalité et les autres objectifs sociétaux.

L'un de ces documents, *Articles sur l'égalité économique* (Condition féminine Canada, 1994), est un recueil des travaux de chercheuses et chercheurs et d'économistes canadiens. On y retrouve notamment des articles d'Isabella Bakker (Université York) sur la restructuration macroéconomique dans une perspective féministe; de Shelley Phipps (Dalhousie University) sur les modèles de comportement au sein des ménages; de Janet Fast (University of Alberta) sur les tendances observées à propos du comportement des femmes sur le marché du travail; et de Francine Mayer (Université du Québec à Montréal) sur le travail à temps partiel. La bibliographie que l'on retrouve dans ces articles constitue un outil de référence utile relativement à ces questions.

Parmi les autres travaux récents à signaler, mentionnons *L'avenir financier des femmes : comment envisager la retraite au milieu de la vie* (1995) et *Les Femmes et l'économie: enjeux de la recherche stratégique à long terme* (à paraître) de Monica Townson, ainsi que deux livres d'avant-garde sur le travail non rémunéré qui font référence de façon notable au Canada : *If Women Counted* (1988) et *Three Masquerades* (1997), de Marilyn Waring, de Nouvelle-Zélande.

# Organismes fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables de la condition féminine et organismes d'études statistiques

Condition féminine Canada  
Constitution Square  
360, rue Albert, bureau 700  
Ottawa, ON K1A 1C3  
(613) 995-7835

Centre de consultation de statistique (RCN)  
Statistique Canada  
Rez-de-chaussée, immeuble R.H. Coates  
Tunney's Pasture  
Ottawa, ON K1A 0T6  
(613) 951-8116  
Sans frais : 1-800-263-1136

British Columbia Ministry of Women's  
Equality  
756, rue Fort  
Victoria, BC V8V 1X4  
(250) 387-5181

B.C. STATS  
1<sup>er</sup> étage  
553, rue Superior  
Victoria, BC V8V 1X4  
(250) 387-0327

Citizen Services Branch  
Alberta Community Development  
Standard Life Centre  
Pièce 802  
10405, avenue Jasper, 16<sup>e</sup> étage  
Edmonton, AB T5J 4R7  
(403) 427-2927

Alberta Treasury, Statistics  
Édifice Terrace  
Pièce 259  
9515, 107<sup>e</sup> Rue  
Edmonton, AB T5K 2C3  
(403) 427-3099

Saskatchewan Women's Secretariat  
7<sup>e</sup> étage  
1855, avenue Victoria  
Regina, SK S4P 3V5  
(306) 787-2329

Statistique Canada  
Services consultatifs  
2002, avenue Victoria  
Avord Tower, 9<sup>e</sup> étage  
Regina, SK S4P 0R7  
(306) 780-5405  
Sans frais : 1-800-667-7164

Manitoba Women's Directorate  
100 - 175, rue Carlton  
Winnipeg, MB R3C 3H9  
(204) 945-3476

Statistique Canada  
Pièce 200  
123, rue Main  
Winnipeg, MB R3C 4V9  
(204) 983-4020  
Sans frais : 1-800-263-1136

Direction générale de la condition féminine  
de l'Ontario  
6<sup>e</sup> étage, North Block  
900, rue Bay  
Toronto, ON M7A 1L2  
(416) 314-0300

Statistique Canada  
Services consultatifs  
10<sup>e</sup> étage  
25, avenue St. Clair Est  
Toronto, ON M4T 1M4  
(416) 973-6596  
Sans frais : 1-800-263-1136

---

Secrétariat à la condition féminine  
875, Grande Allée Est, 2<sup>e</sup> étage  
Québec, QC G1R 5W5  
(418) 643-9052

Bureau de la statistique du Québec  
200, chemin Ste-Foy, 2<sup>e</sup> étage  
Québec, QC G1R 5T4  
(418) 691-2401

---

Bureau du Conseil exécutif  
Gouvernement du Nouveau-Brunswick  
670, rue King  
Fredericton, NB  
(506) 453-2071  
Adresse postale :  
C.P. 6000  
Fredericton, NB E3B 5H1

Agence de la Statistique du Nouveau-Brunswick  
Édifice Centennial  
670, rue King  
Fredericton, NB  
(506) 453-2381  
Adresse postale :  
C.P. 6000  
Fredericton, NB E3B 5H1

---

Conseil consultatif sur la condition féminine  
de la Nouvelle-Écosse  
202 - 6169, chemin Quinpool  
Halifax, NS  
(902) 424-8662  
1-800-565-8662 (sans frais en Nouvelle-Écosse)  
Adresse postale :  
C.P. 745  
Halifax, NS B3J 2T3

Statistique Canada  
Services consultatifs  
1770, rue Market  
3<sup>e</sup> étage  
Halifax, NS B3J 3M3  
(902) 426-5331  
Sans frais : 1-800-263-1136

---

Prince Edward Island Women's Secretariat  
Édifice Shaw  
105, rue Rochford  
Charlottetown, PE C1A 7N8  
(902) 368-6494

Department of the Provincial Treasury  
Fiscal Management Division  
C.P. 2000  
Charlottetown, PE  
C1A 7N8  
(902) 368-4030

Women's Policy Office  
Government of Newfoundland and Labrador  
4<sup>e</sup> étage, West Block  
Édifice Confederation  
St. John's, NF A1B 4J6  
(709) 729-5009

Economic and Statistics Branch  
Department of Finance  
Government of Newfoundland  
and Labrador  
C.P. 8700  
Rez-de-chaussée, East Block  
Édifice Confederation  
St. John's, NF A1B 4J6  
(709) 729-2913

---

Yukon Women's Directorate  
Yukon Government  
Édifice Administration  
2071, 2<sup>e</sup> Avenue  
Whitehorse, YK  
(867) 667-3030  
Adresse postale :  
C.P. 2703  
Whitehorse, YK Y1A 2C6

Yukon Bureau of Statistics  
308, rue Steele  
Édifice Lynn  
4<sup>e</sup> étage  
Whitehorse, YK  
Adresse postale :  
C.P. 2703  
Whitehorse, YK Y1A 2C6

---

Special Advisor on the Status of Women  
Government of the Northwest Territories  
C.P. 1320  
Yellowknife, NT X1A 2L9  
(867) 920-3106

Statistique Canada  
Services consultatifs  
8<sup>e</sup> étage, Park Square  
10001, Bellamy Hill  
Edmonton, AB T5J 3B6  
(403) 495-3027  
Sans frais: 1-800-263-1136  
et  
Bureau of Statistics  
Department of Finance  
Government of Northwest Territories  
C.P. 1320  
Yellowknife, NWT X1A 2L9  
(867) 873-7653